

Camp David : Bill Clinton fait pression pour arracher un accord

ISRAËLIENS et Palestiniens, réunis depuis le mardi 11 juillet à Camp David, dans le Maryland, négociaient, mercredi 19 juillet, sous la pression renouvelée du président Bill Clinton. Afin de rester avec eux à un moment décisif des pourparlers, le président américain a retardé de vingt-quatre heures son départ pour une réunion du G 8 au Japon. Un des porte-parole de la Maison Blanche, intervenant en pleine nuit, a fait savoir à la presse que le président avait pris cette décision « dans le meilleur intérêt de la paix ». Les discussions de Camp David semblaient buter sur la question du statut de Jérusalem, qui pourrait être le dernier obstacle à l'annonce d'un accord-cadre sur la paix israélo-palestinienne.

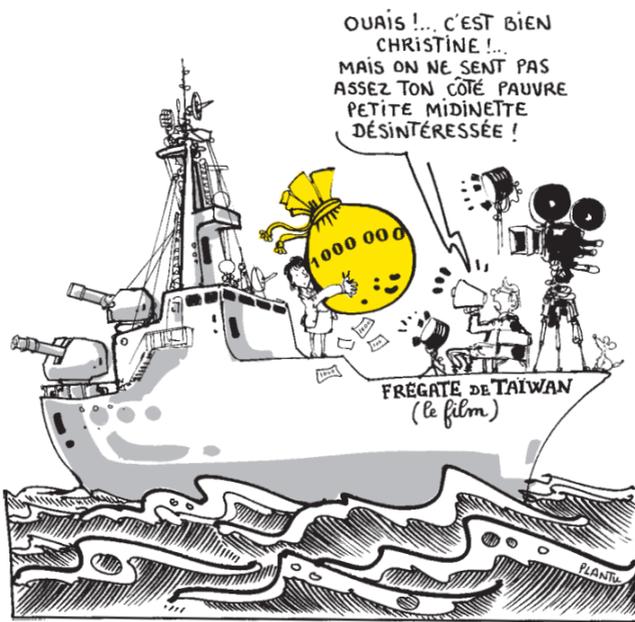
Lire page 2

Frégates de Taïwan : les archives secrètes

● La justice a saisi les notes confidentielles de Thomson-CSF sur la vente de six frégates à Taïwan en 1991 ● Elles décrivent les méthodes des réseaux d'intermédiaires ● Elles révèlent les pressions de l'Élysée, sous François Mitterrand, pour le versement d'une commission à M^{me} Deviers-Joncour

LONGTEMPS restée dans l'ombre de l'affaire Elf, puis de l'affaire Dumas, l'enquête sur les dessous de la vente des frégates de Taïwan, en 1991, connaît de nouveaux développements. Les juges d'instruction chargés de ce dossier, ouvert en 1997 à la suite d'une plainte du groupe Thomson pour « tentative d'escroquerie », ont saisi un lot d'archives contenant des notes internes à la haute hiérarchie du groupe d'électronique et relatives aux coulisses financières de l'opération « Bravo » - nom de code du contrat taïwanais.

Un de ces documents rapporte l'intervention, en 1992, d'un conseiller militaire de François Mitterrand pour convaincre le PDG de Thomson d'acquiescer une commission de 160 millions de francs sur le marché des frégates. Or ce versement était réclamé par un « réseau » d'intermédiaires derrière lequel se cachaient Christine Deviers-Joncour, alors compagne de Roland Dumas, et Alfred Sirven, ancien directeur d'Elf aujourd'hui



visé par plusieurs mandats d'arrêtés internationaux.

Les documents versés au dossier d'instruction attestent aussi qu'en 1991 le refus de payer cette commission s'expliquait par la conviction qu'éprouvait le dirigeant de Thomson, Alain Gomez, que les fonds réclamés à son groupe étaient destinés à revenir à des personnalités françaises. Dans une de ces notes, un de ses collaborateurs évoque clairement le soupçon d'un « financement politique ».

Outre ce réseau, les documents détaillent l'intervention de deux intermédiaires qui ont favorisé, à Taïwan et à Pékin, la conclusion du marché des frégates, d'un montant de 16 milliards de francs. Un de ces intermédiaires, un homme d'affaires taïwanais, a perçu 3 milliards de francs pour lui permettre de « fonctionner efficacement » auprès « de la structure politique de Taïwan », peut-on lire dans une des notes.

Lire page 8



SÉRIES DE L'ÉTÉ

Les héros de l'an Mil

3. Otton III, empereur nomade

Il faut d'abord imaginer ce jeune empereur d'à peine vingt ans qui fit déserter Charlemagne pour rendre hommage à sa dépouille mortelle et y placer un nez d'or. Otton III, qui rendit à Rome son rang de capitale du monde, a prolongé l'œuvre des Carolingiens, payant de sa personne en arpentant son empire à cheval jusqu'au bout de ses forces.

p. 10-11

Sous-traitance : la règle du jeu

LA CHAMBRE SOCIALE de la Cour de cassation a lâché une petite bombe. Dans deux arrêts rendus mardi 18 juillet, elle rappelle à l'ordre les entreprises en prenant une décision qui va rendre beaucoup plus difficiles les pratiques de sous-traitance, rebaptisées « externalisation ». La Cour interdit à une société de transférer ses salariés à un sous-traitant si ceux-ci ne font pas partie d'une « entité économique ». Derrière la volonté affichée des entreprises de se recentrer « sur le cœur de leur métier », se cache parfois une réalité plus prosaïque : faire des économies en confiant des salariés à des sous-traitants qui offrent des salaires plus bas ou des avantages sociaux moindres.

Lire page 13

Un million de pétales de roses pour les cent ans de « Queen Mum »

LONDRES de notre correspondant

Un défilé militaire avec survol d'un Spitfire suivi d'une marche rassemblant les 320 associations caritatives placées sous son parrainage, une parade de ses animaux préférés - dont les fameux corgis, la race de chiens pour laquelle elle éprouve une passion -, un gâteau d'anniversaire aux amandes de près de huit mètres de haut monté sur roulettes, la plus grande carte d'anniversaire au monde, un million de pétales de roses et douze mille invités triés sur le volet : la grandiose cérémonie du mercredi 19 juillet dans le centre de Londres marque le point d'orgue de la célébration des cent ans de la reine-mère.

Les festivités en l'honneur de l'arrière-grand-mère chérie des Britanniques, née le 4 août 1900, donnent une image de la « Queen Mum » aussi pimpante que ses chapeaux d'un mauvais goût très sûr. Sa popularité n'a jamais faibli dans le cœur de ses sujets. Peut-être parce que, reine douairière depuis la mort de son époux George VI en 1952, « Ma'am » réveille toutes les nostalgies d'une Angleterre désuète. Culte des chevaux,

jeux de charade, gin and tonic à volonté avant le dîner et propos routiniers sur le temps échangés avec ses dames de compagnie : la partition qui se joue dans sa résidence londonienne de Clarence House et au domaine familial des Bowles-Lyons, à Glamis, au milieu de la lande écossaise, est aussi lente, profonde et majestueuse que l'hymne national britannique.

Si cette vieille dame anglaise qui a oublié d'être à la mode triomphe toujours au box-office des « Royals », c'est aussi parce que, à l'inverse des jeunes Windsor, elle ne s'est jamais départie de la dignité qui sied à la dynastie. La quatrième fille du quinzième comte de Strathmore, c'est également cet indomptable courage lors du Blitz nazi de 1940. Nul n'a vécu la grandeur et la décadence de l'Empire plus intensément que la dernière impératrice des Indes qui a vu le jour alors que la reine Victoria terminait un règne de soixante-trois ans !

Signe des temps, la presse s'est pourtant efforcée de dépoussiérer l'image convenue de « Lady Courage ». Elle est décrite dans un documentaire diffusé par la chaîne Channel 4

comme autoritaire, cassante, impitoyable. Sa rancune est tenace. La duchesse de Windsor, qu'elle a poursuivie de sa haine jusqu'à sa mort pour avoir précipité l'abdication en 1936 de son beau-frère Edouard VIII, l'a appris à ses dépens. Tout comme Diana, à qui elle n'a jamais pardonné d'avoir transigé avec ce qu'imposent le rang et la naissance après son divorce du prince Charles, le petit-fils chéri. Les modernistes la tiennent pour responsable de la congélation de l'institution dans un conservatisme d'un autre âge.

Certains commentateurs soulignent aujourd'hui les choix hasardeux d'une femme de pouvoir qui passe pour réactionnaire et peu sensible aux problèmes des minorités raciales. Le rappel de son soutien à la politique d'apaisement de Chamberlain en 1939, de son opposition à la décolonisation dans les années 60 et de son hostilité déclarée à l'égard des travaillistes, a égratiné l'hagiographie officielle d'une personnalité qui reste représentative de son milieu d'origine, la haute aristocratie.

Marc Roche



L'ÉTÉ FESTIVAL

La Roque-d'Anthéron

Vingt ans de piano

Le Festival de piano de La Roque-d'Anthéron fête son vingtième anniversaire. Une longévité qui tient du petit miracle pour une manifestation consacrée à un seul instrument. Cinquante mille mélomanes sont attendus dans la petite ville du Lubéron.

p. 24 à 26

Corse : M. Jospin à l'heure du choix



JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

À LA VEILLE d'une réunion cruciale, jeudi 20 juillet, Lionel Jospin est sommé de préciser ses choix pour l'avenir de la Corse. Après l'avertissement lancé par Jean-Pierre Chevènement, ce sont les élus de tous bords qui lui demandent de trancher.

Lire p. 6 et notre éditorial p. 12

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Vendredi 21 juillet avec Le Monde daté samedi 22 juillet

NICHOLAS BLINCOE

Ma première expérience de possession démoniaque

Nouvelle inédite

Le Monde - GALLIMARD

CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI UNE NOUVELLE INÉDITE DE LA SÉRIE NOIRE

POINT DE VUE

Le Medef et les chômeurs : un marché de dupes

par François Eymard-Duvernay

LA refonte de l'assurance-chômage impulsée par le Medef a débouché, le 14 juin, sur un protocole d'accord sur les « voies et moyens favorisant le retour à l'emploi » comportant une « convention d'aide au retour à l'emploi » (CARE). Ce texte doit être soumis pour avis au conseil supérieur de l'emploi mercredi 19 juillet.

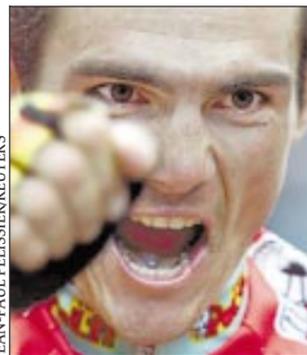
Economistes, sociologues, juristes, nous souhaitons attirer l'attention sur les profonds déséquilibres que recèle cette nouvelle convention. Rien ne garantit qu'elle augmente d'une façon quelconque les chances pour les chômeurs de retrouver un emploi. L'aspect « police des chômeurs » est certain. La contrepartie d'aide accrue au retour à l'emploi n'est aucunement garantie.

Cette question nous semble cruciale et nous souhaitons centrer notre argument sur elle. D'autres critiques, très fondamentales, peuvent être ou ont été faites à la convention. Est-il juridiquement

possible qu'une refonte aussi profonde de la relation salariale soit réalisée par la négociation collective (et par deux syndicats seulement du côté salariés), et non par la loi ? La convention ne porte-t-elle pas atteinte à la liberté fondamentale de choisir son emploi ? N'y a-t-il pas risque d'un système à deux vitesses, creusant l'écart entre chômeurs ? Le service public de l'emploi n'est-il pas profondément fragilisé par le nouveau dispositif ? Faut-il baisser dès aujourd'hui les cotisations qui alimentent l'indemnisation alors qu'une part importante des chômeurs est peu ou mal indemnisée ?

Lire la suite et une liste de cosignataires page 12, ainsi que nos informations page 7

François Eymard-Duvernay est professeur d'économie à l'université Paris-X, conseiller scientifique au Centre d'études de l'emploi.



TOUR DE FRANCE

La revanche de Virenque

Il n'avait plus gagné d'étape du Tour de France depuis 1997. Mardi 18 juillet, Richard Virenque (photo) a renoué avec la victoire dans sa course fétiche, qu'il avait quittée en larmes en 1998 dans la tourmente de l'affaire Festina. Pour la première fois depuis le départ, le maillot jaune Lance Armstrong a semblé à la peine.

p. 18-19

International.....	2	Aujourd'hui.....	18
France.....	6	Abonnements.....	20
Société.....	8	Météorologie-Jeux... 22	
Régions.....	9	Carnet.....	23
Horizons.....	10	Culture.....	24
Entreprises.....	13	Guide culturel.....	26
Tableau de bord.....	15	Radio-Télévision.....	27

PROCHE-ORIENT « Dans le meilleur intérêt de la paix », le président américain, Bill Clinton, a repoussé d'un jour son départ de Camp David, initialement prévu

mercredi matin (heure de Washington), pour le sommet du G 8, à Okinawa, au Japon. Il veut s'efforcer de parvenir à un accord entre Israéliens et Palestiniens, réunis depuis le

11 juillet. ● JÉRUSALEM-EST serait le principal point de blocage entre les deux parties, aucune « solution » ne comblant le fossé qui sépare leurs positions. ● LA DIFFICULTÉ de l'ap-

plication des divers accords conclus depuis septembre 1993, pourtant bien moins compliqués et sensibles que la question de Jérusalem, préfigurerait la complexité de la tâche.

● DANS LE CAMP de réfugiés palestiniens d'El-Shatt, à Gaza, le scepticisme est grand quant à un règlement équitable des problèmes en suspens.

Bill Clinton se donne un sursis pour arracher un accord à Camp David

« Dans l'intérêt de la paix », le voyage du président américain au Japon pour la réunion du G 8, qui devait commencer mercredi matin 19 juillet, a été reporté d'une journée. Cette décision a relancé les spéculations sur l'issue du sommet Arafat-Barak

THURMONT (Camp David)

de notre envoyé spécial

Camp David n'a pas failli à la riche tradition des sommets internationaux : en pleine nuit, alors que tout paraît bloqué, un événement nouveau peut relancer la machine et l'intérêt pour une partie qui semble terminée. P. J. Crowley, porte-parole du Conseil national de sécurité et permanencier de nuit au centre de presse de Thurmont, en a été, cette fois, le messager. Dans la nuit du mardi 18 au mercredi 19 juillet, M. Crowley a officiellement annoncé que le président Bill Clinton « regrettait » de devoir repousser de vingt-quatre heures son départ pour le Japon, mais qu'il le faisait « dans le meilleur intérêt de la paix ». Attentif à ne pas dire un mot de trop, M. Crowley a indiqué ce que tout le monde avait compris : le report est nécessaire pour, peut-être, trouver l'accord qu'Israéliens et Palestiniens tentent vainement de conclure depuis le 11 juillet.

Le voyage du président américain, attendu à la réunion du G 8 sur l'île d'Okinawa (Japon), faisait depuis deux jours l'objet de toutes les interrogations. Irait-il ? Repousserait-il ? Annulerait-il ? Chacune de ces ques-

tions était accompagnée de spéculations sur l'état d'avancement du sommet. Le report donnera lui aussi matière à hypothèses. Alors que les parties paraissent sérieusement bloquées sur leurs positions, la plus probable des hypothèses demeure que Bill Clinton va mettre à profit ce sursis pour tenter d'imposer une solution de compromis, qui permette de sortir de l'impasse. Nul ne sait si une telle solution est possible, tant le secret des discussions est bien gardé.

En plus d'une semaine de sommet, les journalistes auront tout essayé : questions directes et indirectes, emploi du conditionnel présent ou passé, fausse désinvolture pour demander une précision mineure qui, en réalité, constitue un sujet majeur, ou plaisanterie propre à surprendre l'individu le mieux prévenu. Mais aucun n'a réussi à prendre en défaut Joe Lockhart, porte-parole de la Maison Blanche et champion toutes catégories de la langue de bois. Aussi, quand, d'aventure, M. Lockhart dit un tout petit peu plus que rien, les journalistes en ont le tournis. Lundi soir, déjà questionné sur le fameux voyage de Bill Clinton au Japon, il

s'était laissé aller à une pseudo-confiance : « Je crois que lorsque le président partira, les parties auront terminé leur travail. » L'accord est proche, avaient aussitôt diagnostiqué les commentateurs. Quelques heures plus tard, les Palestiniens s'employaient à refroidir cet enthousiasme, assurant que la crise était telle que le départ de Camp David de Yasser Arafat n'était qu'une question d'heures.

Mardi soir, M. Arafat n'était toujours pas parti lorsque, vers 18 heures, Joe Lockhart a prononcé une nouvelle petite phrase : « Le président Clinton partira demain matin pour le Japon. » S'il part, il est très improbable que ses hôtes restent, en ont aussitôt conclu ses auditeurs. L'échec était-il consommé ? Pas si sûr, puisque le porte-parole de la Maison Blanche ajoutait aussitôt que les négociations continuaient – et que « leur allure a sensiblement augmenté ces derniers jours » – il serait toujours temps de faire état d'un nouveau développement. Celui-ci est intervenu quelques heures plus tard, avec le report du voyage de Bill Clinton.

Durant toute la journée de mardi, les mêmes rumeurs contradictoires

de progrès et d'échec ont couru, chacun s'évertuant à tirer la leçon définitive d'événements infimes, conclusions contredites aussi vite que connues. Mardi matin, une cinquantaine d'adolescents d'un mouvement de jeunesse américain proche du Parti travailliste étaient venus manifester leur soutien à « la paix », c'est-à-dire au premier ministre israélien Ehoud Barak.

Pour MM. Arafat et Barak, il paraît impossible que les négociations s'arrêtent sur un revers

Sur la même pelouse, une dizaine de jeunes religieux opposés au sommet entendaient rappeler, photos de victimes disposées sur le sol, le souvenir de ceux qui étaient morts à cause du « terrorisme arabe ». Les deux groupes se sont d'abord obser-

vés puis ont engagé la discussion et chanté ensemble la célèbre chanson « Jérusalem d'or », devenue en Israël, après la Guerre des Six-Jours, le symbole de la réunification de la ville sous contrôle de l'Etat juif.

C'est bien là tout le problème, la question la plus sensible du sommet : le refus d'Israël d'abandonner sa souveraineté sur la Ville sainte toute entière et le refus concomitant du président de l'Autorité palestinienne de n'accepter rien de moins que la sienne sur sa partie orientale. Malgré diverses propositions israéliennes visant, d'une part, à étendre les frontières de la ville de façon à y intégrer les colonies juives qui la jouxtent et, d'autre part, à faire passer sous « contrôle » palestinien tous les quartiers arabes du « Grand Jérusalem », aucun progrès fondamental, affirmation des responsables des deux bords, n'a été accompli sur un dossier qui bloque toujours sur la valeur du mot « contrôle ».

Les réunions répétées entre délégations, comme la consultation d'experts, n'ont apparemment pas permis de surmonter le fossé entre Ehoud Barak et Yasser Arafat. Le premier, dont l'opposition, mardi, a déposé une nouvelle proposition de

loi appelant à des élections anticipées qui a toutes les chances d'être votée, estime qu'une concession majeure sur Jérusalem lui coûterait son fauteuil ; le second, dont les derniers sondages révèlent une popularité en chute sensible dans la population palestinienne, craint qu'un retour en Palestine sans Jérusalem-Est dans sa besace lui coûte politiquement trop cher, et peut-être même la vie, comme la paix avec Israël avait coûté la vie au président égyptien Anouar El Sadate.

Pourtant, il faudra bien trouver un compromis, tant il paraît impossible que les négociations s'arrêtent sur un revers. S'il revient en Israël les mains vides, Ehoud Barak, qui n'a plus de majorité, sera en difficulté pour gagner les élections anticipées qui se profilent. Il risque également de devoir faire face à des explosions incontrôlées de violence dans les territoires occupés. S'il rentre en Palestine sur un échec, Yasser Arafat, qui s'est engagé à proclamer l'Etat palestinien le 13 septembre, aura des difficultés à le faire reconnaître par la communauté internationale, et encore plus à le faire financer.

Georges Marion

Le « complot »

Huit organisations palestiniennes opposées au président palestinien, Yasser Arafat, ont dénoncé mardi 18 juillet à Damas le « complot » de Camp David. « C'est un grand complot qui se trame à Camp David pour liquider la cause palestinienne. L'équipe d'Arafat ne représente pas le peuple palestinien, car elle a déjà perdu sa légitimité en signant les accords d'Oslo avec l'ennemi sioniste » en 1993, ont indiqué, dans un communiqué, les huit organisations. « Nous poursuivons la lutte pour faire échec aux accords défaitistes et réaliser les objectifs nationaux palestiniens. » Le mouvement de la résistance islamique Hamas, le Djihad islamique, le Front populaire de libération de la Palestine-commandement général (FPLP-CG d'Ahmad Jibril) et le Fatah-Intifada du colonel Abou Moussa figurent parmi ces huit organisations. Le Front populaire et le Front démocratique de libération de la Palestine, opposés aux accords d'Oslo, n'ont pas signé le communiqué. – (AFP)

A Gaza, les « oubliés du monde » attendent depuis si longtemps

GAZA

de notre envoyé spécial

A l'entrée du camp de réfugiés d'El Shatt, dans la ville de Gaza, des couturiers attendent que l'électricité soit rétablie pour

REPORTAGE

Le quotidien de misère et la « routine forcée » poussent les réfugiés d'El Shatt au désespoir

travailler. Les lignes sont alimentées par une centrale israélienne et les coupures sont fréquentes. L'eau potable arrive dans des bidons tirés par un âne. L'eau du robinet est salée : elle sert à se laver. Les cubes de béton ont poussé entre des ruelles si étroites que deux hommes peuvent à peine se croiser. Par terre, il y a du sable et des débris. Le sable, utilisé dans la construction, tombe des murs qui s'effritent. Les « maisons » datent de 1954. Les eaux usées se répandent dans le sable. La chaleur est étouffante. L'odeur d'égoût et d'excréments imprègne tout. Des hommes sont assis sur des morceaux de parpaing. Ils regardent leurs enfants. Les enfants jouent.

Un jour, Atiya, un homme de soixante ans, est tombé nez à nez sur un serpent. Il menaçait les enfants. Atiya l'a ramassé. Il ne l'a pas tué. Il dort maintenant au fond d'un aquarium, dans du sable blanc. A côté du serpent, Atiya a accroché la photo d'une maison entourée d'arbres, avec une terrasse et un parasol. C'est le rêve d'Atiya. Il ne faut jamais perdre espoir. C'est ce qu'il dit à sa mère, qui attend, paralysée sur une paille, dans un coin de la maison. « Un jour, tu vas marcher. » Sa mère parfois sourit, répond : « Inch Allah ». « Une vie heureuse, une mort avec honneur », répète Atiya. Les morts, ici, sont évacués à la sauvette. Les ruelles sont trop étroites pour faire passer un cerceau. Les copains d'Atiya, Bajhat, l'ingénieur, et Abdel Rahman, le formateur d'agents administratifs, disent qu'en ce moment, « c'est comme si on était mort : on a aucun but dans la vie. On vit une routine forcée ».

« TRAITÉS COMME DES ANIMAUX »

Atiya affirme avoir été torturé à l'électricité par les soldats israéliens dans les années 1960. Depuis, dit-il, rien n'a changé : « Ils nous traitent comme des animaux ». Interdit, interdit, « tout est interdit ». Atiya a trouvé une astuce pour créer une petite ventilation : il a descendu un parpaing par-ci, un

parpaing par-là. Un léger souffle traverse la maison. Les femmes restent enfermées dans une chambre. En comptant les enfants, les petits-enfants, la grand-mère, ils vivent à sept dans un deux pièces. Les petits dorment par terre, sous le serpent et la photo. Atiya dit qu'ici, « personne ne vient nous voir, nous sommes les oubliés du monde ».

Atiya suit les négociations à Camp David. Pour lui, les Israéliens sont comme des magiciens. « On ne sait pas où ils veulent aller. Ils sont les plus forts. Ils ne donneront que ce qu'ils veulent, en fonction de leurs intérêts ». Bajhat ajoute : « On dirait que ce sont des grands-parents, qui considèrent que nous ne sommes pas assez grands pour mener nous-mêmes notre vie. Sauf qu'en attendant, ils ne connaissent pas les droits de l'homme ». Atiya pense qu'ils finiront bien par « nous donner quelque chose, c'est notre rêve ».

Le plus révolté, c'est le jeune voisin, Nahad, 27 ans. Il a fait huit mois de prison pendant l'Intifada. « Il faudrait en recommencer une », affrontent les soldats israéliens qui protègent les colonies dans la bande de Gaza. « Il n'y a que ça qui fera céder Israël. » Il a vu l'administration de l'Autorité palestinienne se mettre en place. « Ils forment un clan. Ils détournent de l'argent des pays donateurs. On le voit bien : les projets sont revus à la baisse.

Les députés viennent nous voir avant les élections. Ils nous demandent ce qu'on veut. Une fois élus, on ne les voit plus. Les ministres se font construire des villas, achètent de beaux vêtements à Tel-Aviv, envoient leurs enfants faire des études à l'étranger. Et ici, dans ce camp, il y a plein de jeunes diplômés qui n'ont pas de travail, faute de piston. » Pour lui, il n'y a pas de démocratie à Gaza. « Si tu critiques Arafat ou l'Autorité, tu risques la prison. »

L'ACTION SOCIALE DU HAMAS

Le Mouvement de la résistance islamique Hamas est bien implanté dans le camp. Ses militants distribuent de la nourriture, de l'argent aux familles des prisonniers, organisent des colonies de vacances pour les enfants l'été. L'imam, membre du Hamas, ironise sur les négociations en cours : « Chaque accord doit être suivi d'un autre accord, pour appliquer le précédent. »

Atiya, lui, a confiance en Arafat : « Il se donne tout entier pour son peuple. Israël finira par trébucher. C'est le destin de ceux qui se croient toujours puissants. » Parfois, il le confesse, il n'a espoir en rien. « C'est terrible d'attendre et de ne rien voir venir. » Atiya répète : « Nous sommes les oubliés du monde. »

Dominique Le Guilledoux

La longue et tortueuse marche du processus engagé par les accords d'Oslo

LE SOMMET de Camp David n'aurait jamais dû avoir lieu. Toutes les questions en souffrance aujourd'hui examinées par les deux délégations, israélienne et palestinienne, auraient dû être réglées depuis longtemps. Mais la mécanique fragile des accords d'Oslo, signés en 1993, a connu de nombreux ratés, qui ont changé la nature de la « période intermédiaire » ouverte en 1993. Faute des petits pas prévus, qui auraient dû faciliter l'établissement d'une confiance réciproque, les deux camps sont restés arc-boutés sur des positions souvent antagonistes.

● OSLO 1993. Lorsque les accords d'Oslo sont signés, le 13 septembre 1993 sur la pelouse de la Maison Blanche, scellés spectaculairement par la poignée de mains historique du président du comité exécutif de l'OLP, Yasser Arafat, et du premier ministre israélien, Itzhak Rabin, ils doivent entrer rapidement dans les faits. Le calendrier prévoit qu'un accord doit être trouvé sur le retrait israélien de Gaza et de Jéricho, se concrétiser trois mois plus tard, le 13 décembre, et s'achever le 13 avril 1994, pour permettre l'installation d'une administration palestinienne provisoire, le pouvoir exécutif d'un Etat à venir. Le 13 juillet au plus tard de la même année, un Parlement palestinien

doit être élu qui disposera du pouvoir législatif.

● LE CAIRE 1994. En réalité, les retards s'accumulent. Les modalités du retrait israélien ne sont fixées que le 4 mai 1994 par les accords du Caire, négociés dans la douleur, comme ce sera la règle désormais. C'est à partir de cette date que s'ouvre la « période intermédiaire » qui devait s'achever cinq ans plus tard, en 1999, une fois tous les problèmes fondamentaux réglés (Jérusalem, les réfugiés, les colonies, les frontières de l'Etat palestinien et ses compétences). Selon les conclusions d'Oslo, l'examen de ces questions doit commencer dès le début de la troisième année de la période intermédiaire, c'est-à-dire en mai 1996. Yasser Arafat arrive à Gaza le 1^{er} juillet 1994, soit plus de deux mois après la date convenue à Oslo.

● OSLO II 1995. Sur fond d'attentats anti-israéliens meurtriers, un nouveau volet des accords israélo-palestiniens est conclu en septembre 1995 en Egypte et ratifié quelques jours plus tard, le 28 septembre, à Washington. Cette nouvelle entente, intitulée Oslo II, prévoit un échéancier pour de nouveaux retraits israéliens. Il définit trois zones d'autorité (A, contrôle palestinien total ; B, contrôle mixte ; C, contrôle israé-

lien total), qui donnent une carte de la Cisjordanie mouchetée, d'où son surnom de carte « léopard ». Trois retraits, prévus au rythme d'un tous les six mois, doivent permettre d'agrandir le territoire contrôlé par l'Autorité (par le glissement de zones B en zones A, et de zones C en zones B). Oslo II fixe également au 20 janvier 1996 la date de l'élection du Parlement et du président de l'Autorité palestinienne et prévoit un engagement de l'OLP à modifier sa Charte, qui évoque la destruction d'Israël. L'accord rappelle l'échéance du 4 mai pour le début des négociations sur le statut final des territoires palestiniens occupés.

Les échéances électorales palestiniennes sont tenues. Un mois après la date prévue, alors qu'Israël est engagé dans l'opération « Raisins de la colère » au Liban, le Conseil national palestinien amende sa Charte, dans des circonstances contestées par l'opposition nationaliste israélienne. En revanche, le retrait israélien hors des principales villes de Cisjordanie bute sur le cas d'Hébron. La présence, sous haute protection, de quelques dizaines de colons juifs extrémistes dans le centre-ville, perturbe le processus. Début mai, les négociations sur le statut final sont ouvertes, mais pour être gelées aussitôt, du fait des

élections générales anticipées décidées par Shimon Pérès (successeur d'Itzhak Rabin, assassiné le 5 novembre par un juif extrémiste). A la surprise générale, c'est Benyamin Néanyahu, chef du Likoud et contempteur des accords d'Oslo, qui est élu premier ministre.

● HÉBRON 1997. Le gel des discussions sur le statut final et le blocage d'Hébron mettent à bas la dynamique engagée à Oslo. Il faut attendre janvier 1997 et d'interminables discussions de chiffonniers pour parvenir enfin à un accord sur la dernière des grandes villes occupées de Cisjordanie (deux nouvelles zones sont définies à Hébron, l'une sous contrôle palestinien, l'autre sous contrôle israélien). Le nouveau texte fixe enfin les trois retraits prévus par Oslo II à mars 1997, septembre 1997 et à la mi-mai 1998. L'accord d'Hébron réaffirme la date butoir du 4 mai 1999 pour la fin des négociations sur le statut permanent.

● WYE RIVER 1998. Une fois encore, ce calendrier n'est pas appliqué à la lettre. La partie israélienne exige une nouvelle procédure d'annulation des parties controversées de la Charte palestinienne. Les Palestiniens dénoncent la poursuite de la colonisation et protestent contre le retard pris pour les redéploiements. Une nouvelle table ronde est organisée en

octobre 1998 aux Etats-Unis, à Wye River, qui débouche sur un accord. Un échéancier est prévu pour les trois retraits en souffrance et des questions oubliées contenues pourtant dans Oslo II, telles que la libération de prisonniers palestiniens, la construction d'un port et d'un aéroport à Gaza, et la création d'un passage protégé entre Gaza et la Cisjordanie.

● CHARM EL CHEIKH 1999. Ce calendrier n'est pas plus respecté que les autres, même si l'aéroport de Gaza est ouvert en novembre et si l'OLP modifie une nouvelle fois sa Charte. Il faut attendre une nouvelle année et une nouvelle majorité en Israël, dominée par les travaillistes, pour que l'on revienne au canevas d'Oslo. Négociés à Charm el Cheikh, en septembre 1999, les accords conclus entre le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le premier ministre israélien, Ehoud Barak, fixent un nouveau calendrier exigeant. Construction du port, ouverture du passage protégé entre le sud de la Cisjordanie et Gaza, puis entre le nord de la Cisjordanie et Gaza, libération de prisonniers, retraits israéliens. A chaque nouvelle étape correspond une date précise.

Cette feuille de route prévoit également la conclusion d'un accord-cadre, portant sur les sujets

essentiels, prévu en février 2000, et d'un accord final, fixé au 13 septembre 2000, sept ans après la signature d'Oslo, alors que la « période intermédiaire » est achevée depuis plus d'un an déjà (le 4 mai 1999) et que les institutions palestiniennes, mises en place dans l'intervalle, sont donc déjà, d'un strict point de vue juridique, « illégales ». En dépit de certains succès (les deux premiers retraits israéliens prévus, des libérations de prisonniers palestiniens, l'ouverture du passage protégé sud), les deux camps ne parviennent pas à appliquer le calendrier à la lettre sur deux points qui deviennent essentiels : le troisième retrait israélien et l'accord-cadre pour les questions fondamentales du conflit israélo-palestinien.

● CAMP DAVID 2000. Convoqué dans la hâte après l'annonce par l'OLP, le 3 juillet, de son intention de proclamer l'Etat palestinien le 13 septembre, avec ou sans accord, le sommet de Camp David s'ouvre donc dans un climat de scepticisme, somme toute légitime au vu des précédents : comment les deux camps pourraient-ils s'entendre en quelques jours alors qu'ils avancent si lentement et si difficilement depuis tant d'années ?

Gilles Paris

L'Union européenne et le Japon veulent donner une nouvelle impulsion à leur coopération

Un sommet a été organisé à la veille de la réunion du G 8 à Okinawa

Une coopération plus active entre l'Union européenne et le Japon pour la prochaine décennie a figuré à l'ordre du jour du bref sommet UE-Ja-

pon, mercredi 18 juillet à Tokyo. Le cadre général des relations nippo-européennes avait été fixé en 1991 par une déclaration conjointe. Dans leur

déclaration finale, l'UE et le Japon réaffirment « leur volonté de renforcer leurs relations, y compris économiques et commerciales ».

TOKYO

de notre envoyée spéciale

C'est une nouvelle étape dans les relations entre l'Union européenne (UE) et le Japon que devrait consacrer le sommet qui s'est tenu, mercredi 19 juillet à Tokyo, en présence de Jacques Chirac, président en exercice de l'Union européenne, de Yoshiro Mori, le premier ministre japonais, et de Romano Prodi, le président de la Commission européenne.

Dix ans après le premier sommet du genre, les liens entre Tokyo et l'UE ont bien changé : les deux zones vivaient jusqu'alors leurs relations sur la base d'un texte défini en 1991, à une période où régnaient le tout-puissant patron de Peugeot, Jacques Calvet, et le premier ministre, Edith Cresson. Le Japon était encore à son apogée économique.

Aujourd'hui, l'époque est à Carlos Ghosn et au rachat de Nissan par Renault. Le Japon sort à peine du marasme économique et, bien que l'Europe ait accumulé un déficit commercial record de quelque 64 milliards de dollars depuis la crise asiatique, elle est devenue en 1999 le premier investisseur étranger au Japon. L'heure était venue pour l'Europe de resserrer les liens avec la deuxième puissance économique mondiale, et de tenter, une fois de plus, d'implanter un coin dans l'ancienne liaison qui unit Tokyo à Washington.

Les circonstances sont favorables : la France préside l'Union européenne et l'attachement de Jacques Chirac pour l'archipel n'est plus à prouver ; dès janvier 2000, le ministre des affaires étrangères nippon, Yohei Kono, avait souhaité que la première décennie du troisième millénaire soit européenne.

Le premier ministre Yoshiro Mori l'a réaffirmé il y a quelques jours : « Pour que les grands ac-

teurs mondiaux comme le Japon, l'Europe et les Etats-Unis puissent œuvrer en commun pour la paix et la prospérité dans le monde, il est de plus en plus important de renforcer nos relations avec l'Europe, qui devient une entité majeure et un partenaire important. Nous devons consolider encore plus nos relations dans les domaines politique, économique et culturel », a-t-il déclaré, ajoutant avec quelque emphase qu'il voulait « construire des relations nippo-européennes dignes du nouveau siècle ».

L'occasion d'implanter un coin dans l'ancienne liaison qui unit Tokyo à Washington

A l'avant-veille du Sommet d'Okinawa, l'occasion était trop belle pour l'Europe d'afficher un front uni sur de nombreux sujets qui seront évoqués dans le cercle plus élargi des chefs d'Etat du G 8. Limité à cinquante petites mi-

nutes, la réunion n'en a pas moins affiché de grandes ambitions pour ce nouveau partenariat.

Dans une déclaration finale âprement discutée, les deux puissances réaffirment leur « volonté de renforcer leurs relations, y compris les relations économiques et commerciales ». Les chefs d'Etat ont insisté sur leur « attachement commun à la paix et aux valeurs fondamentales de liberté, de démocratie de respect des droits de l'homme et de l'état de droit ».

Considérant les changements mondiaux intervenus au cours de la décennie écoulée et les progrès réalisés dans leurs relations bilatérales depuis la signature de la Déclaration conjointe du 18 juillet 1991, les chefs d'Etat et de gouvernement ont souhaité donner une impulsion nouvelle à leur coopération et déclaré « que la prochaine décennie, débutant en 2001 », serait « la décennie de la coopération nippo-européenne ».

Les chefs d'Etats se sont engagés à œuvrer dans quatre directions : la promotion de la paix et de la sécurité, (avec une réduction des tensions dans la péninsule coréenne, la création d'une nation timoraise, un soutien au pacte de stabilité dans les Balkans, et une

Accord nippo-américain dans les télécommunications

Charlene Barshefsky, représentante américaine pour le commerce, a annoncé, mercredi 19 juillet, la conclusion d'un accord entre les Etats-Unis et le Japon, prévoyant une ouverture plus grande du marché japonais des télécommunications à la concurrence. L'accord, conclu à Tokyo, prévoit une baisse des tarifs d'interconnexion pratiqués par l'opérateur japonais NTT, c'est-à-dire du prix que doivent payer les autres opérateurs pour utiliser ses infrastructures, afin de proposer leurs services aux consommateurs japonais. En deux ans, NTT réduira de 50 % le coût d'accès à son réseau régional, et de 20 % le coût d'accès à son réseau local.

Selon Mme Barshefsky, cet accord « devrait permettre aux opérateurs de télécommunications mondiaux d'économiser plus de 2 milliards de dollars sur les deux prochaines années ». Le président Clinton a, quant à lui, estimé qu'il s'agit d'« un accord gagnant-gagnant pour les Etats-Unis et le Japon », qui permettra « d'augmenter le nombre de consommateurs japonais qui se connectent à l'Internet ».

Poussées inflationnistes des deux côtés de l'Atlantique

LA HAUSSE des prix du pétrole ravive les tensions inflationnistes dans l'Union européenne et aux Etats-Unis, comme le montrent les statistiques publiées mardi 17 juillet à Bruxelles et Washington. Dans la zone euro, l'augmentation des prix a atteint 2,4 % en rythme annuel en juin, nettement au-dessus du 1,9 % enregistré en mai. Aux Etats-Unis, sur les six premiers mois de l'année, l'inflation progresse à un rythme annuel de 4,2 %, alors que ce chiffre était de seulement 2,2 % l'an dernier à la même époque.

Les prix de l'énergie expliquent le phénomène dans les deux cas. Mais les conséquences ne sont pas partout les mêmes. En Europe, la hausse des prix à l'importation semble se répercuter dorénavant sur les biens de consommation, ce

qui n'est pas le cas aux Etats-Unis. Dans la zone euro, l'inflation de base (hors énergie, alcool et tabac) a en effet progressé en juin de 1,3 %, soit plus qu'au mois de mai, où elle était de 1,1 %).

La Banque centrale européenne (BCE) n'exclut pas que l'inflation dépasse le cap des 2 % dans les mois à venir, soit un niveau supérieur à l'objectif. Dans son dernier bulletin mensuel, publié jeudi, la BCE a tiré la sonnette d'alarme en estimant que, « durant l'été, le rythme de hausse des prix à la consommation au sein de la zone euro continuera probablement d'être affecté par les répercussions graduelles de l'augmentation des prix à l'importation, qui est liée principalement à la progression des coûts de l'énergie et à la dépréciation antérieure du taux de change

de l'euro ». Une mise en garde qui laisse penser que la BCE pourrait être incitée à relever son taux directeur dès le mois de septembre, après la hausse effectuée le 8 juin.

SÉRÉNITÉ AMÉRICAINE

Aux Etats-Unis, le scénario est différent, grâce à la force du dollar. Les autorités ont indiqué que les prix de l'énergie comptaient pour les trois quarts dans les chiffres publiés mardi. Les économistes ne s'inquiètent donc pas trop de l'inflation de base aux Etats-Unis, même si celle-ci a atteint un rythme annuel de 2,6 % pendant les premiers six mois de l'an 2000, contre moins de 2 % pour la même période de l'année précédente. La force du dollar protège les importations de l'inflation importée et les biens de consom-

mation progressive des armes de petit calibre) ; le renforcement d'un partenariat économique et commercial, notamment dans le domaine des technologies de pointes ; le développement de la lutte contre la pauvreté ; le développement de la coopération scientifique et technologique dans les domaines de l'environnement, de la santé de la sécurité alimentaire, de l'éducation, notamment, et le renforcement des liens culturels.

Trois sujets font l'objet de déclarations séparées : l'Indonésie (à la demande des Japonais, où l'Union européenne et le Japon réaffirment leur soutien au processus de réformes démocratiques mené par le gouvernement indonésien ; le processus de paix au Moyen-Orient, pour lequel ils se félicitent de la réunion qui se déroule actuellement entre Israéliens et Palestiniens à Camp David ; et l'OMC.

L'Union européenne et le Japon avaient déjà fait front commun à Seattle. Les deux partenaires s'engagent aujourd'hui à « tenter de lancer le nouveau cycle de négociations dans le courant de l'année », à « coordonner leur action avec les pays en développement » et à veiller à ce que le prochain cycle prenne en compte « la protection de l'environnement, la sécurité alimentaire et sanitaire des consommateurs et les autres préoccupations légitimes de la société ».

Si la déclaration, qui fera l'objet d'un plan d'action, montre que le Japon considère désormais l'Europe comme une véritable entité politique, elle a largement laissé de côté les aspects économiques. Malgré la volonté affichée du Japon de s'affranchir de relations trop étroites avec les Etats-Unis, ces derniers restent de loin les premiers partenaires commerciaux du Japon.

Babette Stern

mation continuent à évoluer dans un contexte non inflationniste.

Du coup, les leçons du regain d'inflation sont différentes. En Europe, le commissaire européen chargé des affaires monétaires, Pedro Solbes, a estimé, mardi, qu'il fallait accélérer la libéralisation dans les secteurs-clés, comme les télécommunications, pour combattre la hausse de l'inflation dans la zone euro. Aux Etats-Unis, les chiffres de l'inflation, qui peuvent justifier de nouvelles hausses de taux, sont interprétés comme un appel à ralentir la progression de la demande afin de permettre un « atterrissage en douceur » de l'économie américaine.

Lucas Delattre et Philippe Ricard

Le gouvernement britannique ouvre les vannes budgétaires

Il se prépare en vue d'élections anticipées

LONDRES

de notre correspondant

Quarante-trois milliards de livres sterling, c'est-à-dire 68 milliards d'euros supplémentaires, seront dépensés par le Trésor britannique d'ici 2004 pour essayer de remettre à flot les services publics en déshérence du Royaume-Uni. Présentée mardi 18 juillet au Parlement par le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, véritable numéro deux du gouvernement et vieux frère ennemi de Tony Blair, la « révision des dépenses globales », qui s'apparente à une loi de finances rectificative sur trois ans, voire à un « trésor de guerre » destiné à préparer les élections générales qui seront sans doute anticipées en 2001, s'est attiré des vivats unanimes sur les bancs du Parti travailliste. Du baume au cœur après les déboires de son chef, dont les confidences sur ses problèmes d'image se sont retrouvées à la « une » de la presse (*Le Monde* du 19 juillet).

Education, santé et transports sont les grands bénéficiaires de la manne

Après trois ans d'austérité, le « chancelier de fer », qui n'aime rien tant que ce sobriquet censé l'associer à la dame du même nom et à une image de prudence fiscale qu'il entretient soigneusement, a énoncé ses bonnes nouvelles les unes après les autres pendant plus d'une heure. « Ce plan, a-t-il d'abord expliqué, devrait effacer les dégâts de plusieurs décennies de sous-investissement dans nos services publics (...). Les allocations de dépenses que j'annonce aujourd'hui pour 2001 à 2004 ont été rendues possibles parce que, après avoir éliminé les 28 milliards de livres de dettes dont nous avons hérité il y a trois ans et réduit la dette nationale, l'état de nos finances publiques est puissant. (...) Nous avons été prudents pour une bonne raison », a ajouté l'orateur : « Nos choix sont la stabilité, l'emploi et l'investissement à long terme. A ceux qui s'opposent à nos projets de dépenses de nous dire leurs. »

Récemment requinqués dans une série de sondages qui place les conservateurs à 35 % des inten-

tions de vote, contre 42 % pour les travaillistes au pouvoir, les Tories se sont contentés jusqu'à présent de dire qu'ils allaient étudier de près le catalogue de dépenses gouvernementales. En tout état de cause, ils ont l'intention de se présenter devant les électeurs comme le parti « qui taxe le moins ». Le signal de départ de la campagne électorale est pratiquement donné. John Edmonds, le secrétaire général du puissant syndicat GMB (métallistes), associé au travaillisme, s'est félicité que ceux « qui ont voté Labour dans l'espoir de renverser le déclin de nos services publics vont enfin constater que leur confiance a été bien placée. Ce catalogue de dépenses est la meilleure nouvelle pour nos services publics depuis quarante ans », a-t-il ajouté.

Education, santé et transports, trois secteurs particulièrement chers au cœur du contribuable et de l'utilisateur qui n'en peut mais, sont une fois de plus les grands bénéficiaires de la manne distribuée par M. Brown. Sur les 43 milliards de livres supplémentaires promis, 13 milliards iront à l'amélioration d'un système de santé qui fait encore attendre les assurés pendant plus d'un an parfois pour une opération bénigne ; 12 milliards iront à une éducation publique qui n'assure pas encore l'alphabetisation complète de tous ses élèves et 4 milliards seront consacrés à l'amélioration d'un réseau de transports publics calamiteux.

En baisse réelle depuis près d'une dizaine d'années, c'est-à-dire depuis la fin de la guerre froide, la défense – que Tony Blair souhaitait soigner ne serait-ce que pour renforcer son image d'homme d'Etat déterminé à faire entendre la voix britannique dans le concert des nations – verra à nouveau son enveloppe augmenter, passant de 23,6 milliards de livres à 25 milliards.

Suivent toute une série d'augmentations : pour le ministère de l'intérieur, avec pour priorité la lutte contre la criminalité qui augmente et l'embauche de nouveaux policiers ; pour celui des affaires étrangères, dont l'enveloppe destinée à l'aide internationale augmentera notamment de 6,2 % l'an jusqu'en 2004 ; pour la culture (+ 4,4 %). Le budget dévolu au gouvernement autonome de l'Irlande du Nord va, pour sa part, pratiquement doubler d'ici à la fin de la période retenue. Tout est en place pour des élections anticipées.

Patrice Claude

Les Quinze enseignent le capitalisme aux cadres cubains

LA HAVANE

correspondance

« Non, non, je n'en veux pas, mais mets-le tout de même dans mon cabas ! » Ce proverbe, très populaire à Cuba, sied à merveille à la façon d'envisager, à l'heure actuelle, l'économie de marché dans l'île socialiste. Le Deade (diplôme européen de gestion et de direction d'entreprise), fort de deux cents diplômés et cent étudiants cubains, en témoigne, tout comme il prouve que discours politique et réalité sont deux choses bien distinctes à Cuba. L'objectif principal du Deade, au terme d'un cours financé par la Commission européenne, est de « former des cadres supérieurs cubains à assumer de hautes responsabilités dans les entreprises actuelles ou futures de Cuba, qu'elles soient étatiques ou mixtes ». Autrement dit, il s'agit d'un véritable master en capitalisme, incluant des disciplines telles que le marketing ou la gestion des ressources humaines. Paradoxalement, le cours a reçu une bénédiction officielle dans un pays qui se targue d'être le dernier bastion du socialisme, et fait fureur parmi les élèves, dirigeants d'entreprises.

Les cours sont dispensés à Cuba par des professeurs enseignant à l'Esade (*Escuela su-*

perior de administracion y direccion de empresas) de Barcelone, HEC, la London School of Economics, la Universidad Nova de Lisbonne et la Politécnica de Madrid. Certains sont d'ardents défenseurs du libéralisme, mais les Cubains se disent ravis, si l'on en croit Francisco Lamolla, professeur de l'Esade, responsable du cursus. Celui-ci dure douze semaines et s'adresse à cent participants. Sa troisième édition se déroule en ce moment. Lamolla se déclare impressionné par « la soif de connaissance » d'étudiants dont la « motivation est incroyablement ».

FAVORISER L'OUVERTURE D'ESPÉRITÉ

Dans un premier temps, le cours n'a été dispensé qu'à La Havane où il a réuni 40 chefs d'entreprise, 30 professeurs d'université et 30 jeunes diplômés. Mais, cette année, la répartition a changé : sur 104 élèves, 84 sont des responsables d'entreprises, et non des moindres. On trouve ainsi parmi eux quatre dirigeants de raffineries de canne à sucre, des sous-directeurs d'hôtels, voire des directeurs de compagnies du Conseil d'Etat. De plus, le cours s'étend maintenant à Santiago.

L'un des objectifs du programme du Deade est de favoriser l'ouverture d'esprit de ses

élèves. « Nous leur montrons comment fonctionnent les entreprises modernes en Europe et, ensuite, ils appliquent dans leur travail ce qui leur semble opportun ou ce qu'ils peuvent appliquer », précise Lamolla. Une enquête réalisée l'an dernier auprès des dirigeants diplômés des deux premiers cours est révélatrice : « Les personnes interrogées ont estimé qu'il conviendrait d'appliquer dans leur entreprise 85 % des enseignements. »

L'un des travaux pratiques consiste à demander aux étudiants de présenter un projet de petite entreprise. « Beaucoup d'entre eux ont proposé de créer des paladares [petits restaurants] ou des commerces ambulants de nourriture », explique Lamolla, pour lequel l'expérience a été quelque peu frustrante. « Le problème, c'est que nous sommes entrés dans la crise tous ensemble, mais que l'on n'en sort qu'un par un », explique un économiste cubain. Malgré cette mentalité du « sauve-qui-peut », les organisateurs du cours sont persuadés qu'il en reste toujours quelque chose. Fût-ce un petit fond. Qui n'a pas vraiment le goût du socialisme.

Mauricio Vicent (El Pais)

(Traduit de l'espagnol par Carmen Val Julian)

LES TROISIÈMES CYCLES DE L'ISG

Ciblez les métiers en développement

- Marketing stratégique, développement et communication commerciale
- Création, reprise et management de PME
- Ingénierie d'affaires et négociations internationales
- Finance internationale, trading et marchés des capitaux
- Audit, conseil et contrôle de gestion
- Gestion des Ressources Humaines et organisation des entreprises
- Logistique et grande distribution
- Management et nouvelles technologies : du multimédia au commerce électronique
- Droit et management des affaires européennes / euro transactions
- Communication globale et information
- Executive MBA pour cadres d'entreprise en activité (week-ends et soirées)
- International MBA dispensé sur 3 continents (Europe, Amérique, Asie)

15 mois de spécialisation, 8 mois de pratique (pré-emploi) en entreprise.

Admission : BAC + 4, BAC + 5 • CADRES D'ENTREPRISE (pouvant justifier de plusieurs années d'expérience)



DONNEZ RAISON A VOS AMBITIONS

Contact : Marion Maury
ISG - 8, rue de Lota 75116 Paris - Tél. 01 56 26 26 26

A Jolo, les rebelles musulmans d'Abu Sayyaf ont libéré sept otages malaisiens

Les spéculations abondent sur les promesses faites aux insurgés

Les islamistes philippins du groupe Abu Sayyaf ont libéré, mercredi 19 juillet, un groupe de sept Malaisiens pris en otages dans l'île malai-

sienne de Sipadan le 23 avril en même temps que les touristes occidentaux capturés et retenus en captivité depuis près de trois mois. La

presse philippine s'interroge sur les promesses éventuellement faites par les autorités aux ravisseurs pour ces libérations.

LES REBELLES islamistes philippins du groupe Abu Sayyaf ont libéré, mercredi 19 juillet, sept otages malaisiens qu'ils détenaient en l'île de Jolo dans le sud des Philippines, a rapporté le radio de Manille citant une source au palais présidentiel. Le chef des négociateurs du gouvernement philippin, Roberto Aventajado, avait auparavant déclaré qu'il allait se rendre à Zamboanga, sur la côte sud de l'île de Mindanao, près de Jolo, pour les accueillir.

Un avion malaisien est arrivé à Zamboanga mercredi, quelques heures avant la libération, pour prendre en charge les ex-otages - qui avaient été enlevés le 23 avril sur l'îlot malaisien de Sipadan en compagnie de dix autres touristes étrangers de diverses nationalités - et les ramener au pays.

Mardi, les insurgés avaient libéré Renate Wallert, ressortissante alle-

mande en mauvaise santé, premier otage occidental à être relâché par les rebelles d'Abu Sayyaf sur Jolo. M^{me} Wallert, qui n'a fait aucune déclaration depuis son retour dans sa ville de résidence, Goettingen, a été hospitalisée dans un état « relativement bon », selon ses médecins.

Après la libération de ces sept Malaisiens, le groupe Abu Sayyaf retient toujours à Jolo cinq Français (le couple de touristes Sonia Wendling et Stéphane Loisy ainsi que l'équipe de France 2 composée de Maryse Burgot, Jean-Jacques Le Garrec et Roland Madura) et au moins sept autres étrangers. Le journaliste allemand Andreas Lorenz (*Der Spiegel*) est également retenu dans l'île, de même que treize évangélistes philippins de Manille qui étaient venus reconforter les otages, sans que l'on sache exactement par qui.

D'autre part, la presse philippine s'interroge désormais sur les conditions dans lesquelles ont été obtenues les libérations déjà intervenues d'otages de Jolo. Le gouvernement philippin dément catégoriquement que des rançons aient été payées, conformément aux déclarations de ses responsables.

100 000 CARTOUCHES

La presse signalait, mardi, avoir recueilli le témoignage de sources faisant état de la présence de deux grands sacs de plastique noirs entre les mains de M. Aventajado quand il est entré, lundi, en territoire rebelle et qu'il n'avait plus à son retour avec M^{me} Wallert. Des journaux ont spéculé sur le fait qu'ils contenaient peut-être le million de dollars, ou autant d'euros, réclamé par les rebelles pour chaque otage. M. Aventajado a affirmé que ces sacs contenaient un

téléphone satellitaire, des affaires personnelles et un pistolet pour sa propre protection.

M. Aventajado et d'autres responsables philippins ont reconnu avoir promis des « paquets économiques » et des projets de développement local tel le financement d'une orangeaie dans le territoire contrôlé par les ravisseurs. La libération de M^{me} Wallert est officiellement présentée comme un « geste de bonne volonté » de la part des insurgés. Le porte-parole philippin Ricardo Puno a sévèrement critiqué le groupe de journalistes - parmi lesquels se trouvait déjà, une première fois, M. Lorenz - ayant versé 25 000 dollars de rançon après avoir été faits prisonniers par Abu Sayyaf début juin alors qu'ils enquêtaient sur les otages. Ce montant représenterait « 100 000 cartouches de M16 », a-t-il dit. - (AFP, Reuters.)

Moscou et Pékin affichent leur volonté de s'opposer au projet américain de défense anti-missiles

APRÈS UNE VISITE de deux jours en Chine, le président russe, Vladimir Poutine, a gagné Pyongyang, mercredi 19 juillet, où il est le premier chef du Kremlin à se rendre. Ce séjour marque le retour de Moscou sur la scène coréenne après une semi-absence d'une dizaine d'années depuis la fin de l'Union soviétique. Elle survient dans les ultimes préparatifs du sommet des pays du G 8 à Okinawa (Japon), où Moscou et Pékin manifestent une même opposition au projet américain de défense anti-missiles (NMD), justifié à Washington par les menaces stratégiques de pays tels que la Corée du Nord.

M. Poutine et son homologue chinois, Jiang Zemin, ont appelé le monde à résister au NMD, qui, selon eux, violerait le traité russo-américain de défense anti-missiles balistiques (ABM) de 1972. Le président russe a même brandi la menace d'une « réponse » sino-russe si Washington mettait son projet à exécution. La violation du traité ABM « détruirait l'équilibre stratégique mondial », a affirmé le



président russe. « Nous nous efforcerons de faire en sorte de maintenir cet équilibre », a-t-il ajouté. Dans une déclaration commune, MM. Poutine et Jiang ont estimé

que « les fondements de ce plan [américain] sont l'aspiration à une suprématie unilatérale en matière militaire et de sécurité ». Réagissant à ces déclarations, le porte-

parole du département d'Etat américain, Richard Boucher, a déclaré, mardi, en marge du sommet de Camp David sur le Proche-Orient, que Washington avait déjà « clairement indiqué que le NMD n'est dirigé ni contre la Russie ni contre la Chine. Il vise à répondre à la menace naissante des missiles balistiques à longue portée ».

Dans un deuxième texte conjoint, MM. Poutine et Jiang ont affiché l'image d'un front commun contre « l'hégémonie (...) et les pressions visant à intervenir dans les affaires intérieures d'un Etat souverain », ont-ils déclaré. Tandis que la Chine soutient l'intervention russe en Tchétchénie, Moscou a jugé « inacceptable l'ingérence de forces extérieures dans le règlement de la question de Taiwan, qui est exclusivement une affaire intérieure chinoise ». Les deux pays ont souligné « la nécessité d'assurer la sécurité et la stabilité régionales » contre « le séparatisme national, le terrorisme international, l'extrémisme religieux et la criminalité transfrontalière ». - (AFP)

Une catastrophe écologique au Brésil menace les cataractes du fleuve Parana

RIO DE JANEIRO

De notre correspondant

Après la baie de Guanabara, les chutes d'Iguaçu ? Exactement six mois après la marée noire la plus

REPORTAGE

Petrobras risque une nouvelle amende de 50 millions de reals (29 millions d'euros)

catastrophique jamais infligée à la fameuse baie de Rio par la fuite de 1 300 tonnes de brut consécutive à la rupture d'un oléoduc (*Le Monde* des 25 janvier et 4 février), un désastre écologique du même acabit, également imputable à Petrobras, la compagnie nationale des pétroles, menace cette fois les non moins célèbres cataractes situées sur le fleuve Parana, dans la zone frontalière entre le Brésil, l'Argentine et le Paraguay.

Au cours d'une opération routinière de pompage, effectuée lundi 17 juillet dans la raffinerie Presidente Getulio Vargas, à Araucaria, dans la banlieue de Curitiba (capitale de l'Etat du Parana), une défaillance similaire a en effet entraîné le déversement accidentel de 4 000 tonnes de pétrole dans la rivière Barigui. L'alarme n'ayant été donnée, pour des raisons que l'enquête aussitôt ouverte s'efforcera d'éclaircir, que deux heures plus tard, la nappe polluante a rapidement atteint le fleuve Iguazu, affluent du Parana, qui débouche, au terme d'une traversée de 800 kilomètres, à proximité d'un des sites touristiques les plus visités du Brésil.

A Brasilia, le ministère des relations extérieures a promis, dans un communiqué officiel, d'informer les pays voisins concernés de l'évolution de la situation. Pour le président d'origine française de Petrobras, Henri Philippe Reichstul, cette nouvelle catastrophe, provoquée par l'éclatement d'une canalisation en usage depuis vingt-trois ans, est à mettre au compte de « la fatalité », au moment où la compagnie venait de décider d'investir un milliard de dollars (1,07 milliard d'euros) sur quatre ans dans la prévention

de tels accidents. La lenteur avec laquelle les responsables de la raffinerie ont réagi a démontré que Petrobras - qui s'enorgueillit d'être « la première entreprise de l'hémisphère Sud » (16 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 1999) - n'a pas encore tiré les enseignements espérés du lamentable précédent de la baie de Rio, dont les nuisances, perceptibles pendant au moins une dizaine d'années au niveau de la faune marine, ont été aggravées par l'intraçable délai de quatre heures qui s'était écoulé entre la rupture de l'oléoduc et le déclenchement de l'alerte.

Mardi, malgré la pose de plusieurs barrages flottants de contention le long du fleuve Iguazu et des tentatives de pompage aux effets limités, la coulée de brut de cinq centimètres d'épaisseur avait déjà progressé d'une cinquantaine de kilomètres et mettait en danger l'approvisionnement en eau potable de trois municipalités peuplées au total de quelque 70 000 habitants.

Aux accusations tous azimuts des organisations écologistes, les techniciens américains appelés à la rescousse ripostent par des déclarations d'un optimisme convenu. Le ministre brésilien de l'environnement, José Sarney Filho, a reconnu que la catastrophe d'Araucaria « peut avoir des effets dévastateurs sur la faune et la flore de la région ». Quant au gouverneur de l'Etat du Parana, Jaime Lerner, mondialement réputé pour ses initiatives « écologiquement correctes », il exige de Petrobras la création d'un parc protégé dans la zone affectée.

Passible d'une nouvelle amende de 50 millions de reals (29 millions

Trois nouvelles plaintes contre Pinochet au Chili

SANTIAGO. Trois nouvelles plaintes ont été déposées à Santiago, mardi 18 juillet, contre le général Augusto Pinochet, ce qui porte à 146 le nombre de requêtes enregistrées dans son pays contre l'ancien dictateur, a indiqué la cour d'appel de Santiago. L'épisode survient à la veille des audiences de la Cour suprême du Chili sur une éventuelle levée de l'immunité parlementaire du général Pinochet. La première plainte est le fait d'associations humanitaires qui rendent le général responsable de la disparition des frères Jorge et Juan Andronico Antequera, arrêtés le 3 octobre 1974 en compagnie de Luis Gonzalez Manriquez par une patrouille militaire. La deuxième est liée à la disparition de Juan Heredia Olivares, arrêté par la police en 1974, et la troisième concerne l'exécution par balles de Gabriel Marsull Gonzalez, arrêté par une patrouille le 14 septembre 1973. - (AFP)

Ouverture en Tanzanie d'une réunion pour la paix au Burundi

ARUSHA. Un mini-sommet régional consacré au processus de paix au Burundi doit s'ouvrir en Tanzanie mercredi 19 juillet. Le médiateur dans le processus de paix, Nelson Mandela, est attendu ce même jour. Les présidents burundais Pierre Buyoya, kényan Daniel arap Moi, ougandais Yoweri Museveni, rwandais Paul Kagame, zambien Frederick Chiluba, ainsi que le premier ministre éthiopien, Meles Zenawi, et le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Salim Ahmed Salim, devraient également participer à cette réunion.

A la fin du processus, un accord de paix devrait être signé le 28 août. Jean-Bosco Ndayikengurukiye, chef du principal mouvement rebelle hutu au Burundi (les Forces pour la défense de la démocratie), participe pour la première fois à ces négociations. - (AFP)

Changement in extremis du projet de Constitution en Côte d'Ivoire

ABIDJAN. Le chef de la junte au pouvoir, le général Robert Gueï, a annoncé, lundi 17 juillet, un changement in extremis du projet de Constitution soumis à référendum le 23 juillet. La nouvelle version de l'article 35 du projet de Constitution stipule que le candidat à l'élection présidentielle doit « être ivoirien d'origine, né de père et de mère eux-mêmes ivoiriens d'origine ». La version antérieure, publiée au *Journal officiel* du 26 mai, comportait un « ou » à la place du « et ». Cette modification par décret présidentiel intervient alors que la campagne pour le référendum constitutionnel est ouverte depuis le samedi 15 juillet à 0 heure. Le débat sur les origines des candidats avait été lancé sous le régime du président renversé Henri Konan Bédié. - (AFP)

Un ex-Khmer rouge acquitté de l'assassinat d'otages occidentaux

PHNOM PENH. Un ancien chef de bande khmer rouge, Chhouk Rin, poursuivi pour l'enlèvement et l'assassinat de trois touristes occidentaux, a été acquitté, mardi 18 juillet, par un tribunal de Phnom Penh. Il avait été inculpé le 21 juin 1999 pour son rôle présumé dans l'enlèvement, le 26 juillet 1994, à bord d'un train entre Phnom Penh et Si-hanoukville, du Français Jean-Michel Braquet, vingt-sept ans, du Britannique Mark Slater, vingt-six ans, et de l'Australien David Wilson, vingt-neuf ans, qui furent détenus en otages pendant plusieurs semaines avant d'être assassinés. L'ancien rebelle, devenu colonel de l'armée cambodgienne, a été élargi en vertu d'une loi de 1994 plaçant tous les Khmers rouges hors la loi mais exonérant de leurs crimes ceux qui faisaient allégeance au gouvernement. - (AFP)

Fidji : annulation de la prestation de serment du nouveau gouvernement

SUVA. La prestation de serment du nouveau gouvernement fidjien, prévue pour mercredi 19 juillet, a été annulée après une mise en garde par l'instigateur du coup d'Etat du 19 mai, George Speight, que le pays se trouvait « au bord de la guerre civile », a annoncé un porte-parole de M. Speight. Celui-ci et son entourage auraient, d'après le porte-parole, obligé le président Ratu Josefa Iloilo à annuler la cérémonie parce qu'ils n'avaient pas été consultés sur la formation du gouvernement. « Malheureusement, le président est indisposé ce matin », a déclaré quant à lui le premier ministre par intérim, Laisenia Quarase, pour expliquer officiellement l'annulation de la cérémonie. Pour sa part, la Grande-Bretagne a rappelé son ambassadeur aux Fidji pour protester contre la formation du nouveau gouvernement, qui inclut des proches de M. Speight. Ce cabinet n'inclut qu'un seul ministre d'origine indienne, dont la communauté est jugée trop influente par les auteurs du coup d'Etat. - (AFP)

Plusieurs centaines de Serbes manifestent au Kosovo

MITROVICA. Plusieurs centaines de Serbes ont manifesté, mardi 18 juillet, pour la troisième fois en deux jours, devant le quartier général de la police de l'ONU à Kosovska Mitrovica, ville divisée entre une partie nord peuplée majoritairement de Serbes et une partie sud essentiellement albanaise. Ils protestaient contre l'arrestation, lundi, de l'un des leurs, Dalibor Vukovic, suspecté d'avoir blessé un Albanais début juin. Des affrontements avec la KFOR avaient fait la veille quelques blessés légers. Par ailleurs, le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, s'est inquiété, mardi à Pristina, du risque de « cantonisation » du Kosovo. Il a déclaré que la KFOR resterait dans la province « jusqu'à ce qu'une démocratie multiethnique soit en place ». - (AFP)

Une bombe de l'ETA explose au Pays basque

VITORIA. Une bombe de forte puissance a explosé, au cours de la nuit du mardi 18 au mercredi 19 juillet, dans une galerie commerciale au nord de l'Espagne, sans faire de blessé, après un coup de téléphone de revendication au nom de l'organisation armée indépendante basque ETA. Il s'agit du quatrième attentat revendiqué par l'ETA ou qui lui est attribué depuis huit jours. - (AFP)

CONCOURS ESG

> **Concours parallèles d'entrée :**
en 1^{re} année pour les diplômés Bac+2 (DEUG, DUT, BTS) et en 2^{me} année pour les diplômés de Licence et Maîtrise

> **4 épreuves :**
• Test TAGE MAGÉ de la FNEGE
• QCM en Anglais
• Entretien individuel
• Entretien en Anglais

> **Concours d'entrée :**
14, 15 et 16 Septembre 2000

> **Date limite d'inscription :**
1er Septembre

**DIPLOME ESG (Bac+5)
VISE PAR L'ETAT**

Indice notoriété des Grandes Ecoles parisiennes auprès des entreprises
1^{re} : HEC - 2^{me} : ESSEC - 3^{me} : ESCP
4^{me} : ESG
(Classement Nouvel Economiste - Janv. 2000)

ESG 25 rue Saint-Ambroise
75011 PARIS
Tél. : 01 53 36 44 19
Fax : 01 43 55 73 74
Web : www.esg.fr

Jean-Jacques Sevilla

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

SUP'DEUG

- ↳ Droit 1^{re} et 2^{me} années
- ↳ Eco 1^{re} et 2^{me} années
- Toutes facultés
- Toutes matières
- Petits groupes.
- ↳ Session intensive d'été : Août
- ↳ Suivi annuel/semestriel

Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com

GOVERNEMENT A la veille d'une nouvelle réunion, à l'hôtel Matignon, jeudi 20 juillet, des élus de Corse et des trois conseillers du gouvernement, Lionel Jospin devait réu-

nir, mercredi, plusieurs ministres concernés par le dossier. Après l'aver-tissement formulé par Jean-Pierre Chevènement (*Le Monde* du 19 juillet), le premier ministre est pressé

par tous les élus de l'île de définir clairement sa position au sujet des pouvoirs de la future assemblée. ● EN CORSE, le débat a repris de plus belle entre partisans et adversaires

d'une dévolution de pouvoir législatif à l'assemblée territoriale. ● LE POUVOIR LÉGISLATIF est au cœur du débat. Alors que la Constitution fixe nettement les domaines respectifs de

la loi et du règlement, le concept de « loi du pays » inventé pour la Nouvelle-Calédonie depuis 1999 ouvre une voie d'adaptation originale. (*Lire aussi notre éditorial page 12.*)

Le « processus » de négociation sur la Corse arrive à son terme

Pressé par Jean-Pierre Chevènement et par Jean Glavany de « recadrer » le débat sur les pouvoirs de l'Assemblée territoriale, le premier ministre est invité par les élus de l'île à respecter la position majoritaire qu'ils ont formulée le 12 juillet

TROUVER un accord avec les nationalistes et avec Jean-Pierre Chevènement. Garder dans la négociation et Corsica Nazione, deuxième groupe de l'Assemblée de Corse, et le ministre de l'intérieur, un des piliers du gouvernement. C'est, à gros traits, le dilemme auquel se trouve confronté Lionel Jospin après que M. Chevènement a choisi de faire entendre publiquement – il l'avait déjà fait savoir à de nombreuses reprises au premier ministre, y compris par écrit – son hostilité à toute dévolution du pouvoir législatif à la nouvelle Assemblée de Corse, en ajoutant : « [M. Jospin] sait jus-qu'ou je ne peux pas aller » (*Le Monde* du 19 juillet).

Alors que les élus doivent retrouver, dans l'après-midi du jeudi 20 juillet, pour une réunion qui devait être la dernière, les trois représentants du gouvernement – Alain Christnacht, conseiller de M. Jospin pour les affaires intérieures, Jean-Paul Proust, directeur du cabinet de M. Chevènement, et Jean-Pierre Lacroix, préfet de Corse –, l'exposé « républicain » du président du Mouvement des citoyens, pour lequel « le pouvoir législatif est un autre mot pour désigner la souveraineté », fait à nouveau pencher le balancier des pressions qui accompagnent toujours une négociation quand elle touche à sa fin.

Le 16 juillet, un « bleu » des débats est venu rappeler à Matignon qu'une quarantaine d'élus sur les cinquante et un que compte l'Assemblée de Corse s'étaient mis d'accord pour revendiquer la « capacité de prendre des délibérations



intervenant dans le domaine législatif », directement exécutoires, pour les compétences transférées. Mardi soir, l'exposé de M. Chevènement lui a valu de bruyants ralliements publics en Corse (*lire ci-dessous*) et, mercredi matin, celui d'un membre du gouvernement, Jean Glavany.

FONDEMENTS DE LA RÉPUBLIQUE

Les « préoccupations exprimées par Jean-Pierre Chevènement » sur le dossier corse « sont partagées par tous les ministres » et « par Lionel Jospin », a assuré le ministre de l'agriculture sur Europe 1. « Aucun gouvernement digne de ce nom ne peut traiter de ce problème sans se poser les questions que pose Jean-

Pierre Chevènement. Concéder un pouvoir législatif partagé [à la Corse], c'est porter atteinte à un des fondements de la République, qui est la loi comme expression de l'intérêt général, de la volonté générale. Aucun républicain digne de ce nom ne peut envisager ce genre de solution de gaité de cœur », a-t-il ajouté.

M. Jospin, qui a toujours soutenu que la logique de « copilotage » sur la Corse soit complète, ne peut pas ignorer, dans cette négociation à haut risque, la position de son gouvernement. Le premier ministre en avait réuni les principaux membres concernés par le dossier le 6 juillet ; seul le ministre de la culture, Jack Lang, que l'idée

d'autonomie n'a jamais effrayé, avait fait entendre sa différence avec la position du ministre de l'intérieur. A la veille de la réunion bimensuelle des ministres, jeudi matin, M. Jospin a choisi de réunir autour de lui, dès mercredi, quelques membres du gouvernement, pour les entendre sur le dernier état des propositions que les « trois préfets » feraient, le lendemain, aux élus de Corse.

« DÉNOUEMENT DE LA PIÈCE »

M. Jospin sait les « concessions » que le ministre de l'intérieur a faites sur le dossier corse : il s'est rallié à l'enseignement de la langue corse, ainsi qu'à l'idée d'une collectivité unique. Mais, à Matignon, on a aussi observé la bonne volonté évidente manifestée par les nationalistes pour aller au bout du « processus », Chef de file de la motion dite « autonomiste », le 10 mars, le président de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL), estime que le relevé de conclusions qu'il a présenté au gouvernement est « une perche tendue au gouvernement ». « Nous disons : "Pendant quatre ans, vous pouvez vous dispenser d'engagement constitutionnel. Ce n'est pas rien !" », estime M. Rossi.

Soucieux de ne pas entraver un accord qui se profilerait, les élus de Corsica Nazione n'ont pas souhaité, non plus que M. Rossi, commenter trop bruyamment les propos de M. Chevènement. « La négociation est finie », a simplement indiqué Jean-Guy Talamoni, signifiant ainsi – comme Unità, plate-forme regroupant neuf organisations nationalistes dont

Corsica Nazione – qu'« un calendrier précis et resserré dans le temps pour la mise en œuvre des décisions prises » s'impose et qu'il n'est pas dans leurs intentions de prolonger éternellement les discussions. « L'accord intervenu à l'Assemblée de Corse [le 12 juillet] constitue un minimum indispensable permettant d'engendrer un véritable espoir », ont déclaré, mardi, les responsables d'Unità, en mettant l'accent sur l'« impor-

contrôlé par le Parlement en amont comme en aval, formule qui n'a pas choqué les élus mais dont la complexité les a déroutés, le gouvernement doit abattre sa dernière carte. « On arrive au dénouement de la pièce, résume le président du conseil général de Haute-Corse, Paul Giacobbi (PRG). Lionel Jospin ne peut plus rebondir sans trancher, dès lors qu'il a sollicité les élus corses et les a invités à dégager une position forte-

Protestation de l'avocat des nationalistes

Avocat de la plupart des nationalistes corses, Pascal Garbarini a vivement réagi aux déclarations du ministre de l'intérieur (*Le Monde* du 19 juillet). « M. Chevènement bafoue le principe de la présomption d'innocence. Il n'hésite pas à dire que, "sur les sept auteurs de l'assassinat du préfet Erignac, six ont été mis sous les verrous". En d'autres termes, il considère que la culpabilité de MM. Istria, Ferrandi, Colonna, Maranelli, Ottaviani et Alessandrini est établie, laissant supposer que leur condamnation est acquise, méprisant par conséquent les droits les plus élémentaires de la défense », nous a-t-il déclaré.

M. Garbarini ajoute : « En ma qualité d'avocat de Marcel Istria, mis en examen dans ce dossier, je ne peux qu'être scandalisé par de tels propos, d'autant plus regrettables qu'ils confortent le sentiment que le procès qui interviendra ne sera qu'une "chambre de condamnation", où la défense et ses droits risquent d'être cantonnés à un rôle de simple figurant. »

tance des concessions consenties par le mouvement national corse » et en renouvelant leur soutien aux élus de Corsica Nazione, donc au « processus » de Matignon.

Pour répondre aux élus avec une dernière mouture de ses propositions, jeudi, la marge de manœuvre du gouvernement est donc étroite, mais pas nulle. Après son idée d'expérimenter un mécanisme de délégation législatif

ment majoritaire. Jusqu'à présent, les attermolements du gouvernement lui ont permis de loucher. Désormais, il faut choisir, trancher le nœud gordien des relations entre l'Etat et les collectivités locales. » Comme toujours, pour M. Giacobbi, le débat dépasse la Corse. Et le cas personnel de M. Chevènement.

Ariane Chemin

Les forces insulaires campent sur leurs positions

BASTIA

de notre correspondant
Le titre de *Corse-Matin*, mercredi 19 juillet, résume la situation créée par les déclarations de Jean-Pierre Chevènement à la veille de la nouvelle réunion à Matignon : « Tension en Corse, crispation à Paris ». Le débat est, en effet, très vif dans l'île. Ceux qui se sont ralliés aux conclusions de la réunion des groupes de l'Assemblée de Corse du 12 juillet s'attachent à minimiser les risques d'éclatement de l'unité de la République, à commencer par Jean Baggioni (RPR), président du conseil régional, qui s'en explique dans une interview à *Corse-Matin* : « S'agissant du transfert des compétences », il est bien clair, assure-t-il, qu'il s'agit là d'un pouvoir législatif « encadré, c'est-à-dire exercé dans le cadre de la loi nationale, ce qui signifie qu'il n'y aurait aucune atteinte à la souveraineté nationale ». « Pas du tout », réplique Emile Zuccarelli (PRG), maire de Bastia, dans un long point de vue au même journal : « Le dispositif d'adaptation proposé par le gouvernement facilite l'initiative insulaire et a l'avantage de ne pas nécessiter une révision de la Constitution. C'était sans doute trop peu pour certains qui réclament un pouvoir législatif dit encadré, notion totalement nouvelle dont personne ne sait avec précision ce qu'elle recouvre. En tout cas, l'octroi d'un tel pouvoir appelle une réforme de la Constitution et, encadré ou pas, le pouvoir législatif pose le problème de la souveraineté. Ce sont des questions graves et, pour louable que soit le désir de paix, on ne saurait les enjamber à la légère. »

Une large majorité du conseil général de la Corse-du-Sud (douze élus sur dix-huit), réuni le 18 juillet à Ajaccio, a suivi la proposition de son président bonapartiste Marc Angeli, maire d'Ajaccio, qui avait préalablement regretté que « quelques présidents de groupes décident de l'avenir de 250 000 habitants » et souhaité « que le peuple soit ap-

pelé à s'exprimer ». La motion adoptée préconise la réunion des deux départements en un seul, avec une assemblée et un exécutif uniques, mais précise : « La représentation des territoires à travers une collectivité départementale paraît indispensable à une saine administration. Il n'est nullement démontré qu'une centralisation au niveau régional, dans le cadre d'une assemblée exclusivement élue à la proportionnelle, rendrait la gestion plus efficace. » Simon Renucci, leader de Corse sociale démocratie, n'a pas pris part au vote.

« NÉGOCIATION ACHEVÉE »

Les communistes restent également sur leurs positions. Dominique Bucchini, maire de Sartène, déclare : « On arrivait à un accord pour sortir la Corse de l'ornière, jusqu'à ce qu'intervienne le problème institutionnel. On assiste depuis à une éfraction constitutionnelle, pour faire plaisir à certains nationalistes. »

Sans surprise, la coalition Unità, qui regroupe huit organisations nationalistes – dont Corsica Nazione est la principale –, s'est déclarée solidaire de la position prise le 12 juillet, lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel de région, à Ajaccio. « La tutelle du Parlement a été logiquement refusée par les élus de l'Assemblée de Corse », a rappelé Jacques Faggiannelli, l'un des porte-parole. Jean-Guy Talamoni a ajouté : « Nous n'avons fait que répondre à la proposition de M. Jospin. La phase de négociation est à présent achevée pour l'Assemblée de Corse. On nous a posé des questions. Nous avons répondu de façon largement majoritaire. Il appartient à Paris de prendre en compte les décisions de l'Assemblée. Si ce n'était pas le cas cela voudrait dire qu'il n'y a pas de démocratie pour la Corse. (...) Il doit y avoir une prise en compte pure et simple de ce qui a été décidé la semaine dernière à Ajaccio. »

Paul Silvani

Tous les lundis, cinq heures ensemble, salle de la Chapelle

AU 32, RUE DE BABYLONE, dans cette salle que Matignon réserve traditionnellement aux négociations de la fonction publique, le plafond nuageux recouvre en réalité une peinture monumentale de la Vierge – la « reine de Corse » – que la République a préféré faire repeindre. C'est sans doute mieux. Pour imaginer, en dix après-midi, un avenir pour la Corse, l'endroit se devait d'être neutre et apaisant, plus propice au labeur qu'aux distractions. C'est la raison pour laquelle Alain Christnacht, conseiller de Lionel Jospin pour les affaires intérieures, l'a exigé contre tous les autres. La salle de la Chapelle est réputée pour son calme, sa verdure, et sa table conviviale aux angles astucieusement arrondis qui compte, explique-t-on, « parmi les plus grandes tables de réunion de Paris ».

Autour de celle-ci, une vingtaine d'élus se sont retrouvés, tous les lundis, depuis le 15 avril, jusqu'à cette réunion, jeudi 20 juillet, qui devrait clore la série. Avec eux, au bout de la table, les trois préfets représentant le gouvernement : M. Christnacht, heureux négociateur de l'accord de Nouméa, en mai 1998 ; Jean-Paul Proust, directeur du cabinet de Jean-Pierre Chevènement, volontiers silencieux ; et enfin Jean-Pierre Lacroix, le préfet de Corse, toujours soucieux de se cantonner

dans un rôle strictement technique. Deux fonctionnaires, scribes silencieux et assidus, sont là pour rappeler aux élus que l'Histoire est aussi, peu ou prou, invitée aux lundis de la salle de la Chapelle.

Le premier ministre avait une idée en tête : amener les élus de Corse à s'entendre autour d'une table, en prenant les sujets chapitre par chapitre. La méthode ne pouvait que convenir aux minoritaires. Mais les majoritaires ne l'ont jamais condamnée : « Toutes ces réunions se sont très bien passées », confirment aujourd'hui Emile Zuccarelli et ses amis.

CIVILITÉS ET HABITUDES

Les élus ont travaillé. Des échanges techniques, politiques. Comme à l'Assemblée de Corse, on a plaisanté. On s'est fait passer des petits mots. On a raillé les manies des uns ; on a rejeté les critiques des autres. On a apprécié, en connaisseurs, quelques jolies reprises de volée entre José Rossi et M. Zuccarelli. Mais, surtout, on s'est aperçu que les représentants RPR de l'exécutif, comme Jean-Claude Guazelli, ou les amis de Simon Renucci, comme le conseiller d'Etat Pierre Chaubon, parvenaient à s'entendre, sur bien des points, avec les « minoritaires », ou que les communistes étaient moins véhéments.

Le 27 juin, quand l'attentat manqué de l'avenue Kléber a été revendiqué par le groupe clandestin « FLNC », personne, dans la salle, n'a commenté l'événement. On s'est servi du café, comme tous les autres lundis. Seule femme de ces réunions, Clotilde Valter, conseillère du premier ministre, qui fut l'interlocutrice privilégiée du préfet Bernard Bonnet, a accueilli les hôtes comme toutes les semaines en lançant : « Quels sont ceux qui retournent ce soir à Ajaccio ? » Comme tous les lundis, on a commandé les voitures pour 20 heures, histoire d'attraper le dernier vol de 21 heures à Orly.

Toutes ces civilités et ces habitudes, toutes ces heures passées à déminer les mots ne sont pas la moindre fierté de Matignon : « Personne ne peut dire qu'il n'y a pas eu un vrai dialogue, et qu'il n'a pas été mené dans la transparence la plus totale. C'est une vraie nouveauté en ce qui concerne la Corse et c'est original en ce qui concerne l'Etat », dit Olivier Schrameck, directeur du cabinet du premier ministre. « Ça nous a surtout donné une obligation de réussite, tempère M. Rossi. Il y a comme une émulation qui s'est installée. Face à eux, il fallait s'entendre et être à la hauteur. »

Ar. Ch.

La loi, le règlement et les « lois du pays »

POUVOIR législatif délégué ou pouvoir réglementaire transféré ? Loi française ou « lois du pays », sur le modèle inventé en 1998 pour la Nouvelle-Calédonie ? Ces questions sont au cœur du débat sur les pouvoirs qui pourraient être confiés à la collectivité de Corse.

● **Le domaine de la loi** est fixé par l'article 34 de la Constitution : il couvre tous les aspects principaux de la vie démocratique. La loi fixe, en effet, les règles concernant le domaine des droits et libertés – « droits civiques » et « garanties fondamentales accordées aux citoyens dans l'exercice des libertés publiques », « nationalité, état et capacité des personnes, régimes matrimoniaux, successions et libéralités », « détermination des crimes et délits et des peines qui leur sont applicables, procédure pénale », ainsi que « l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement des impositions » et « le régime de la mon-

naie ». La loi fixe également les règles concernant le régime électoral des assemblées parlementaires et locales, les garanties fondamentales accordées aux fonctionnaires, la création de catégories d'établissements publics. Enfin, elle « détermine les principes fondamentaux » de l'organisation de la défense nationale, de l'enseignement, du régime de propriété ou encore du droit du travail et, depuis 1996, du financement de la Sécurité sociale.

● **Le règlement** est défini, en creux, par l'article 37 de la Constitution : « Les matières autres que celles qui sont du domaine de la loi ont un caractère réglementaire. »

● **Loi du pays.** Ce concept juridique nouveau a été introduit par la loi organique du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, qui elle-même découle de l'accord de Nouméa du 5 mai 1998 conclu entre le gouvernement, les indépendantistes du FLNKS et les

« loyalistes » du RPCR. Un des principaux interlocuteurs des élus corses, Alain Christnacht, conseiller du premier ministre, a joué un rôle déterminant dans le double accord tripartite intervenu pour la Nouvelle-Calédonie.

Les lois du pays sont des délibérations particulières du Congrès – émanation des trois assemblées de province – portant sur les compétences exercées par la Nouvelle-Calédonie et énoncées de façon exhaustive à l'article 99 de la loi organique : signes identitaires, impôts, droit du travail, statut civil coutumier, exploitation du nickel, droit domanial, accès à l'emploi des étrangers, etc. Les projets de loi du pays sont soumis pour avis au Conseil d'Etat avant leur adoption par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie. Une fois adoptées par le Congrès, les lois du pays peuvent faire l'objet d'une nouvelle délibération à la demande du

haut-commissaire de la République, du gouvernement local, du président du Congrès, du président d'une assemblée de province ou d'une partie des membres du Congrès. Les mêmes peuvent, après une nouvelle délibération, déferer la loi du pays au contrôle du Conseil constitutionnel, lequel doit se prononcer dans les trois mois. Celui-ci a du reste été saisi par le FLNKS, en janvier, sur la validité d'une loi du pays instituant une taxe générale sur les services.

Ce dispositif prévoit que le représentant de l'Etat et les présidents de quatre assemblées au total – lesquels ne sont pas de la même tendance politique – peuvent saisir le Conseil constitutionnel. Autant de dispositions qui ne sont pas précisées à l'heure actuelle dans le projet élaboré par les élus corses.

Jean-Louis Saux

Martine Aubry veut relancer la concertation sur la nouvelle convention d'assurance-chômage

La ministre de l'emploi et de la solidarité devrait décréter une « trêve » estivale

Patronat et syndicats se retrouvent, pour la première fois, mercredi 19 juillet, en présence des pouvoirs publics sur le dossier de l'assurance-

chômage, lors de la réunion du Comité supérieur de l'emploi. Le Medef et la CFDT qui exigeaient une réponse immédiate du gouvernement sur

l'agrément de la nouvelle convention se résignent désormais à attendre septembre. M^{me} Aubry souhaite poursuivre les discussions.

RENDEZ-VOUS en septembre. Tous les acteurs du feuilleton assurance-chômage en sont désormais convaincus : l'épilogue n'aura pas lieu avant la rentrée. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, qui a prévu de s'exprimer le 24 ou le 25 juillet sur la nouvelle convention Unedic défendue par le patronat, la CFDT et la CFTC, et soumise à son agrément, devrait conditionner sa décision définitive à l'ouverture d'un second round de négociations. En attendant, les représentants du patronat et des syndicats se sont retrouvés, mercredi 19 juillet, autour d'une même table, pour la première fois en présence des pouvoirs publics, lors du Comité supérieur de l'emploi. Cette instance consultative présidée par la déléguée générale à l'emploi, Catherine Barbaroux, est un point de passage obligé dans la procédure d'agrément de la convention. Mais consigne a été donnée à M^{me} Barbaroux de ne s'exprimer aucun jugement et de se contenter d'enregistrer les positions des uns et des autres.

DES « ÉTATS GÉNÉRAUX »

Le ministère compte sur cette réunion pour mesurer l'état d'esprit des partenaires sociaux et notamment de leur éventuelle volonté d'en découdre. Presqu'au même moment, à Matignon, le premier ministre, M^{me} Aubry et Laurent Fabius, le ministre de l'économie, devaient s'entretenir du dossier et peaufiner la stratégie du gouvernement. Dans l'immédiat, le non-agrément « sec » paraît peu probable. La ministre n'a jamais formulé d'objections philosophiques à la logique du « PARE », ce plan

d'aide au retour à l'emploi assorti de sanctions, qui constitue le dispositif central de la convention. Au contraire, M^{me} Aubry, devrait rappeler son attachement à toutes les mesures « d'accompagnement » des demandeurs d'emploi.

A l'inverse, il lui est tout aussi difficile d'agréer d'emblée un texte dont elle n'a cessé de dénoncer certaines modalités, qui fait l'objet d'un droit d'opposition de trois syndicats – la CGT, FO, la CGC – et qui pose un problème politique

« Allô ! C'est Nicole... »

Qui n'a pas eu son coup de fil ? Pour défendre sa signature, la secrétaire générale de la CFDT ne s'est pas contentée de vanter les mérites du PARE (plan d'aide au retour à l'emploi) à la radio et à la télévision. Elle a surtout décroché son téléphone chaque fois qu'une intervention critique lui semblait devoir être corrigée.

Plusieurs politiques, socialistes en particulier, ont eu droit à un « Allô ! C'est Nicole Notat... ». Laquelle s'est employée à convaincre, sans hésiter à morigéner vertement. Raymond Forni, président de l'Assemblée nationale, Jean Le Garrec, président de la commission des affaires sociales, François Hollande, premier secrétaire du PS, pour ne citer que ceux-là, ont ainsi été, tour à tour, sermonnés. Dans le « cas » de M. Le Garrec, M^{me} Notat n'en est pas restée là. Elle a repris son combiné pour se plaindre auprès de M. Hollande. « Tu as eu Nicole Notat, toi ? » est devenu, ces derniers temps, l'interpellation favorite rue de Solferino.

vis-à-vis de la majorité. Le gouvernement n'étant contraint par aucun délai pour agréer, une ligne de crête se dessine : la convention qui ne peut être validée par morceaux, ni même modifiée par les pouvoirs publics, ne serait pas approuvée, non de manière explicite, mais « par défaut », le temps de trouver un terrain d'entente, notamment sur le rôle de l'ANPE et le financement du PARE.

Certains au gouvernement vont jusqu'à évoquer l'hypothèse

d'« États-généraux » convoqués à la rentrée pour déterminer les rôles respectifs de l'Unedic et de l'ANPE.

Qu'il s'agisse de l'ANPE ou des moyens financiers, la convention prévoit bien l'ouverture de discussions avec l'Etat (article 6 de la convention et article 14 du protocole d'accord). Mais ce nouveau délai imposé aux signataires les contraint, malgré eux, à « manger leur chapeau ». Le Medef et la CFDT n'ont, en effet, cessé de multiplier les déclarations commina-

toires, exigeant du gouvernement qu'il se prononce immédiatement. Joint par *Le Monde*, mardi soir, Denis Kessler, numéro deux de l'organisation patronale, semblait se résigner. « S'il faut attendre, eh bien, on attendra », a-t-il déclaré, tout en précisant que les signataires détermineraient « collectivement » leur attitude. Embarrassée par le soutien apporté au PARE, le 14 juillet, par Jacques Chirac, la CFDT affiche aussi son intention de se montrer conciliante sur le ca-

lendar. « Nous sommes disposés à discuter avec l'Etat des modalités d'application de la convention, qu'elles soient financières ou institutionnelles », indique le numéro deux de la centrale, Michel Jalmain, tout en faisant remarquer qu'à deux reprises, des rendez-vous bilatéraux, à Matignon le 20 juin et au ministère de l'emploi le 13 juillet, ont été annulés « sans explication » par les représentants du gouvernement.

« Si Martine Aubry nous opposait un nict catégorique sur l'agrément, la CFDT suspendrait ou quitterait l'ensemble de ses mandats à l'Unedic et dans les Assedic », avertit cependant Michel Merseigne, l'un des négociateurs cédétistes. « Compte tenu de la politisation du dossier avec l'intervention du président de la République, la CFDT est obligée de réfléchir aux termes possibles d'une discussion avec l'Etat », souligne pour sa part un haut responsable du Parti socialiste.

Les associations de chômeurs, Apeis, MNC, AC ! et CGT-chômeurs, ont, elles, choisi, mercredi, de manifester aux abords de Matignon et du ministère pour soutenir le « non » à l'agrément de la nouvelle convention d'assurance-chômage et « dire au gouvernement : tenez bon, nous sommes là ».

Le Comité supérieur de l'emploi ne sera pas reconvoqué une seconde fois comme le code du travail en offre la possibilité. C'est donc désormais à M^{me} Aubry qu'il revient de fixer les prochaines échéances. Faut-il combattants du fait des congés d'été, elles sont reportées de deux mois.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

M. Richard veut permettre aux gendarmes de contester un ordre illégal

Il tire la leçon de l'affaire des paillotes

LE MINISTRE de la défense, Alain Richard, va mettre en place des procédures qui devraient permettre à un gendarme de contester un ordre, dans le cadre de ses missions, qu'il estimerait illégal. Il entend, par cette formule, tirer les conclusions de l'affaire dite « des paillotes », en Corse, où des gendarmes, livrés à eux-mêmes, ont exécuté des consignes, jugées inadmissibles, de leur hiérarchie immédiate, civile et militaire.

C'est l'une des propositions de la commission présidée par Charles Barbeau, conseiller d'Etat honoraire et ancien directeur général de la gendarmerie, qui a été mise en place, l'an dernier, après que des gendarmes, invoquant un ordre de leur colonel, bras droit du préfet Bernard Bonnet à l'époque, ont mis le feu à la paillote Chez Francis, sur une plage à proximité d'Ajaccio. Cette affaire n'a pas, à ce jour, trouvé son épilogue judiciaire. Elle a posé, au sein de la gendarmerie, le problème dit du « contrôle des unités agissant hors du service classique ». L'existence d'un groupe spécial, hors hiérarchie, de gendarmes mis à la disposition de François Mitterrand, à l'Elysée, et animé par le commandant Christian Prouteau, devenu préfet par la suite, en avait posé en son temps.

SOLDAT DU DROIT

M. Richard, sur la base des propositions de la commission Barbeau, envisage plusieurs voies de recours dans l'hypothèse où des gendarmes, soumis à une autorité extérieure à leur corps d'origine, jugeraient illégales les consignes que celle-ci leur aurait demandé d'exécuter.

Outre la voie hiérarchique normale, des gendarmes devraient pouvoir recourir à l'inspecteur général des armées, qui dépend directement du ministre de la défense. Mais étant perçu par eux comme un membre, plus ou moins complice, de la haute hiérarchie de la gendarmerie, ils hésitent à le consulter. Il s'agit là de la voie réglementaire. M. Richard en conçoit une autre, complémentaire, qui ferait en sorte que les gendarmes puissent prendre conseil auprès d'instances non hiérarchiques. Ce qui est déjà le cas, mais qui est peu entré dans les mœurs. Ces procédures seraient systématisées. Les

officiers pourraient alerter le secrétaire général du conseil supérieur de la fonction militaire propre à la gendarmerie, et les sous-officiers devraient s'en remettre à leur président, un sous-officier désigné par le collègue des gradés au niveau de chaque groupement départemental.

Le ministre de la défense envisage, d'autre part, de publier « une guide pratique de déontologie » en gendarmerie, qui s'adresserait aux cadres durant leur formation et tout au long de la carrière.

Il ne faut pas exclure le fait que, pour un gendarme, ancré dans l'idée qu'il est « un soldat du droit », la récusation d'un ordre jugé illégal peut être ressentie comme le début d'un acte d'indiscipline envers celui qui le donne. Aussi de telles dispositions requièrent-elles un préalable : que soient mieux codifiés qu'ils ne le sont aujourd'hui les rapports entre la gendarmerie et les différentes administrations qui font appel tous les jours à ses services, à commencer par l'intérieur, via la préfectorale, et par la justice, représentée par le parquet. En effet, les préfets, les sous-préfets, les procureurs ou leurs substituts sont les interlocuteurs quotidiens des gendarmes et, à ce titre, ils sont amenés à leur donner des instructions sans passer par la direction générale de la gendarmerie.

Une circulaire interministérielle est en préparation pour renouveler le cadre de travail des gendarmes vis-à-vis des autorités administratives et judiciaires. Devant les membres du Conseil supérieur de la fonction militaire, M. Richard a précisé que ce texte posera le principe que la gendarmerie – un corps à statut militaire souvent accusé de chercher à s'émanciper d'une certaine manière – est subordonnée au seul ministre de la défense et qu'elle ne dépend pas des autorités qui font appel à ses services.

Ce qui sous-entend de délicates mises au point avec les administrations concernées, des heurts de compétences toujours possibles sur le terrain, mais aussi un retour à une pratique instaurée par le décret de 1903 qui fonde l'actuelle gendarmerie et qui est, en partie, tombé dans l'oubli.

Jacques Isnard

Jean Tiberi lance « un appel solennel » à Philippe Séguin pour permettre l'union de la droite au second tour des municipales à Paris

JEAN TIBERI ne désarme pas. Ulcéré par les dernières déclarations de son concurrent, Philippe Séguin, dénonçant l'existence d'« un système » (*Le Monde* du 18 juillet), le maire de Paris estime que « ces sous-entendus mettent en cause le président de la République ». « C'est d'une extrême gravité », a-t-il affirmé au *Monde*, mardi 18 juillet.

« J'attends toujours qu'il dise les choses. Qu'il dise ce dont il s'agit et qui vise-t-il ? Moi-même ou le président de la République, c'est-à-dire l'ancien maire de Paris ? », s'interroge M. Tiberi. Alors que le député des Vosges a pris le soin de préciser que le système qu'il dénonce est « une organisation qu'il voit fonctionner depuis plusieurs mois », mettant ainsi hors de cause le président de la République, le maire de Paris enfonce le clou : « Philippe Séguin affaiblit le chef de l'Etat et l'opposition nationale, comme il l'a déjà fait dans le passé en démissionnant de la tête du RPR et en empêchant la liste d'union avec l'UDF aux élections européennes. Il porte atteinte au chef de l'Etat, c'est dans la continuité. »

M. Séguin doit aussi apparaître, aux yeux de l'électorat de droite, comme le diviseur de l'opposition. Il a déjà exclu tout accord avec M. Tiberi entre les deux tours des élections municipi-

pales. Son concurrent s'inscrit au contraire dans une logique de primaires organisées : « On n'a pas voulu que le candidat soit désigné par les militants. C'est donc aux Parisiens de trancher au premier tour. Si je suis en tête, comme je l'espère et le pense, je le dis dès à présent, je lancerai un appel à l'union pour des listes communes au second tour ; et, si c'est l'inverse, je demande simplement la réciprocité, par respect de l'électeur. »

« DE QUOI ONT-ILS PEUR ? »

Dans cette logique, le maire « déplore les attaques de M. Séguin » et lui lance cet appel : « Arrêtez de m'attaquer, arrêtez de me considérer comme un adversaire. Je lance un appel solennel à Philippe Séguin. Qu'il vienne me voir et nous parlerons librement, franchement, démocratiquement, pour analyser la situation actuelle. Par-delà les partis politiques, je lui lance un appel à venir me voir pour dialoguer, pour préparer la campagne en toute indépendance et pour permettre aux électeurs de choisir dans un climat d'union. C'est un ultime appel au bon sens et à la raison. »

Le lieu d'une telle rencontre ne fait même plus problème. « Malgré les déclarations agres-

sives, injustes et injustifiées qui ont été faites, je dis : stop ! Je dis : halte au feu, voyons-nous ! Encore une fois, si vraiment, comme certains le prétendent, je ne représente rien, alors, de quoi ont-ils peur ? », insiste M. Tiberi.

Pour le reste, le maire est inébranlable. S'il devait, à son tour, être mis en examen dans l'affaire des faux électeurs, « ça n'enlèverait rien à [sa] détermination ». Dans son intervention télévisée du 14 juillet, le président de la République a pourtant dit « regretter le spectacle donné sur la scène parisienne ». M. Tiberi pense n'avoir « aucune part à tout cela ». Jacques Chirac « a raison » : « L'image qui a été donnée, comme celle qui a été donnée lors du putsch de Toubon en 1998, est une mauvaise image. J'ai toujours été l'ami fidèle du président, au plan national et au plan parisien. Ce qui se passe actuellement est le résultat de manœuvres d'un politburo. Je ne peux l'accepter. Je ne vois pas pourquoi un parti, pour donner satisfaction à une personnalité qui n'a plus de responsabilités, mettrait Paris à feu et à sang. Il n'y a pas de précédent où on fait partir le maire d'une grande ville, sans dire d'ailleurs pourquoi. »

Jean-Louis Saux

Robert Hue renonce à son mandat de député européen

ROBERT HUE a annoncé, mardi 18 juillet au siège du PCF, qu'il renonçait à son mandat de député européen. Cette démission « remonte à quelques jours », a précisé le dirigeant communiste. M. Hue, qui avait mené la liste « Bouge l'Europe ! » aux élections européennes de juin 1999, est également député du Val-d'Oise et maire de Montigny-lès-Cormeilles. Selon la nouvelle loi sur le cumul des mandats, il ne pouvait attendre jusqu'aux élections municipales, en mars prochain, pour abandonner l'une des ses fonctions. Il sera remplacé au Parlement européen par Philippe Herzog, ancien membre du PCF.

M. Hue est ainsi le quatrième chef de parti à prendre cette décision après Nicolas Sarkozy, tête de liste RPR, François Hollande, qui conduisait la liste socialiste et Philippe de Villiers (RPF), numéro

deux sur la liste de Charles Pasqua qui, lui, a renoncé à son mandat de sénateur. Après avoir hésité, le président de l'UDF François Bayrou a choisi de conserver son mandat de député européen plutôt que celui de député national.

Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, celui de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), Jean Saint-Josse, et les dirigeants de Lutte ouvrière (LO), Arlette Laguiller, et de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), Alain Krivine, ainsi que la tête de liste des Verts, Daniel Cohn-Bendit, ont également conservé leurs mandats européens.

Dans sa décision du 13 décembre 1999, le Conseil d'Etat avait accordé un délai de quinze jours aux élus qui, au regard de l'article L.46-1 du code pénal, se trouvaient en situation de cumul des mandats, afin qu'ils se conforment à la légis-

lation. De tous les « cumulards », M. Hue se trouvait dans une situation particulière : il n'était pas concerné par la législation en vigueur car la ville dont il est maire, Montigny-lès-Cormeilles, compte moins de 20 000 habitants. Dans un entretien au *Parisien* le 2 février 1999, il avait déclaré : « J'irai siéger à Strasbourg : la loi actuelle me le permet. Mais je suis pour une réduction du cumul des mandats. Quant une loi sera votée en ce sens, ou peut-être avant, je prendrai les décisions qui me paraîtront les meilleures. » Dans une lettre adressée le 11 juillet à la présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, M. Hue justifie notamment sa décision au nom des « responsabilités nationales » qui lui ont été renouvelées par le 30^e congrès du PCF à Martignes.

Alexandre Sulze

Les fabiusiens réagissent à une initiative de jospinistes

LA PUBLICATION dans *Libération* du mardi 18 juillet d'un texte signé de sept ministres (Martine Aubry, Elisabeth Guigou, Pierre Moscovici, Jean Glavany, Alain Richard, Michel Sapin et Daniel Vaillant) et d'autres personnalités proches de Lionel Jospin, dont Dominique Strauss-Kahn, a été dénoncée, mardi, par le fabiusien Alain Claeys. Pour le numéro deux du PS, ce texte « risque d'apparaître comme un facteur de division et de fragiliser la dynamique de rassemblement voulue » par François Hollande.

Le premier secrétaire n'a d'ailleurs pas apprécié l'initiative des « jospinistes ». M. Hollande, qui a participé à plusieurs des dîners réunissant ce groupe, n'a pas voulu signer ce texte qui, selon lui, n'était « pas nécessaire » dans la perspective du congrès du PS.

DÉPÊCHES

■ **RETRAITES** : les rencontres « techniques » entre le ministère de la fonction publique et les syndicats au sujet des retraites des fonctionnaires se sont achevées, mardi 18 juillet. Les services du ministre ont remis aux responsables syndicaux un ensemble de fiches techniques afin de parvenir, à la rentrée, à un « diagnostic partagé » sur la situation actuelle. « Les chiffres du ministère se basent sur le rapport Charpin (1999), qui est désuet, faux, erroné, et ne peut donc servir de base à une réflexion », a déclaré Charles Bonnisol, président des Fonctions publiques-CGC. En mars, Lionel Jospin avait plaidé pour davantage d'« équité » entre les régimes de retraite du privé et ceux du public.

■ **TRIBUNAUX DE COMMERCE** : Claude Goasguen, porte-parole de *Démocratie libérale*, a dénoncé, mardi 18 juillet, « la politique de gribouille du gouvernement » sur la réforme des tribunaux de commerce. « Nous dénonçons ces textes mal construits par un gouvernement qui ne maîtrise plus la situation depuis longtemps », a-t-il déclaré dans un communiqué. « Il s'agit plus d'un règlement de comptes avec des juges commerciaux indociles que d'une réforme concertée », a-t-il conclu avant de promettre des débats parlementaires « sans doute après et difficiles pour la garde des sceaux » (*Le Monde* du 19 juillet).

■ **QUINQUENAT** : le bureau national du Parti des travailleurs a décidé, lundi 17 juillet, d'appeler « à rejeter le référendum-plébiscite » du 24 septembre sur la réduction du mandat présidentiel à cinq ans. Pour ce parti d'extrême gauche, « la V^e République est depuis l'origine un régime réactionnaire au plan politique comme au plan social, dont l'un des instruments privilégiés, le référendum, vise au plébiscite des gouvernements et de leurs politiques ».

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Stelner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...

5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie

01.42.08.71.00
7 jours sur 7

AFFAIRES Un lot de notes internes au groupe Thomson datées de 1991 à 1996, a été saisi, le 29 juin, par les magistrats chargés de l'affaire de la vente des frégates fran-

çaises à Taïwan. Ces documents révélaient que certains dirigeants du groupe d'électronique avaient connaissance de la nature de l'intervention de Christine Deviers-Jon-

cour auprès de Roland Dumas en faveur de la réalisation de ce marché. ● L'ÉLYSÉE est intervenu, en vain, en 1992, pour que la commission réclamée à Thomson par la compagne

de Roland Dumas soit payée. ● THOMSON était en contact avec « trois réseaux » d'intermédiaires pour ce marché, dont l'un, taïwanais, reçut 3 milliards de francs.

● LES DIRIGEANTS du groupe refusèrent de payer le « troisième réseau » derrière lequel ils entretenaient « le financement d'un parti politique ».

Les notes internes de Thomson dévoilent les secrets de l'affaire des frégates

En 1992, l'Élysée pressait les dirigeants du groupe d'acquiescer à une commission de 160 millions de francs réclamée par un « réseau » d'intermédiaires dissimulant la compagne de Roland Dumas. Le PDG, Alain Gomez, connaissant la destination réelle des sommes exigées, refusa de payer

L'INTERVENTION de la présidence de la République a laissé une trace. Conservée dans les archives de Thomson-CSF, une note interne datée du 22 juin 1992 relate l'entretien qu'avait eu, quelques jours plus tôt à l'Élysée, le PDG du groupe industriel, Alain Gomez, avec un conseiller militaire de François Mitterrand, le général Philippe Vougy. A en croire son collaborateur, « le

adressée le 19 décembre 1991 à son ancien directeur général, Jean-François Briand, le PDG écrivait sans ambages que « tous les témoignages recueillis » par lui à l'intérieur du groupe confirmaient que la « destination finale » des fonds devait être « française ». « Aucune des personnes ayant participé à cette affaire, ajoutait-il, n[en] a jamais douté. » Chargé de superviser les « réseaux »

Ces appréciations, qui éclairent d'un jour nouveau les coulisses de la vente des frégates, figurent désormais au dossier des juges d'instruction Eva Joly, Laurence Vichnievsky et Renaud Van Ruymbeke, chargés d'instruire la plainte déposée en 1997 par les dirigeants de Thomson pour « tentative d'escroquerie ». Le 29 juin, une perquisition effectuée au domicile de l'ancien directeur des services juridiques du groupe, Olivier Lambert, ainsi que dans un dépôt d'archives de Coignières (Yvelines) a permis la saisie d'un lot de documents internes au groupe d'électronique, datés de 1991 à 1996 et relatifs à l'opération « Bravo » – ainsi que les ingénieurs et militaires français avaient baptisé ce marché d'armement très spécial (lire ci-contre). L'état-major de Thomson a, depuis, remis aux enquêteurs les originaux de certaines de ces notes.

« MÉMOS » INTERNES

Les nouvelles pièces incluent notamment les comptes-rendus établis par cinq hauts dirigeants de Thomson-CSF, à la fin de 1991, sur l'ordre de leur PDG. Outre M. Briand, les auteurs de ces « mémos » internes sont Alain Fribourg, alors directeur chargé de l'Asie ; Alain Thétard, directeur des relations internationales ; Georges Barabès, directeur adjoint pour les affaires internationales, et Christian Jallabert, directeur chargé de l'Afrique. Tous avaient déjà été interrogés par la brigade financière, entre le mois de février 1998 et le mois de janvier 2000. Mais plusieurs d'entre eux semblent avoir livré aux enquêteurs des explications moins

complètes qu'à leur propre hiérarchie, sept ans plus tôt.

S'il laisse nettement penser que les initiateurs de l'entrée en relations de M^{me} Deviers-Joncour avec le groupe Thomson n'ignoraient pas la nature de l'« intervention » que celle-ci était en mesure d'offrir auprès de M. Dumas, le contenu des documents saisis atteste que, jusqu'au dernier instant, M. Gomez ne fut pas informé de l'existence d'un « réseau Elf » censé œuvrer en faveur du contrat des frégates, encore moins du rôle qu'y jouait la compagne du ministre. « J'ai eu tort de ne pas faire les investigations nécessaires [sur la crédibilité de ce « réseau »] et de ne pas vous en parler », écrivait ainsi M. Briand à son supérieur, ajoutant ces termes peu ambigus : « La seule chose dont je me sois soucie était les relations du responsable d'Elf [M. Sirven] avec le ministre des affaires étrangères, dont j'estimais qu'il était important de suivre la position dans cette affaire. »

Le Quai d'Orsay était alors le principal adversaire de la vente des frégates – pour ne pas dire le seul. Autorisé une première fois par la Commission interministérielle pour d'étude et l'exportation des matériels de guerre (CIEEMG), placée sous l'égide de Maignon, le contrat « Bravo » avait été bloqué, en janvier 1990, par l'Élysée après une intervention de Roland Dumas auprès de François Mitterrand. Le chef de la diplomatie relayait alors les protestations véhémentes des autorités chinoises, radicalement hostiles à toute vente d'armement au voisin taïwanais. Depuis lors, M. Dumas s'était élevé avec constance contre

les tentatives de reprise des négociations avec Taïpeh, et son opposition paraissait emporter la conviction du chef de l'Etat.

Introduite auprès de la direction de Thomson par M. Jallabert, M^{me} Deviers-Joncour s'était prévalu de « ses contacts au ministère des affaires étrangères », indique la note de M. Barabès, « pour obtenir l'appui du ministre sur ce dossier ». Le

Quai [d'Orsay], M. Thétard en déduisait que M. Briand disposait d'un moyen d'« avoir contact avec le ministre ». Dans l'une de ses propres notes, M. Briand assure, lui, que le « réseau utilisé et piloté par Elf » pouvait « apporter le soutien politique de Pékin », se fondant sans doute sur les assertions de l'intrigant M. Sirven. Mais il ajoute néanmoins que « les relations du respon-

Un dossier judiciaire distinct de l'affaire Elf

Thomson n'a jamais payé la commission qui lui était réclamée, mais Christine Deviers-Joncour a bien perçu sa « part ». En janvier 1992, alors qu'Alain Gomez avait bloqué le paiement et qu'une procédure d'arbitrage avait été engagée à Genève, Alfred Sirven fit verser 45 millions de francs à la compagne de Roland Dumas, via une filiale suisse d'Elf-Aquitaine. En mars 1991, 14 millions de francs lui avaient été transférés par le même canal, pour être déposés sur des comptes suisses.

Ce paradoxe, qui vit Elf se substituer à Thomson pour acquiescer une commission étrangère aux affaires pétrolières, est au cœur de l'« affaire des frégates », dont l'instruction est distincte de celle sur l'« affaire Elf » et du dossier visant M. Dumas et M^{me} Deviers-Joncour, dont le procès doit se tenir en 2001. Confiée aux mêmes juges, cette troisième enquête a été ouverte sur une plainte déposée le 26 février 1997 par les dirigeants de Thomson pour « tentative d'escroquerie ». A ce jour, seuls M^{me} Deviers-Joncour et son complice, l'homme d'affaires Gilbert Miara, y ont été mis en examen.

président » déplorait que « certains engagements n'aient pas été honorés sur Taïwan », faisant clairement référence à une commission que M. Gomez refusait alors d'acquiescer. Liée à la vente des frégates à la marine taïwanaise, la demande émanait en apparence d'une société suisse, dénommée Frontier AG Bern, qui réclamait à Thomson 160 millions de francs pour ses « interventions » en faveur du contrat. En réalité, cette structure fantomatique dissimulait deux « intermédiaires » aujourd'hui parfaitement identifiés : Alfred Sirven, le directeur d'Elf Aquitaine, et Christine Deviers-Joncour, alors compagne de Roland Dumas. Pressé par l'Élysée de payer cette commission, M. Gomez aurait reçu, ce jour-là, la consigne suivante : « Il faut être discret. »

Nul ne peut affirmer, huit ans après, que l'entourage de François Mitterrand et le président lui-même aient su que l'« engagement » dont ils exigeaient l'exécution devait bénéficier à M^{me} Deviers-Joncour, voire au ministre des affaires étrangères de l'époque, dont elle partageait l'intimité. La commission, de fait, ne fut jamais réglée. Il est en revanche acquis que, dès la fin de l'année 1991, le refus de M. Gomez de débloquent les fonds s'expliquait par cette conviction. Dans une lettre

solicités par Thomson en marge des négociations avec Taïwan, M. Briand s'était lui-même opposé à ce paiement avant même d'en référer à M. Gomez : dans une note datée du 21 décembre 1991, il évoquait ses « doutes » quant aux bénéficiaires réels de la commission, invoquant la possibilité d'un « financement politique » camouflé et concluant : « J'ai l'impression d'avoir été manipulé. »

LES PHRASES sont peu précises, et pourtant lourdes de sens. Dans deux notes adressées au PDG de Thomson, Alain Gomez, les 12 et 19 décembre 1991, l'ancien directeur général du groupe, Jean-François Briand, a expliqué l'origine de ses soupçons contre le « réseau Elf » d'Alfred Sirven par un épisode intrigant : « En septembre 1991 », écrit-il dans le premier document, le directeur des « affaires générales » du groupe pétrolier, avait proposé aux équipes de Thomson « de travailler sur l'Allemagne dans des conditions liées à un parti politique. »

La formulation est légèrement différente dans le second « mémo » : « Je ne me suis préoccupé véritablement du 3^e réseau qu'à l'été 1991, indique-t-il, cette fois, lorsque le responsable d'Elf est venu offrir ses services sur l'Allemagne en contrepartie d'un financement de parti politique. » Les annotations de l'ancien hiérarque

de Thomson ne disent pas, bien sûr, si le « financement » dont il était question était destiné à un parti français ou à un parti allemand. Encore certains témoins se souviennent-ils que l'électique M. Sirven – aujourd'hui considéré comme le personnage central de l'affaire Elf, et toujours introuvable – avait proposé, à la même époque, les services de ses « réseaux » à plusieurs entreprises françaises afin de les introduire sur le marché germanique. Les hommes d'Elf, de fait, y disposaient alors de bonnes introductions.

RAFFINERIE DE LEUNA

L'enquête sur un autre circuit de commissions occultes, versées en 1992 en marge du rachat, par le groupe pétrolier, de la raffinerie de Leuna, a montré que sur cet autre front, plusieurs intermédiaires avaient favorisé les contacts avec les dirigeants politiques alle-

mands, accédant jusqu'à l'entourage direct du chancelier Helmut Kohl. Or l'essentiel des commissions versées par Elf dans l'ombre de ce marché fut divisé entre deux « agents » : l'Allemand Dieter Holzer et le Français Pierre Léthier, tous deux liés aux services secrets de leurs pays respectifs (Le Monde du 22 septembre).

En dépit de rumeurs anciennes et des déclarations aux juges de plusieurs anciens dirigeants d'Elf – dont l'ancien numéro deux du groupe, André Tarallo (Le Monde du 12 juillet) –, aucune preuve n'a été apportée d'une redistribution ultérieure de la part allemande à l'Union chrétienne démocrate (CDU), le parti de M. Kohl, qui l'a lui-même vigoureusement démentie. Les notes internes de Thomson apportent incidemment un indice supplémentaire.

H. G.

Hervé Gattegno

L'indice d'un « financement politique » en Allemagne

Dans l'ombre du dossier taïwanais, « trois réseaux » d'intermédiaires

M. Sirven payait un dirigeant de Thomson

Présenté par Christine Deviers-Joncour comme l'un des initiateurs de sa « mission » en faveur de Thomson, Christian Jallabert, directeur chargé de l'Afrique au sein du groupe d'électronique de 1989 à 1991, a aussi compté parmi les salariés d'Elf Aquitaine International (EAI), discrète filiale genevoise du groupe pétrolier français que présidait Alfred Sirven. Ce dernier ayant « souhaité utiliser les relations qu'[il] entretenait avec les chefs d'Etats » en Afrique, M. Jallabert a expliqué aux policiers, le 6 janvier 2000, avoir « accepté une mission ponctuelle sur l'Angola » pour Elf, en 1990. « Ce type de mission entraînait un risque certain et je souhaitais, d'une part, que ma direction soit au courant, d'autre part, que je sois rémunéré », a-t-il précisé. Il perçut, durant un an, « une rémunération mensuelle de l'ordre de 15 000 francs » qui lui était « versée en Suisse, à [son] nom, pour une question de confidentialité ». Outre M. Jallabert, EAI a salarié deux autres membres du « réseau » utilisé par M. Sirven dans l'affaire des frégates : l'intermédiaire Hubert Le Blanc-Bellevoix et l'homme d'affaires chinois Edmond Kwan.

JAMAIS aucun juge n'avait pu s'aventurer aussi loin dans la pénombre du « secret-défense ». La saisie d'une partie des archives confidentielles du groupe Thomson, si elle précise les circonstances dans lesquelles Alfred Sirven proposa les services d'un hypothétique « réseau Elf » pour favoriser la vente des frégates, apporte aussi des informations inédites sur un marché d'Etat hautement sensible et sur les commissions dont il nécessita le versement. Les notes internes rédigées en 1991 par le dirigeant de Thomson ne précisent pas l'identité des bénéficiaires de ces paiements occultes, mais elles recèlent certains indices sur leurs destinations. Elles ne mentionnent pas davantage le montant des commissions versées en marge du contrat taïwanais, que Roland Dumas avait publiquement estimé en 1998 à « 2,5 milliards de francs environ », avant de réévaluer ce chiffre à « 5 milliards de francs » dans un entretien accordé au *Nouvel Observateur* du 9 mars 2000.

A : « DES CONTACTS RÉGULIERS »

« Au-delà des actions entreprises par l'ensemble des personnes concernées par cette affaire – que ce soient les responsables de la di-

rection générale de l'armement (DGA), du groupe et des politiques – se pose le problème de l'efficacité des réseaux qui, sur cette affaire, se sont organisés autour de trois entités », indique une note de l'ancien directeur général de Thomson-CSF, Jean-François Briand. Le document décrit les trois « réseaux » (désignés par les lettres A, B et C) et leurs objectifs. Qualifié de « réseau traditionnel », le réseau A était conduit par un intermédiaire taïwanais, Andrew Wang, cité sous les initiales « DD ». Au cours d'un interrogatoire par la brigade financière, le 17 février 1999, M. Briand avait précisé que M. Wang avait, à Taïpeh, « des contacts réguliers jusqu'au niveau de la présidence ». Dans sa note de 1991, il précisait que ce réseau avait « fonctionné efficacement, étant bien entendu motivé par la structure politique de Taïwan et son désir ardent de signer cette affaire ».

B : « QUE DE MANIÈRE PONCTUELLE »

Le réseau B, lui, avait pour animatrice une femme d'affaires chinoise de Hongkong, Lily Liu – uniquement désignée par son prénom dans les notes internes. « A cheval sur Taïwan et Pékin », ce deuxième réseau « ne pouvait être mis en œuvre que de manière pon-

ctuelle et discrète », notait M. Briand. La synthèse établie à l'intention du PDG de l'époque, Alain Gomez, précise qu'entre mars et octobre 1990 « une série d'actions » avaient été lancées par M^{me} Liu « pour préparer les rencontres d'octobre 1990 avec les dirigeants chinois, au niveau essentiellement du ministère de la défense et des commissions politiques correspondantes du comité central [du Parti communiste chinois] ». La note ajoutait que, « au cours du voyage d'octobre 1990 à Pékin, une réponse positive avait été obtenue des responsables chinois rencontrés dans le contexte difficile d'après Tiananmen ». Soulignant la complémentarité des différentes filières, M. Briand précisait que le réseau B avait « permis de valider l'action du réseau A au niveau le plus élevé de Taïwan ». Dans un courrier daté du 19 décembre 1991, M. Gomez affirmait lui-même que le réseau de M^{me} Liu avait « prouvé son efficacité ».

Aussi ces intermédiaires furent-ils payés sans délai. Soumis à l'« autorisation de transfert » de la direction générale des douanes, le 17 septembre 1991, les « rémunérations » consenties se montèrent à près de 3 milliards de francs pour le réseau A et à quelque

80 millions de francs pour le réseau B – selon les informations confiées en 1998 à la brigade financière par l'ancien directeur de Thomson pour l'Asie, Alain Fribourg. A en croire ce dernier, la disproportion entre les deux commissions s'expliquait par le fait que les « négociations » menées à Taïwan par le fameux « DD » avaient « permis d'obtenir » l'augmentation du volume du marché conclu avec Taïpeh, passant de 12 milliards initialement prévus à 16 milliards de francs lors de la signature finale.

C : « PAR MESURE D'ASSURANCE »

Reste le réseau C. « Mis en place (...) par mesure d'assurance » et « dans des conditions non rigoureuses », écrivait M. Briand, il suscitait plus de doutes que de certitudes. Aux policiers, l'ancien directeur général de Thomson a expliqué qu'au moment où le projet de vente des frégates était bloqué par l'Élysée et le Quai d'Orsay, il était apparu utile d'« utiliser les relations que le groupe Elf avait en Chine », signalant que de telles synergies existaient déjà « entre Thomson et Elf, notamment en Afrique ». Mais s'il rencontra M. Sirven, il fut tenu dans l'ignorance du rôle joué par M^{me} Deviers-Jon-

cour, a fortiori de sa proximité avec le ministre des affaires étrangères. Et lors de son voyage en Chine, M. Briand n'avait entendu parler d'aucune intervention du prétendu « réseau Elf », qu'était censé incarner sur place l'homme d'affaires Edmond Kwan.

Après la conclusion du marché taïwanais, en août 1991, les « doutes » du dirigeant de Thomson se changèrent en inquiétudes. Peu avant de quitter le groupe, en raisons de désaccords persistants avec son PDG, M. Briand bloqua le paiement du réseau C, derrière lequel il entretenait « le financement d'un parti politique » – ce que l'un de ses collaborateurs, Alain Fribourg, interpréta comme le soupçon d'un « financement du PS ». Depuis le 4 juillet précédent, M. Sirven et M^{me} Deviers-Joncour avaient mis en place un dispositif bancaire destiné à accueillir la commission espérée. La compagne du ministre devait entreposer sa part sur un compte à Lugano. La part de M. Sirven, elle, devait être transférée vers le Luxembourg, sous couvert d'une société de droit britannique, Travlane Haulage Limited. Nul ne sait où la piste conduisait ensuite.

H.G.

Otton III, l'empereur qui déterra Charlemagne

C'EST la plus stupéfiante rencontre du Moyen Âge. Elle a lieu le lundi de Pentecôte, 19 mai 1000, à Aix-la-Chapelle. Obéissant à un songe, l'empereur Otton III l'a préparée avec ferveur, en jeûnant trois jours. Puis il a donné ses ordres : qu'on recherche Charlemagne ! Car nul ne sait plus où se trouve l'illustre personnage, dans cette superbe église octogonale qu'il avait fait construire deux siècles plus tôt. On brise le pavement, on perce, on creuse. Et on trouve. L'entrevue silencieuse peut commencer.

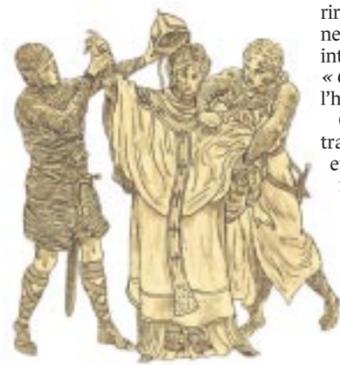
Ce n'est pas un tête-à-tête : deux évêques accompagnent Otton, et un comte, qui relatera la scène. Charles ne git pas. Il est assis dans son tombeau « sur une sorte de trône ». Est-ce l'austère fauteuil de marbre blanc d'où il suivait l'office de son vivant, assis à l'étage de la chapelle, au plus près des archanges, et le regard fixé sur l'autel où siège le Tout-Puissant ? Charles porte sa couronne d'or et tient son sceptre. Ses mains sont couvertes de gants, que les ongles, en poussant, ont troués. On ouvre le baldaquin de pierre qui protège le corps. Une forte odeur se répand aussitôt. Otton s'agenouille et prie devant l'impérial cadavre, momifié, et presque intact. Face à face humble et grandiose entre deux souverains couronnés, entre un jeune homme – il aura bientôt vingt ans – au faite de son règne et son glorieux devancier, son modèle, son héros, qui trône dans la majesté de la mort.

Otton apprête le corps exhumé. Il le recouvre de vêtements blancs, lui coupe les ongles, et remet un peu d'ordre dans les habits putréfiés. Il remplace un petit bout de son nez manquant par un morceau d'or. Il détache une dent de la bouche du défunt et prend la croix pendue à son cou. Il ajoute à ces reliques l'évangélique posé sur les genoux de Charles. Le corps est ensuite placé dans un sarcophage de marbre, un cercueil romain sculpté, représentant l'enlèvement de Proserpine par Pluton, et qu'on peut admirer aujourd'hui dans la Chambre du Trésor d'Aix-la-Chapelle. Il est temps pour Otton de partir. Son muet rendez-vous s'achève dans une atmosphère de « profonde vénération ».

Selon le chroniqueur Adémar de Chabannes, un chanoine d'Aix, ce jour-là, prend ensuite la couronne de Charles et, voulant la porter, s'aperçoit qu'« elle lui entourait toute la tête » ; comparant ensuite sa jambe à celle du mort, « il se trouva être plus petit » : « Et aussitôt, par la puissance divine, sa jambe se brisa. Il vécut encore quarante ans, et resta toujours infirme. »

L'invention des restes de Charlemagne fascinera les historiens et les poètes. La macabre cérémonie d'Aix, rééditée en 1166 par Frédéric Barberousse, nourrit la veine lyrique de Victor Hugo. « Comment sépulture sombre, peux-tu, sans éclater, contenir si grande ombre ? », s'exclame le Don Carlos d'Hernani. L'ouverture du tombeau frappe aussi les contemporains d'Otton. Consciencieux ou non, celui-ci renouvelle, mille ans après, le geste d'Octave devant la dépouille d'Alexandre, mort trois siècles plus tôt. Le futur Auguste avait voulu, lui aussi, toucher le visage du conquérant qu'il admirait. Par son initiative théâtrale, au cœur de la capitale de Charlemagne, cette ville où celui-ci repose, et dont il voulait faire une « nouvelle Rome », Otton réaffirme symboliquement la continuité entre les Carolingiens et la maison de Saxe, devenue dynastie des Ottoniens. A Aix, il veut faire revivre la « sainte mémoire » de Charles et y puiser une nouvelle énergie.

En cette Pentecôte de l'an Mil, Otton recherche un contact physique avec Charles. Comme si son âme mystique voulait capter les forces surnaturelles, les ondes mystérieuses qui émanent du corps du défunt. Comme s'il attendait de lui un message, un conseil, un ordre. Ce rite achevé, il se sent grandi et conforté dans sa mission. C'est, pour lui, comme un second sacre. Victor Hugo exprime bien l'attente d'Otton, par la voix de Don Carlos : « Charlemagne, c'est toi ! Verse-moi dans le cœur, du fond de ce tombeau, quelque chose de grand, de sublime, de beau ! » Georges Duby donne à



cet espoir une coloration « millénariste » : « L'Empereur de l'an Mil n'était-il pas poussé par l'angoisse du peuple, et par sa propre angoisse, à raffermir par des gestes symboliques les assises du monde ? » Otton a-t-il aussi voulu déclencher à Aix, par son geste, le processus de canonisation de Charlemagne ? Une chose est sûre : en exhumant les ossements de Charles, Otton sait qu'il transgresse les « lois de

Otton apprête le corps exhumé de son glorieux devancier. Il le recouvre de vêtements blancs, lui coupe les ongles, et remet un peu d'ordre dans les habits putréfiés. Il remplace un petit bout de son nez manquant par un morceau d'or. Il détache une dent de la bouche du défunt et prend la croix pendue à son cou

la divine religion ». En vénérant Charlemagne, il le profane. Mais il a longtemps mûri son projet, et chasse ses derniers doutes.

Le futur Otton III naît à Nimègue, sur le Rhin, en juillet 980. Il a trois sœurs, et sa sœur jumelle ne surviva pas. Son grand-père, Otton I^{er}, roi de Germanie et d'Italie, a restauré en 962 l'Empire carolingien, disparu depuis le début du X^e siècle. Son père, Otton II, couronné en 973, a épousé, un an auparavant, une princesse à peine adolescente, Théophano, nièce de l'autre empereur chrétien, celui d'Orient, de Byzance. A l'âge de trois mois, Otton fait son premier voyage, emmené par ses parents dans une « descente » vers l'Italie, itinéraire classique pour les empereurs germaniques, et d'abord vers Pavie, où Otton II se réconcilie avec sa mère, Adélaïde. En janvier 981, à Ravenne, les échos de la « dispute » philosophique entre Otrac et Gerbert d'Aurillac, son futur maître, parviennent jusqu'à son berceau. L'enfant fait ses premiers pas entre Rome et Salerne, entre Pouilles et Calabre, dans cette Italie du Sud où son père tente en vain de reprendre l'avantage sur l'ennemi arabe et le rival byzantin. Il est auprès de sa mère à Rossano, en juillet 982, lorsque les Sarrasins infligent une déroute humiliante à Otton II, à Crotona, au terme d'une campagne longue, mais mal préparée. L'empereur est sauvé par un juif qui l'embarque sur un bateau grec. Théophano et son fils manquent d'être capturés.

La défaite incite le couple impérial à consolider la dynastie. A la Pentecôte 983, une diète générale, qui mêle pour la première fois barons germaniques et italiens, se réunit à Vérone et élit roi à l'unanimité le jeune Otton. Les yeux de l'enfant, qui a moins de trois ans, découvrent les familiers de la cour et les grands hôtes de passage : Maïeul, le vieil abbé de Cluny ; Bernward, futur évêque de Hildesheim ; Willigis, archevêque de Mayence ; un jeune Tchèque, Adalbert, qui deviendra son ami le plus cher avant de mourir en martyr. Certains apparten-

ent à la « chapelle », le vivier intellectuel du système ottonien : « C'était l'ENA de l'époque », note l'historien Patrick Corbet.

Otton est confié à Willigis, qui traverse les Alpes avec lui. Son enfance semble toute tracée : il recevra en Allemagne une éducation de prince teuton, parmi les prélats, les guerriers, les chevaux et les chiens. Le destin en décide autrement. Le jour de Noël 983, Otton III est couronné roi à Aix-la-Chapelle, selon la tradition réinstaurée par son grand-père ; le lendemain, son entourage apprend, accablé, la mort d'Otton II, de la bouche des courriers qui ont chevauché à toute bride pendant trois semaines pour apporter la désastreuse nouvelle. L'empereur a succombé, à vingt-sept ans, à un excès d'aloès, un purgatif prescrit pour soigner sa malaria. Le jeune orphelin vivra désormais sous l'influence de deux femmes, ses tuteurs naturels. Et quelles femmes !

Belle, intelligente, dynamique, Théophano se révélera une régente hors pair. N'a-t-elle pas, adolescente précoce et curieuse, commencé d'observer les jeux cruels du pouvoir dans les palais de Byzance ? En débarquant, jeune fille, en Italie, pour épouser un souverain germanique, elle a apporté avec elle un peu des arts, des sciences et des fastes de l'Orient. Ses mallettes étaient pleines de costumes étincelants, de livres enluminés et de mille objets précieux. Parlant et écrivant le latin, appris chez les auteurs classiques et chrétiens, elle affina, par sa « subtilité grecque », la « rudesse saxonne » de son fils.

Adélaïde, grand-mère paternelle d'Otton III, est une figure de légende. Elle a eu une vie déjà bien rem-

plie, souvent agitée, parfois douloureuse, et un rien rocambolesque : fille d'un roi de Bourgogne d'origine carolingienne, enfant happée dans les tourbillons familiaux, orpheline à six ans et fiancée au même âge à Lothaire, futur roi d'Italie, qu'elle épouse dix ans plus tard. Veuve à dix-neuf ans, abandonnée, privée de ses biens, elle refuse un mariage de force qui livrerait le royaume à ses ennemis. On la jette en prison près du lac de Gard ; elle s'évade par un souterrain. Otton I^{er} vole à son secours et l'épouse après avoir pris Pavie et s'être proclamé roi d'Italie. Il a vingt ans de plus qu'elle. Il apporte protection et stabilité à cette reine qui, en retour, légitime ses conquêtes. Pieuse, proche de Cluny, charitable avec les pauvres, l'Eglise la fera sainte. En attendant, elle est la « mère des royaumes », impératrice aïeule énergique, résolue, solide dans l'épreuve.

Adélaïde et Théophano ne s'aiment pas. Mais en cet hiver de deuil 984, elles unissent leurs forces face au danger, qu'incarne Henri, dit « le Querelleur » – comme son père –, duc de Bavière et cousin germain d'Otton II. Henri ose enlever l'enfant souverain. Arguant de son devoir de tutelle, il le détient en otage. Puis, invoquant ses droits dynastiques, il se fait élire roi. Alertés par Willigis, l'évêque Adalbéron de Reims et son secrétaire Gerbert, et avec leur aide, les deux souveraines, rentrées d'Italie, lancent une grande manœuvre diplomatique pour isoler l'usurpateur. Henri rend l'enfant le 29 juin, en rase campagne, et en présence de maints seigneurs. Otton III a quatre ans. « Il a été sauvé par les femmes et les clercs », note le médiéviste Pierre Riché. Et l'Empire, sans doute, avec lui.

Ces cinq mois de solitude, loin de sa mère, sont, pour l'enfant, un second arrachement. Théophano va maintenant veiller de près sur lui, aidée par Willigis, l'administrateur du royaume. Adélaïde retourne bientôt à Pavie, surveiller l'Italie. Otton découvre la splendeur monotone des palais, l'austérité des abbayes, et les jeux au grand air. La cour n'a pas de capitale officielle. Elle se déplace au gré des saisons ou des urgences de l'Empire, réside à Aix-la-Chapelle, Mayence, Cologne, Worms, Spire, Duisburg, Francfort ou Ingelheim. Otton apprend à monter à cheval, se mêle à la jeunesse princière.

Chaque été, lorsque les chevaux retrouvent une herbe abondante,



On imagine la scène dans un antique théâtre : un jeune empereur de presque vingt ans qui fait ouvrir le tombeau de Charlemagne pour réaffirmer la continuité entre Carolingiens et maison de Saxe, devenue dynastie des Ottoniens. Récit de la vie de cet enfant roi et empereur qui refit de Rome la capitale du monde

l'équipage impérial circule à travers Saxe et Rhénanie, pour ranimer les fidélités hésitantes, et jusqu'aux frontières slaves pour combattre les païens. A Quedlinburg, Otton voit paraître les princes catholiques polonais, conduits par Mieszko, qui lui fait don d'un chameau. Mieszko est le père de Boleslav, le premier roi de Pologne. A leurs côtés, il participe à sa première expédition guerrière, en pays slave : incendies, conquêtes, ravages. C'est son adieu à l'innocence. Il n'a que six ans. « Imagine-t-on, s'interrogeait l'historien Edmond-René Labande, ce que pouvait être pour un tout jeune enfant une vie si fertile en décrochements successifs ? Sans cesse des visages nouveaux, dans l'Allemagne bigarrée des duchés ; il y avait là de quoi enchanter une intelligence à l'affût d'images et d'impressions vives. » Et de quoi entretenir « une instabilité trop volontiers qualifiée de malade ».

Vient le temps de l'étude. Théophano donne à son fils les meilleurs maîtres : le saxon Bernward, chapelain de la cour ; le grec Jean Philagathos, archevêque de Plaisance. Le premier lui parle de Charlemagne, le second de l'Orient. Otton s'imprègne de deux cultures, la carolingienne et la byzantine. L'instruction se fait souvent, relate un témoin, « en chevauchant à travers le pays ». L'adolescent s'accoutume à la guerre, tout en formant son esprit. En son nom, Théophano administre l'Empire, y compris l'Italie, dont Adélaïde est pourtant responsable. Elle y passe cinq mois, réaffirmant les droits de son fils. Son mari vivant, elle était associée au pouvoir (*consors regni*) ; tutrice de son enfant mineur, elle incarne la continuité ottonienne, avec le titre solennel d'impératrice. Plus pour longtemps. Otton fête ses dix ans à Francfort auprès d'une mère épuisée par son périples italien. Après une diète pascalienne qui marque son apogée, Théophano meurt, peut-être de tuberculose, à Nimègue, le 15 juin 991. Elle a tout au plus trente-cinq ans. Otton est à nouveau orphelin, privé de l'amour et des précieux conseils d'une mère à laquelle le chroniqueur Thietmar de Mersebourg, pourtant doublement méfiant envers les femmes et les étrangers, rendra un bel hommage : « Malgré la faiblesse de son sexe, elle montra une assurance pleine de modération, et, chose rare chez les Grecs, eut une excellente conduite. Elle surveilla avec vigilance le royaume de son fils, flattant les bons, terrifiant les superbes et prouvant une immense noblesse. »

Sa bru disparue, Adélaïde revient en scène, à soixante ans, comme régente. Une fonction qui, chez cette souveraine, très vieille pour l'époque, devient vite plus nominale qu'effective, Willigis assumant l'essentiel du pouvoir. L'aïeule supporte mal la montée d'une nouvelle génération autour de son petit-fils ; elle s'efface peu à peu. En septembre 994, Otton est déclaré majeur. Il a un peu plus de quatorze ans. Son destin s'accélère. C'est un adolescent pieux et sensible, deux traits de caractère cultivés par ses tuteurs. L'heure est venue d'entreprendre le « Römerzug », le voyage du couronnement. Et de descendre à Rome, qui le fascine et l'attend. Avant même le printemps 996, son armée traverse les Alpes encore enneigées, derrière la lance de saint Maurice, l'emblème que les Germains arborent au combat. A Pavie, Otton apprend la mort du pape ; à Ravenne, il nomme comme pontife son propre cousin Bruno, qui devient Grégoire V. Voilà l'Eglise avec son premier pape allemand. Ce jeune roi, rêveur et délicat, sait aussi trancher dans le vif, et avec audace. Le 21 mai 996, jour de l'Ascension, la foule romaine et les grands venus de Germanie acclament Otton.



Le 21 mai 996, dans la basilique Saint-Pierre de Rome, Otton reçoit les attributs de sa charge : l'anneau, le sceptre, le glaive et la couronne, octogonale comme la chapelle d'Aix. Il devient, « par la grâce de Dieu, empereur auguste des Romains ». Il n'a pas encore seize ans. Cette enluminure de « l'Evangile d'Otton III », (fin du X^e siècle, Bibliothèque d'Etat, Munich), le représente trônant entre les figures du pouvoir spirituel, à droite, et militaire, à gauche.



Dans la basilique Saint-Pierre, où repose son père, il reçoit de Grégoire V l'anneau, le sceptre, le glaive et la couronne, octogonale comme la chapelle d'Aix. Il porte le manteau de soie tissée d'or, représentant le soleil, la lune, les signes du zodiaque, symboles du cosmos, brodé des scènes de l'Apocalypse, à la manière du grand prêtre d'Israël. Otton III devient, « par la grâce de Dieu, empereur auguste des Romains ». Il n'a pas encore seize ans, et le nouveau pape, tout juste vingt-quatre. Le monde, d'un coup, semble rajeuni.

L'empereur – écrit un témoin – ressemble à « un beau César, les joues à peine ombragées d'un premier duvet de barbe ». Cette grâce juvénile cache une personnalité complexe, originale. Otton est un instable à l'humeur changeante : roi avide de prestige, intellectuel assoiffé de connaissance, mystique en quête d'absolu ; un homme déchiré entre son réalisme et sa ferveur, entre l'attrait du pouvoir et le goût pour l'ascèse, entre la gloire et la pénitence. Devenu orphelin trop jeune, il est en manque d'amitié. Il a trouvé l'affection paternelle de Gerbert, son secrétaire et son maître. Il rencontre Adalbert, évêque de Prague, réfugié à Rome, qu'il choisit pour ami et pour guide spirituel.

Dans la basilique Saint-Pierre, où repose son père, il reçoit de Grégoire V, l'anneau, le sceptre, le glaive et la couronne, octogonale comme la chapelle d'Aix. Otton III devient, « par la grâce de Dieu, empereur auguste des Romains ». Il n'a pas encore seize ans

Ce nouveau compagnon a une âme d'apôtre et le zèle des évangélistes. Au fil de leur dialogue, Adalbert transmet à Otton sa flamme de missionnaire et lui exprime son souci du salut individuel. « *Le jour ou la nuit* », relate un chroniqueur, dès que la troupe des courtisans laissait la place libre, Adalbert engageait avec Otton une sainte conversation, lui enseignant à ne pas considérer « sa dignité impériale comme quelque chose de grand, mais lui remontrant qu'il n'était qu'un mortel, que, si beau qu'il fût, il ne serait plus un jour que cendre,

pourriture et aliment de vers ». Au contact de l'évêque, Otton essaie d'apprendre l'humilité. Adalbert, reparti chez les païens, mourra bientôt en martyr, en Prusse. Otton ne s'en consolera jamais.

Le climat malsain de l'été romain rongea sa santé. « *La nature exigeante*, écrit-il, *qui soumet toutes choses à son empire, oppose l'air d'Italie et mon tempérament.* » Il rentre en Allemagne pour un an, séjour qu'il partage entre les villes rhénanes et saxonnnes, les leçons de philosophie auprès de Gerbert et les chevauchées contre les païens. A la fin de 997, il repasse le Brenner et gagne Rome. Il était temps, car les choses vont mal dans cette ville rebelle et corrompue, aux mains de quelques grandes familles hostiles à l'empereur étranger. Le chef de l'une d'elles, Jean Crescentius, a chassé le pape et fait élire à sa place l'ancien précepteur d'Otton, Jean Philagathos. Trahi et défié, le jeune homme – et surtout Grégoire VII – réagissent brutalement. L'antipape, en fuite, est capturé, horriblement mutilé – oreilles, langue et nez coupés, yeux arrachés – et, suivant la coutume byzantine, promené dans la ville sur un âne, tourné vers la queue. Son complice est traîtreusement arrêté, décapité et pendu par les pieds, avec douze autres notables. L'empereur s'est-il montré cruel par bravade ? A-t-il cédé aux mauvais conseils du pape ? Les

spectacle de ruines. Mais son décor antique ne peut qu'inciter Otton à accomplir sans tarder son grand projet, cet « idéal terrestre » auquel il songe depuis longtemps : restaurer l'empire romain et donner ainsi une nouvelle vigueur à l'empire ottonien. Tel est le sens de la *renovatio* qu'il proclame. Il fait sienne la devise de Charlemagne : *Aurea Roma*, Rome la ville d'or, mais il va plus loin que ses ancêtres, mal dégrossis de leurs origines franques et saxonnnes. Il veut romaniser ses germains, encourager les alliances entre Romains et Allemands, déplacer le centre de gravité de l'empire.

Un historien moderne, à l'imagination enfiévrée, décrit la Rome de l'an Mil : « *Des palais à moitié dépouillés de leur revêtement de marbre, des villas patriciennes décorées de leurs nymphes, des rues aux dalles de basalte bordées de portiques croulants, (...) des tombeaux impériaux, dont cinq siècles n'avaient pas encore triomphé, et, çà et là, sur les collines, les restes des vieux bois sacrés au sombre feuillage.* » Rome n'est pas seulement ce

spectacle de ruines. Mais son décor antique ne peut qu'inciter Otton à accomplir sans tarder son grand projet, cet « idéal terrestre » auquel il songe depuis longtemps : restaurer l'empire romain et donner ainsi une nouvelle vigueur à l'empire ottonien. Tel est le sens de la *renovatio* qu'il proclame. Il fait sienne la devise de Charlemagne : *Aurea Roma*, Rome la ville d'or, mais il va plus loin que ses ancêtres, mal dégrossis de leurs origines franques et saxonnnes. Il veut romaniser ses germains, encourager les alliances entre Romains et Allemands, déplacer le centre de gravité de l'empire.

Otton a dix-huit ans. Il fait donc de Rome sa capitale, et la « capitale du monde ». Il se fait construire un palais tout neuf sur le Palatin, d'où il peut contempler, sur l'île Tibérine, l'église dédiée à saint Adalbert. Il dote sa cour d'une étiquette pointilleuse, au luxe tapageur. Il prend ses repas, seul, sur une estrade, face à son entourage, assis en contrebas. Il affuble ses fonctionnaires de titres pompeux venus de Byzance ou de l'Antiquité : patrice, consul, sénateur, préfet naval, logothète, protospataire, discophore. Il crée une milice impériale – deux cohortes de 555 hommes – et une garde personnelle formée de nobles allemands et romains.

POUR Otton, la seule possession de Rome donne le droit de prétendre à l'Empire de Rome. Gerbert triomphe : « *Nôtre ! nôtre est l'Empire romain ! Rome, la puissante, donne ses lois au monde.* » L'empire d'Otton est romain, universel et chrétien. Les peuples n'y sont pas annexés, mais associés. Ils sont égaux en droit, dans une même soumission à l'Etat universel qu'incarne l'empereur. Otton veut redonner son unité à l'Europe féodale disloquée. Il est aussi le « serviteur des apôtres », humilité toute relative car, sur terre, il entend diriger et l'Empire et l'Eglise. Le premier, il dénonce la pseudo-donation de Constantin, selon laquelle la papauté aurait hérité de l'Occident chrétien. Il doit être clair que le pape ne possède rien face à un empereur qu'on représente recevant les offrandes des quatre nations chrétiennes : Rome, la Gaule, la Germanie et les pays slaves. On est loin du vers d'Hernani décrivant les deux hommes, « seuls assis à la table où Dieu leur sert le monde ». Entre les « deux luminaires » que sont le Sacerdoce et l'Empire, l'un éclaire le monde plus vivement que l'autre. Le pape n'est que le parte-

neur constate, selon un chroniqueur de l'époque, que « *la fragilité humaine ne lui permettra pas de persister dans les voies de la chasteté* ». On lui attribue quelques aventures romaines mais il rêve d'épouser, comme son père, une princesse byzantine. Il avait vainement brigué la main d'Anne, qui épousera Vladimir de Kiev. Il entreprend une nouvelle démarche, sous de meilleurs auspices.

naire privilégié de l'empereur qui le fait élire et protège les biens de l'Eglise. Cette relation inégale ne gêne pas Gerbert, devenu, grâce à Otton, le pape Sylvestre II. Il n'a pas l'âme d'un théocrate.

Otton et Sylvestre vivront ensemble le passage à l'an Mil, que rien

Il prend ses repas, seul, sur une estrade, face à son entourage, assis en contrebas. Il affuble ses fonctionnaires de titres pompeux venus de Byzance ou de l'Antiquité : patrice, consul, sénateur, préfet naval, logothète, protospataire, discophore

ne vient troubler. L'événement inspirera un conte millénariste à un historien romantique de la fin du XIX^e siècle, Emile Gebhart : « *Les Romains virent avec effroi le pâle soleil d'hiver descendre sur la basilique de Saint-Pierre, puis s'abîmer et s'éteindre... Sur la plate-forme de la tour, deux ombres apparaissent... L'empereur se tourne anxieusement vers les montagnes latines. Gerbert courbe son front chauve ; il observe tranquillement, sur ses miroirs astronomiques, l'infaillible marche de l'heure. Le pape a relevé la tête ; il appelle à lui l'empereur, lui montre du doigt le signe des étoiles, le signe de Dieu, et l'embrasse. L'an Mil avait passé et n'était plus qu'un mauvais rêve.* »

Ecuménique avant l'heure, mais à son profit, Otton imagine une chrétienté homogène, dont il serait la clé de voûte. Cela suppose d'égaliser Byzance en tout point, avant de ramener l'empire d'Orient dans le giron d'une unité romaine rétablie. Rien de mieux, pour cela, qu'une union conjugale. Otton, justement, supporte mal le célibat. « *S'il a pu souhaiter devenir saint, de nature il ne l'était point* », note Edmond-René Labande. L'empe-

reur constate, selon un chroniqueur de l'époque, que « *la fragilité humaine ne lui permettra pas de persister dans les voies de la chasteté* ». On lui attribue quelques aventures romaines mais il rêve d'épouser, comme son père, une princesse byzantine. Il avait vainement brigué la main d'Anne, qui épousera Vladimir de Kiev. Il entreprend une nouvelle démarche, sous de meilleurs auspices.

EN attendant, il a d'autres urgences. L'Allemagne, où il retourne, se sent délaissée par cet empereur de moins en moins germanique. L'Eglise lui reproche de sacrifier ses intérêts à ceux des nouvelles chrétientés, slaves et hongroise. Le peuple l'accueille avec chaleur, mais il ne s'attarde pas. Tombé malade à Rome et soudain guéri, il avait fait le vœu de ramener avec lui les ossements d'Adalbert. Il chevauche à vive allure dans les plaines enneigées, vers la Pologne où l'attend le duc Boleslas. Il se sent le roi missionnaire, celui qui étend la foi en même temps que l'empire, qui « conquiert au Christ » les terres païennes, celui dont les troupes agrandissent le « royaume de Dieu » en chantant le *Kyrie eleison*. Puis il marche, pieds nus, jusqu'au tombeau d'Adalbert. Il n'en rapportera qu'une relique, un bras du saint ; Boleslas ne sera pas fait roi, mais seulement « coopérateur de l'Empire ».

Otton se trouve maintenant à Aix, pour la cérémonie du tombeau. Il n'arrête pas de voyager. La liste de ses déplacements, certaines années, donne le vertige. Cette existence nomade est une exigence : « *Il eût été impossible, observe l'historien Marc Bloch, de gouverner l'Etat du fond d'un palais : pour tenir un pays, point d'autre moyen que d'y chevaucher sans trêve, en tous sens. Les rois du premier âge féodal se sont littéralement tués de voyage.* » C'est encore plus vrai pour l'empereur. Les soucis italiens pourraient pourtant lui suffire. La ville de Tivoli se révolte. Il lui pardonne. Rome y voit une faiblesse, et se soulève à son tour. Otton lui adresse un discours lyrique : « *N'êtes-vous plus mes Romains ? A cause de vous, j'ai quitté ma patrie, ma famille ; par amour pour vous, j'ai négligé mes Saxons, tous les Allemands, ceux qui sont de mon sang.* » Peine perdue : en février 1001, Otton et Sylvestre doivent fuir Rome. Nouvel arrache-ment dans une vie qui en fut riche.

Commence une année douloureuse, sa dernière. Il voyage : Ravenne, Bologne, Venise. Il médite, il

prie, il doute. Il se présente à l'ermitte Romuald, en pénitence. Vêtu de bure, il jeûne et dort à même le sol. Il lui promet d'abdiquer « *d'ici trois ans* », lorsqu'il aura « *redressé les erreurs de son royaume* » et de se retirer du monde. Avant, il veut reprendre Rome. Il s'arrête à Paterno, au pied du mont Soracte, et n'en repartira pas. La malaria le terrasse, son visage se couvre de pustules. Il agonise, conscient. Le pape et quelques grands recueillent son dernier soupir, le 24 janvier 1002. Otton n'a pas vingt-deux ans. La « princesse lointaine » qu'il attendait, sa promise byzantine, Zoé, vient d'arriver à Bari. Elle n'aura plus qu'à rembarquer.

Par crainte d'un soulèvement général, on tient, quelque temps, la mort secrète. L'armée impériale déploie des manœuvres pour donner le change. Le cortège quitte difficilement l'Italie, puis remonte vers les vallées allemandes, au son des cantiques funèbres. Celui qu'on appellera « Merveille du monde », (*Mirabilia Mundi*) est enseveli à Aix-la-Chapelle le 3 avril 1002. Depuis, il poursuit son silencieux tête-à-tête avec Charlemagne. Pour l'éternité.

Jean-Pierre Langellier
Dessins : Filipe Abranches

Prochain article :
Guy D'Arezzo,
le père de la musique

A lire

- *Mirabilia Mundi*, essai sur la personnalité d'Otton III, par Edmond-René Labande. Cahiers de Civilisation médiévale VI, 4, 1963, pp. 297-313 et 454-476.
- *Otton III, la Merveille du monde*, par Ernest Huant, Editions Téquy, 1971.
- *Otton III, empereur de l'an Mille*, par A. Ollivier, Lausanne, 1969.
- *Les grands de l'an Mille*, par Pierre Riché, Bartillat, 1999.
- *Adélaïde*, dans *Histoire des saints et de la sainteté chrétienne* (Tome V) par Patrick Corbet, Hachette-Le livre de Paris, 1986.
- *Adélaïde, impératrice et sainte*, livre collectif en édition bilingue allemand-français, Info Verlag Karlsruhe, 1999.
- *L'image d'Adélaïde autour de l'an Mil*, par Monique Goulet. Contribution au colloque « Adélaïde de Bourgogne » (10-11 décembre 1999) organisé par le Centre d'études médiévales d'Auxerre et l'Université de Nancy 2.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

M. Chevènement et la Corse

Il est toujours difficile de se résoudre à négocier. C'est pourtant ce que Lionel Jospin a décidé de faire, fin 1999, en Corse, après avoir constaté l'échec de la politique exclusive répressive qu'il avait choisie au lendemain de l'assassinat du préfet Claude Erignac, puis l'inanité du préalable de renonciation à la violence qu'il avait tenté d'imposer aux nationalistes avant tout dialogue. Négocier, c'est reconnaître que l'on n'est pas parvenu à faire accepter son « bon droit », qui n'est donc peut-être pas si bon. C'est prendre en considération la « mauvaise cause » adverse, qui n'est donc peut-être pas si mauvaise. Après un quart de siècle de violence, face à un nationalisme qui, malgré ses fautes et, parfois, ses crimes, n'a jamais manqué d'arguments, négocié était bien la moindre des choses. Il faut féliciter le premier ministre d'en avoir eu le courage.

Est-ce bien ce que pense le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement ? La politique qui consiste à rechercher au grand jour un accord politique avec les élus nationalistes, plutôt que des arrangements secrets avec leurs dirigeants clandestins, est-elle bien, aussi, celle du ministre de l'intérieur ? Les déclarations de M. Chevènement au Monde du 19 juillet créent un sérieux doute sur son adhésion au « processus » engagé le 13 décembre 1999 par M. Jospin. Certes, le ministre se réclame d'une lecture rigoureuse de la note de synthèse remise aux élus de Corse par le cabinet du premier ministre le 10 juillet. Il oppose les

solutions envisagées dans ce document à la revendication d'un pouvoir législatif, formulée le 12 juillet par les représentants des différents groupes de l'Assemblée de Corse, réunissant une quarantaine d'élus sur cinquante et un. Pour le ministre de l'intérieur, ce texte « sidérant » doit être combattu dans son principe, parce qu'il met en question la République, et dans son opportunité, car « une loi corse risquerait bien vite d'exprimer surtout des intérêts politico-mafieux ».

M. Chevènement fait valoir que la position du premier ministre, face au document adopté par les élus de Corse, n'est pas encore arrêtée. Un ministre pourrait donc exprimer publiquement son point de vue, surtout s'il le fait en s'appuyant sur le seul document – la note du 10 juillet – approuvé à ce jour par M. Jospin. Cependant, les propos du ministre de l'intérieur, parlant à la fois comme tel et comme chef d'une des composantes de la majorité, semblent s'inscrire en faux contre la démarche même de M. Jospin et du gouvernement depuis sept mois. Il prétend en outre imposer, sans débat, une conception rigide de la République, et formule, au sujet des élus de Corse, sinon des Corcises eux-mêmes, des soupçons qui relèvent du pur et simple préjugé.

Que le gouvernement puisse être, avant arbitrage, un lieu de délibération n'est pas choquant en soi. Qu'un ministre contredise en fait une politique à l'approche d'un moment décisif est plus discutable. Qu'il reste au gouvernement si la suite lui donne tort risque de ne pas être compris.

Le pouvoir politique est-il encore au pouvoir ?

DEPUIS une dizaine d'années, de nouveaux acteurs prennent une importance croissante dans le jeu politique : les directeurs des banques centrales, devenues indépendantes, déterminent les choix monétaires des Etats ; les juges, qui multiplient les preuves de leur émancipation, n'hésitent plus à s'opposer aux élus dans leurs différents domaines de responsabilité ; les experts scientifiques imposent leur arbitrage sur des dossiers complexes comme ceux des biotechnologies ; les journalistes contrôlent jalousement l'information livrée au public.

Face à ces pouvoirs qui lui font concurrence, le pouvoir politique – celui des gouvernements et des Parlements – dispose-t-il encore d'une réelle marge de manœuvre ? N'est-il pas réduit à l'impuissance par la montée de ces forces à l'influence grandissante ? Bref, que peut encore la politique ? Cette question est au centre des quinquantièmes Rencontres de Pétrarque, organisées à Montpellier jusqu'au 21 juillet par France-Culture et Le Monde, dans le cadre du Festival de Radio France. Les hommes politiques eux-mêmes s'interrogent. Ils sont nombreux à manifester leur désenchantement face aux contraintes qui, disent-ils, entravent leur liberté d'action ; et les citoyens, à leur tour, se demandent à quoi sert la politique et s'en détournent, en exprimant, par l'abstention, leur indifférence ou leur mépris.

Comment sortir de cette impasse pour rendre à la politique, expres-

sion de la volonté générale, sa primauté ? Prenons l'exemple de l'économie, thème de la première table ronde de ces rencontres, lundi 17 juillet : à l'époque de la mondialisation et du triomphe des marchés financiers, n'est-elle pas toute-puissante face à la politique ?

Question mal posée, a estimé Jean-Marie Colombani, directeur du Monde : il ne faut pas laisser croire que l'économie est « le mal » et la politique « le bien » ; « de la politique peut naître le mal », a-t-il dit, mais, à l'inverse, « l'économie peut conduire la politique au bien ». La politique ne s'oppose pas à l'économie, a souligné à son tour l'économiste Jacques Généreux. Ceux qui le soutiennent opposent de prétendues lois de l'économie aux lois des hommes.

En réalité, l'économie relève de la politique. Ainsi la globalisation financière n'est-elle pas tombée du ciel : « Ce sont les politiques eux-mêmes qui l'ont instituée », même s'ils se sont abrités derrière les fameuses « contraintes internationales » pour faire passer leurs orientations libérales. La France, a rappelé Jean-Marie Colombani, a décidé, il y a une trentaine d'années, de conduire une politique de désinflation compétitive. La droite et la gauche l'ont poursuivie avec obstination. Elle a abouti à l'intégration dans l'euro. Ou est l'impuissance du politique ?

Le choix ne serait donc pas entre l'économie et la politique, mais entre deux politiques, l'une qui privi-

légie – selon la distinction établie par les philosophes grecs et rappelée par Alain Finkielkraut –, entre « le bien vivre » et « le bien être », autrement dit l'intérêt public et le « souci du monde », l'autre qui donne la priorité au « bien être », c'est-à-dire à l'intérêt privé et au « souci de la vie ». Ou encore, selon une terminologie plus actuelle, entre une politique pour le citoyen et une politique pour le consommateur. Entre une politique qui tente de produire « un monde commun », c'est-à-dire un monde de valeurs partagées, comme l'a expliqué le politologue Zaki Laidi, et une politique qui favorise la logique marchande.

« TROUVER UN POINT D'ÉQUILIBRE »

La mondialisation ne s'identifie pas fatalement à la « marchandisation », a précisé José Bové. Le porte-parole de la Confédération paysanne a montré comment, en Nouvelle-Calédonie, où les Canaques ont obtenu une partie du contrôle des mines de nickel, l'argent allait être réinvesti dans des projets de développement ; en revanche, en Colombie, les multinationales détruisent le pays au nom d'un libre-échange sans frein. Dans un cas, la mondialisation est au service d'un Etat qui se construit ; dans l'autre, elle déstabilise un Etat qui se défait.

L'OMC (Organisation mondiale du commerce), que combat José Bové, ne marque-t-elle pas un progrès dans la maîtrise de la mondialisation ? Non, répond-il, car elle

défend une logique de dérèglementation, qui déstructure des pays entiers. L'OMC, estime au contraire la juriste Marie-Anne Frison-Roche, institue des principes de régulation du marché qui vont à l'encontre du libre-échange et surtout, en motivant ses décisions, elle ouvre un espace au débat public. A la différence du GATT, qui l'a précédée, elle sort la controverse des salons feutrés de la diplomatie et prouve que le droit peut aujourd'hui – autrement qu'hier puisqu'il s'exerce désormais en dehors des Etats – contrôler les opérateurs économiques. « L'internationalisation du droit, note une autre juriste, Catherine Labrusse-Riou, permet de faire naître le conflit et de faire entendre la voix de ceux qui ne l'avaient pas. C'est un progrès considérable. »

Pour Zaki Laidi, la voix des plus faibles ne se fait pas vraiment entendre à l'OMC, car « le droit peut être aussi une arme entre les mains des puissants ». Il s'agit de « trouver un point d'équilibre ». Il s'agit surtout, dit-il, de reconstruire un espace public qui prenne acte du recul de l'Etat et qui associe les nouveaux acteurs. La politique, précise-t-il, doit être bâtie sur trois piliers : l'Etat, le marché, la société civile. Elle doit permettre aux individus de « se réapproprier la mondialisation », comme les groupes sociaux qui ont subi, au XIX^e siècle, la révolution industrielle ont fini par se l'approprier après en avoir été les victimes.

Thomas Ferenczi

Le Medef et les chômeurs : un marché de dupes

Suite de la première page

L'attrait que représentent de meilleures perspectives d'emploi pour les chômeurs, ou au moins pour certains d'entre eux, tend cependant à faire taire ces réserves. C'est pourquoi il importe de montrer que, en l'état actuel de la convention, cet espoir est illusoire.

Pour le Medef, le chômage est essentiellement un chômage volontaire : il, faut pour le réduire et accroître par la même occasion les disponibilités en main-d'œuvre des entreprises, supprimer la garantie de revenu constituée par l'assurance-chômage. Les seuls chômeurs involontaires sont les inemployables, qui relèvent de parcours de formation et d'insertion, ou du régime d'assistance créé en 1984 (allocation spécifique de solidarité), complété en 1988 par le RMI.

Cette approche est favorisée par la difficulté de la théorie économique à rendre compte du chômage involontaire. La théorie keynésienne a montré que le chômage est lié à une insuffisance de la croissance et donc largement involontaire. Mais elle est de plus en plus minoritaire dans la profession. Le message keynésien doit être réactualisé et élargi à d'autres causes de chômage involontaire dont les effets peuvent se faire sentir même en période de croissance. Nous voulons en particulier mettre l'accent sur le rôle des comportements des employeurs, que la convention ne prévoit en aucune façon de faire évoluer.

Les 25 dernières années ont été marquées par des restructurations des grandes entreprises débouchant sur des licenciements collectifs à répétition. Même accompagnés de plans sociaux, ils ont contribué à l'insécurité généralisée des salariés du privé et au chômage, souvent de longue durée, de nombre d'entre eux. Plusieurs recherches montrent que les décisions de licenciements collectifs sont habillées de discours justificatifs convenus. Cette opacité permet de faire porter la responsabilité du licenciement à des systèmes (le marché, etc.), ce qui le rend inattaquable. Elle empêche toute discussion critique sur la fiabilité et la légitimité des décisions stratégiques prises.

De plus, dans la mise en œuvre de la décision, les gestionnaires optent le plus souvent pour une rupture brutale de contrats de travail (qui désamorce les conflits) aux dépens de démarches qui auraient permis une dynamique de reconversion plus riche. Les congés de conversion, qui repoussent la rupture du contrat de travail à l'issue de la période de reconversion, sont ainsi délaissés. Il y a donc une marge d'action importante qui permettrait de réduire le report sur l'assurance-chômage

(sans compter les drames humains) des décisions d'emploi des entreprises.

Mais il est clair qu'il est plus facile d'organiser un contrôle des chômeurs qu'un réaménagement des procédures de licenciements. Pourtant, quelques grands groupes se sont lancés de longue date dans des démarches de « développement local », qui montrent qu'une gestion plus satisfaisante pour les salariés des réductions d'effectifs n'est pas incompatible avec une rationalité économique bien comprise.

Le développement de la précarité dans l'emploi (CDD, intérim, stages, etc.) est un fait massif de la période passée et contribue naturellement au chômage. La convention ne prévoit aucune action concrète dans ce domaine, bien au contraire. L'objectif affiché de « mobiliser les

prévu la convention pour lutter à grande échelle contre ces comportements générateurs de chômage ? Les représentants des employeurs pourraient pourtant jouer un rôle éminent en la matière.

Plus largement, les pratiques de sélection des employeurs, qui alimentent le chômage, parfois de longue durée, sont-elles rationnelles, légitimes ? La question n'est jamais posée. Les recherches menées dans ce domaine montrent que les recruteurs ont le plus grand mal à justifier leurs méthodes, se réfugiant derrière le feeling. La loi de 1992, établie à la suite d'un rapport de Gérard Lyon-Caen, tentait d'encadrer juridiquement les recrutements, mais elle a été suivie de peu d'effets. Là encore, ce sont des réformes de grande ampleur qui devraient être menées par les services de ressources humaines des entreprises et par les intermédiaires du marché du travail afin de sauvegarder les droits des salariés à être évalués de façon juste. Elles conduiraient à des procédures d'évaluation plus transparentes et très probablement moins sélectives : l'abondance de candidatures a

de l'emploi et des réaménagements qui peuvent être envisagés.

Il existe donc des marges d'action importantes pour modifier les comportements des employeurs dans le sens d'une amélioration du retour à l'emploi des chômeurs : prise en charge par les entreprises de véritables dynamiques de reconversion en cas de réduction des effectifs ; lutte contre la précarisation du travail ; lutte contre la sélection excessive, voire irrationnelle à l'embauche ; politiques actives d'insertion. Ces politiques ne sont nullement mentionnées dans la convention, comme s'il était clair que l'effort de réduction du chômage était tout entier à la charge des chômeurs. Pourquoi ne pas prévoir un « bonus-malus » pour les cotisations d'assurance-chômage des employeurs qui les inciterait concrètement à faire évoluer leurs pratiques ?

La volonté de « mobiliser toutes les entreprises et l'ensemble des branches professionnelles autour de l'objectif de retour à l'emploi » (préambule du protocole d'accord) reste purement rhétorique. Par contraste, les engagements des allocataires sont détaillés avec beaucoup de soin et de précision et sont assortis de sanctions concrètes.

L'engagement des partenaires sociaux dans la lutte contre le chômage est un objectif essentiel. Ils sont peu présents dans les dispositifs d'insertion, de soutien à l'emploi, ce qui limite l'efficacité de ces dispositifs, quels que soient les efforts de l'Etat. La présente convention aurait pu être l'amorce d'un tel engagement. Mais, inspirée par l'idée que le chômage est un chômage volontaire, dû à l'opportunisme des chômeurs ou à leur faible empressément à retrouver un emploi, elle manque les réformes qui auraient permis d'offrir véritablement de meilleures perspectives d'emploi.

François Eymard-Duvernay

Ce texte a été co-signé par plus de 60 enseignants et chercheurs, économistes, juristes, sociologues. Parmi eux : Florence Audier (université Paris-I), Colette Bec (Iresco), Yolande Benarrosh (Cereq), Olivier Biencourt (université du Mans), Luc Boltanski (EHESS), Jean-Pierre Boutonnet (INRA), François Brun (CEE, X), Frédéric Combelle (lycée Duhamel-du-Monceau, Pithiviers), Thomas Coutrot (Dares, ministère du travail), Alain Desrosières (Insee), Claude Didry (CNRS), Vincent Dubois (IEP Strasbourg), Nicole et Jean Gadrey (université Lille-I), Bernard Girard (consultant), Philippe Heurtin (université Paris-IX-Dauphine), Annie Jacob (université Paris-X), Emmanuel Kessous (France Télécom R & D), Henri Lanta (lycée Henri-IV, Paris), Laurence Lizé (commissariat général au plan), Frédéric Neyrat (université Bordeaux-III), Jean-Luc Outin (CNRS), Nicolas Prokvas (ANPE), Loïc Wacquant (université de Californie-Berkeley).

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction) ; Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

C'est la foi qui manque le plus

LA PAIX pouvait-elle être maintenue par l'approfondissement et l'élargissement de la paix elle-même ? Fallait-il, au contraire, s'engager résolument dans la préparation intensive de la guerre pour mieux en détourner l'agresseur éventuel ? Cette décision, qui n'avait pu être prise à Londres il y a deux mois, les Coréens du Nord, par leur attaque sur le 38^e parallèle, ont su l'imposer. La politique des Etats-Unis en est transformée, et celle des Etats occidentaux ne peut manquer d'en ressentir bientôt les conséquences.

La France, elle aussi, doit trouver là matière à enseignements mais elle ne doit pas s'engager à la légère. Les Etats-Unis rassemblent et mobilisent leurs forces ; la France, elle, devrait avoir aujourd'hui, comme hier, pour principal souci de refaire les siennes. Elle a besoin sans doute de matériel et d'ar-

gent, mais nul ne lui redonnerait la force de vivre et au besoin de combattre si elle ne la trouvait pas d'abord en elle-même.

Malgré tant de déceptions accumulées depuis six ans ce pays a suffisamment montré qu'il restait sain et vigoureux dans ses profondeurs. A lui comme aux autres peuples encore libres du continent, c'est la foi qui manque le plus. Une foi sans laquelle les armes les plus perfectionnées pourraient comme à tant d'autres lui tomber des mains. Malheureusement rendre à tout un peuple le sens du vrai et la volonté qui permet de forcer le destin est une œuvre de longue haleine. Beaucoup de temps a été gaspillé. Combien de temps encore nous sera-t-il donné ?

Sirius

(20 juillet 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

SOCIAL Les magistrats de la chambre sociale de la Cour de cassation, dans deux arrêts rendus le 18 juillet, ont sévèrement rappelé à l'ordre les entreprises, en prenant

une décision qui va rendre beaucoup plus difficiles les pratiques de sous-traitance, souvent rebaptisées « externalisation ». ● LES JUGES estiment que l'entreprise Perrier Vittel

doit réintégrer les salariés de son activité de mise en palettes de bouteilles, confiée à la sous-traitance. ● DERRIÈRE la volonté affichée des entreprises de se recentrer « sur le

cœur de leur métier », pour justifier l'« externalisation », se cache parfois une réalité plus prosaïque : faire des économies en confiant des salariés à des sous-traitants qui offrent

des salaires plus bas ou des avantages sociaux moindres. ● À ROMAINVILLE, Aventis ne parvient pas à céder son centre de recherches à l'américain DuPont.

Les juges veulent limiter le transfert de salariés à des sous-traitants

Deux arrêts de la Cour de cassation interdisent à une société de muter ses salariés chez un sous-traitant si ceux-ci ne font pas partie d'une « entité économique ». Or cette pratique est devenue très fréquente avec la multiplication des opérations dites d'« externalisation »

AVANT de prendre leurs congés d'été, les magistrats de la chambre sociale de la Cour de cassation ont, à leur façon, lâché une petite bombe. Dans deux arrêts rendus le 18 juillet, ils ont sévèrement rappelé à l'ordre les entreprises, en prenant une décision qui va rendre beaucoup plus difficiles, et surtout moins avantageuses économiquement, les pratiques de sous-traitance, souvent rebaptisées « externalisation ».

La société concernée est Perrier Vittel France, qui appartient au groupe Nestlé. Sur deux sites de production, à Vergèze (Gard) et à Contrexéville (Vosges), cette entreprise a voulu sous-traiter la mise en palettes des bouteilles. Comme de très nombreuses sociétés le font en pareil cas, Perrier Vittel avait alors décidé de transférer simultanément au reprenneur les salariés attachés à ces activités (15 dans les Vosges, 37 dans le Gard) et ce, en vertu du fameux deuxième alinéa de l'article L122-12 du code du travail. Celui-ci stipule que « s'il survient une modification dans la situa-

tion juridique de l'employeur, notamment par succession, vente, fusion, transformation du fonds, mise en société, tous les contrats de travail en cours au jour de la modification subsistent entre le nouvel employeur et le personnel de l'entreprise ». En 1990, la Cour de cassation avait précisé que cet article s'applique « à tout transfert d'une entité économique conservant

son identité et dont l'activité est poursuivie ou reprise ».

Cet article et cette jurisprudence avaient pour but de protéger les salariés lorsque leur entreprise était vendue. Mais, petit à petit, les employeurs les ont utilisés à d'autres fins. Les transferts des contrats de travail n'étaient plus la conséquence d'une décision stratégique mais la cause même de la

cession d'activités. Derrière une volonté affichée des entreprises de se recentrer « sur le cœur de leur métier », se cache parfois une réalité plus prosaïque : faire des économies en confiant des salariés à des sous-traitants qui, pour diverses raisons, offrent des salaires plus bas ou des avantages sociaux moindres.

La Cour de cassation, dans ses deux arrêts, a condamné ces pratiques. Pour les juges, l'activité des palettes chez Perrier n'est qu'un « simple démembrement des services centraux de l'entreprise (...) ne disposant pas d'une autonomie, tant dans ses moyens en personnel, en raison de la polyvalence de la plupart des salariés que dans l'organisation de sa production ». Par ailleurs, ce « service ne possédait pas de moyens particuliers tendant à des résultats spécifiques et à une finalité économique propre ». Conformément à l'article L122-12 ainsi qu'à une directive européenne de février 1977, la Cour a jugé que cette activité ne constituait pas une entité économique. En conséquence,

les transferts de salariés sont illégaux et Perrier doit donc les réintégrer.

Ces arrêts vont bouleverser bien des pratiques. S'ils n'empêchent pas l'externalisation d'une activité – cela relève de la stratégie de l'employeur –, les juges s'opposent à ce que l'entreprise se sépare par la même occasion de salariés, qui plus est sans plan social. Confier le ménage des bureaux ou la manutention des palettes à une autre entreprise est possible. En profiter pour que les salariés concernés dépendent d'un sous-traitant, qui applique une convention collective moins favorable, ne l'est pas.

SES PROPRES MOYENS

Récemment, la Cour avait condamné un laboratoire pharmaceutique, qui avait décidé de confier ses visiteurs médicaux à une société de publicité, dont le statut était bien moins protecteur. En revanche, en 1990, la Cour avait considéré qu'un rayon d'un supermarché équipé pour vendre au détail des produits de boucherie

constituait une « entité économique autonome ».

Tout le débat va désormais porter sur la notion d'« entité économique ». Celle-ci est floue. Pour les juges, une équipe de travail voire un service ne constituent pas une entité économique. L'entité doit jouir d'une certaine « autonomie », disposer de moyens, surtout sur le plan humain, avoir une « finalité économique propre » et des « résultats spécifiques ». Sans le dire explicitement, il semble que, pour les juges, une entité économique doit pouvoir, lorsqu'elle est externalisée, constituer, à son tour, une entreprise.

On imagine que les entreprises verront cet arrêt d'un mauvais œil, tant la pratique de l'externalisation est répandue. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler que le Medef a accepté de sponsoriser ces dernières années s'est déroulé, à l'automne 1999, sur le thème de... l'externalisation !

Frédéric Lemaître

A Romainville, l'avenir du centre de recherche d'Aventis retombe dans l'incertitude

LE DEVENIR du centre de recherche et développement d'Aventis (issu de la fusion du français Rhône-Poulenc et de l'allemand Hoechst), situé à Romainville, en Seine-Saint-Denis, est à nouveau sur la sellette. Après la rupture des négociations, mardi 18 juillet, entre les filiales pharmaceutiques du franco-allemand et de l'américain DuPont concernant la reprise du centre par ce dernier, le doute plane sur son avenir. Le changement de direction de DuPont Pharmaceuticals au mois de mai et les exigences supplémentaires formulées par ce dernier pour conclure la négociation ont conduit à l'échec de la transaction, initiée au mois de mars.

« L'impact de la cession du site de Romainville n'est pas compris dans le plan de synergies de 1,2 milliard d'euros (dont 750 millions pour Aventis Pharma), qui devrait être réalisé d'ici à 2002 dans le cadre de la fusion », a indiqué mardi la direction d'Aventis, soucieuse de rassurer ses actionnaires. Le titre Aventis avait cédé, lun-

di 17 juillet, 6,6 % à la Bourse de Paris. « La marge des produits que nous avions prévu de céder à DuPont (huit médicaments représentant un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de francs) étant supérieure aux coûts opérationnels de Romainville (1,2 milliard de francs), nous n'anticipons aucun effet négatif sur nos résultats », a déclaré Patrick Langlois, directeur financier du groupe.

« NE PAS FERMER LE SITE »

Egalement soucieux de ne pas provoquer de remous sociaux, le groupe a immédiatement fait part, dans un communiqué, de son intention « de ne pas fermer le site » et « d'en assurer la viabilité ». « Nous travaillons sur un projet alternatif, qui inclut des solutions internes et externes et qui devrait aboutir dans un délai de trois mois », a déclaré Gilles Brisson, directeur général d'Aventis Pharma en France. Le laboratoire français Pierre Fabre, un temps candidat à la reprise du site, pourrait à nouveau se placer sur les rangs.

Les dirigeants d'Aventis ont d'ores et déjà envisagé des mesures « afin de redéployer l'ensemble des activités du site », qui inquiètent au plus haut point les syndicats.

M. Brisson a annoncé la création de deux établissements sur le site, l'un regroupant les activités de production, qui emploie 300 salariés, l'autre rassemblant les activités de recherche-développement et les fonctions tertiaires, qui concerne 1 500 personnes. Début 2001, l'activité antituberculose de Romainville sera transférée à Vitry, le centre européen du groupe spécialisé dans l'oncologie, les maladies dégénératives et les anti-infectieux, alors que les activités de recherche sur la maladie de l'os, non stratégiques, resteraient à Romainville.

Les départs planifiés de salariés sont un autre motif d'inquiétude pour les syndicats. Le « plan Alizé », un accord facilitant l'accès à la pré-retraite signé au sein d'Aventis, concernerait 190 personnes à Romainville. 80 postes en recherche et dé-

veloppement sont ouverts à Vitry et à la croix de Berny dès cette année, et 200 postes supplémentaires seront créés dans les deux ans pour répondre aux besoins de recrutement de ces deux centres. Le « campus emploi », un autre accord signé par Aventis sur la mobilité des personnes, et la mise en route via la Sopran, une filiale d'Aventis spécialisée dans l'aide à la création d'emploi dans les zones touchées par des fermetures de site du groupe, devrait faciliter le départ de 200 personnes supplémentaires d'ici à quatre ans.

« ÉCÉURÉS ET LASSÉS »

Cette situation est intolérable pour les syndicats, qui soupçonnent la direction d'avoir programmé la fermeture du site sur dix ans, comme le spécifiait un rapport confidentiel à la fin de l'année dernière. A leurs yeux, pour être viable, le centre de recherche de Romainville doit conserver l'ensemble de son expertise humaine et de

ses projets de recherche. « Le transfert de technologie du site de Romainville vers celui de Vitry ne plaide pas dans le sens annoncé par la direction de garder les potentialités nous permettant de vivre », martèle Thierry Bodin, délégué syndical de la CGT, qui poursuit : « Si les meilleurs projets de recherche sont transférés vers Aventis, si le centre est dépouillé de ses forces humaines – les départs ne sont pas remplacés – et de ses meilleurs thèmes de recherche, alors notre avenir est véritablement compromis. »

Fleurion de la recherche pharmaceutique française, le centre de Romainville a mis au point de nombreux médicaments comme le Diantalvic, le Glifan ou le Kete, une des futures molécules antibiotiques vedettes d'Aventis. Après dix-neuf mois d'incertitude, les salariés sont « éccœurés et lassés, mais prêts à se mobiliser pour sauver leur site », indique-t-on de source syndicale.

Florence Bal

Les salariés de Cellatex : « Si on fabriquait des bonbons, on ne serait pas en état de discuter »

GIVET (Ardennes)

de notre envoyée spéciale

A Givet, à deux pas de la frontière belge, la petite usine de Cellatex a un sale goût de fin de fête.

REPORTAGE

« Les produits chimiques sont notre seule monnaie d'échange »

Dans la cour, des tilleuls gisent par terre, ils ont été abattus. Devant l'entrée, un barrage fait de ferrailles, de pneus et de bobines de viscosité, alimenté de temps à autre en mini-cocktails Molotov, sent fort le plastique brûlé. Derrière, le ruisseau a une couleur rougeâtre. Depuis que le tribunal de commerce de Charleville-Mézières a prononcé sa liquidation judiciaire, le mercredi 5 juillet, la dernière filature française de rayonne (viscosité) sert de camp de retranchement aux 153 ouvriers licenciés.

Ils sont présents, le jour, la nuit, accrochés à leur usine centenaire comme à un ultime radeau, discutent le coup, tapent le carton, mangent, boivent, dorment, organisent des tours de garde, ne la quittent plus. Les commerçants du coin viennent les ravitailler en saucissons et pizzas.

Dehors, des passants les encouragent, la famille et les voisins du quartier ouvrier aussi. Les 5 000 litres d'acide sulfurique déversés dans la nuit du 17 juillet par les ouvriers dans un ruisseau affluent de la Meuse n'ont pas dissuadé les Givetois d'apporter leur soutien aux licenciés de Cellatex.

La majorité d'entre eux n'y voit pas un chantage terroriste. « Les Cellatex en ont ras-le-bol, ils font ce qu'ils peuvent », remarque une commerçante du coin venue se promener aux abords de l'usine, comme elle dit, « en solidarité ». Dans le contexte tant proclamé de croissance économique, Givet se sent mis de côté. « C'est malheureux qu'il faille en venir à cette violence pour qu'on les considère mais c'est comme ça : avec des moyens pacifiques, on ne les écoutait pas. Alors... »

PLAN EN QUATRE PARTIES

Alors la tension est montée. Lundi 17 juillet, à la suite de l'échec des discussions engagées avec les pouvoirs publics, à la préfecture des Ardennes à Charleville-Mézières, les ouvriers ne se sont pas contentés de vider dans le ruisseau quelques milliers de litres de polluants. Certains, se désignant comme la « branche dure », ont menacé de ne procéder là qu'à la première étape d'un plan en quatre parties, dont la dernière serait l'explosion de l'usine. Celle-ci abrite 46 tonnes de sulfure de carbone et 56 000 litres d'acide sulfurique. L'explosion, selon les estimations, provoquerait un cratère d'une profondeur de 50 mètres et de 500 mètres de diamètre. Mais, mardi 18 juillet, lendemain de cette nuit agitée et treizième jour de l'occupation de l'usine, l'atmosphère était devenue étonnamment paisible. Les pompiers étaient parvenus à contenir l'acide libéré dans un canal latéral à la Meuse et le préfet des Ardennes a tempéré la fureur des ouvriers en annonçant une nouvelle réunion

de négociations à la préfecture avec les délégués syndicaux et un représentant du ministère de l'emploi, mercredi 19 juillet dans l'après-midi.

Devant l'usine, dans la cour, dans la salle du comité d'entreprise transformée en cafétéria et éventuellement en dortoir, les ouvriers licenciés ont les yeux cernés. Avant cette réunion jugée décisive, une nuit les attend encore et ils sont prêts, déterminés, résignés,

Désapprobations politiques

Le versement d'acide sulfurique dans un canal adjacent à la Meuse a été critiqué par plusieurs responsables politiques. Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a estimé qu'il n'était « pas acceptable » de « prendre en otage les populations avoisinantes ». Le porte-parole du gouvernement, Daniel Vaillant, qui a dit « comprendre » le désarroi des salariés, a estimé que « personne ne peut cautionner ou accepter le principe d'actions qui mettent en péril l'environnement et la santé de nos concitoyens ».

« On comprend que les salariés soient désespérés, a également déclaré le porte-parole des Verts, Denis Baupin. Pour autant, on ne peut pas accepter que l'on passe à la contre-violence en attaquant l'environnement. »

La ministre de l'emploi, Martine Aubry, a souligné que « le désespoir des hommes mérite d'être entendu », tout en refusant de s'exprimer davantage « tant que les choses n'auront pas suffisamment avancé ».

cafardeux, tout à la fois. Ils passent le temps.

Dans la cafétéria, le journal télévisé de 20 heures, mardi, est un grand moment. Celui de France 2 s'ouvre sur l'occupation de l'usine Cellatex. On monte le son. Ce sont eux qui sont interviewés, ils se regardent parler au micro, vaguement amusés, pas assez pour se distraire de leur mélancolie et de leur détermination au combat. Les

plus jeunes ont beau s'occuper en se fabriquant des perruques avec les bobines de viscosité ou en recommençant une éternelle partie de cartes, l'atmosphère n'est pas à la rigolade.

La nuit, comme le jour, il n'y a pas grand chose à faire. « Cette nuit, ce sera comme d'habitude », prédit Iguenane Mahfout, un jeune homme employé à Cellatex depuis plus de trois ans. On fera des rondes, on réanimera le feu sur les

barrages. » A côté de lui, Muriel et Nathalie font la moue : « Des jours ça va, des jours c'est cafard. »

Ils considèrent qu'ils n'ont rien à perdre. Depuis la vente de Cellatex par Rhône-Poulenc en 1991, l'usine a eu la vie dure – une tragique inondation de la Meuse en 1995 qui a provoqué l'arrêt du site, un premier dépôt de bilan, l'abandon d'un reprenneur autrichien... « Ça fait quinze mois qu'on est sur le qui-

vive, reprend Iguenane, qu'on nous fait miroiter des reprises à long terme et voilà le résultat. Les gens sont à bout. »

Et les gens, dans cette usine créée en 1903, c'est une histoire de famille. Ils sont là de père en fils, de mère en fille, travaillent tous ensemble à Cellatex. Cellatex, dans la ville de Givet qui compte déjà 22 % de chômeurs, c'est leur vie presque entière. Peu leur importe si une éventuelle explosion de l'usine détruirait la maison de leurs parents, juste à côté, puisque « on a déjà tout perdu ».

Agées d'une trentaine d'années, Muriel et Nathalie n'hésiteraient pas à aller jusqu'au bout, s'il le faut. « Les produits chimiques sont notre seule monnaie d'échange. Si on fabriquait des bonbons, on ne serait pas en état de discuter. » « Je ne souhaite pas qu'on en arrive là, précise Iguenane, mais je sais qu'il y a des gens, ici, qui sont prêts. Vous savez, il suffit d'une personne, et d'une étincelle... »

LE LACHER D'ACIDE, C'EST « LIMITE »

Les délégués syndicaux tentent de calmer le jeu. Remo Pesa, responsable sécurité de l'usine, avoue n'être « pas vraiment pour ce genre d'actions » et craint « que la population se retourne contre nous ». Au cours d'une conférence de presse, mardi, le secrétaire général de la fédération CGT du textile, Christian Larose, a reconnu que le lâcher d'acide était « limite », sans pour autant condamner le mode d'action des ouvriers : « L'irréparable n'a pas été commis ».

La négociation reste la voie souhaitée par tous. Un protocole d'accord de fin de conflit, rédigé par les

syndicats et les salariés, a été transmis à la préfecture et aux ministères en vue de la réunion du 19 juillet. Les grévistes ont obtenu des concessions : le préfet estime avoir dérogé au droit commun des licenciements collectifs, notamment en instituant une aide compensatoire salariale majorée à 2 500 francs par mois pendant deux ans, une aide individuelle complémentaire de 50 000 à 60 000 francs, la mise en place d'une cellule de reconversion... (Le Monde du 19 juillet). Mais les pouvoirs publics n'ont pas satisfait toutes les revendications : prime de licenciement de 150 000 francs, compensation totale de la perte de salaire en attendant un nouvel emploi, assurance pour les plus de 50 ans d'une préretraite égale au salaire, etc.

Sans trop croire à l'intérêt que semble porter une société bavaroise, H 20 Aktiv, à la reprise de Cellatex, les ouvriers licenciés devaient tout attendre de la réunion du mercredi 19 juillet. Dans l'après-midi du même jour, une manifestation devait être organisée par la CGT interprofessionnelle pour faire pression sur les négociations.

Devant l'usine, mardi soir, trois jeunes filles s'apprennent à passer une nuit blanche, encore une. Elles ont douze, treize et quatorze ans, et elles attendent le lendemain, « la réunion ». « Nos parents travaillent là, on les soutient comme on peut. Ils n'ont pas leur bac, ils ont commencé ici à dix-huit ans. C'est dégueulasse si ça ferme. Moi, c'est là que j'aurais voulu travailler. Qu'est-ce que vous voulez que je fasse d'autre ? »

Marion Van Renterghem

La politique de soutien à l'innovation pourrait permettre la création d'un millier d'entreprises

La France milite pour la création d'un réseau européen d'incubateurs destinés à accueillir les « jeunes pousses »

Le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, a dressé, mardi 18 juillet, le bilan de trois ans de soutien public à l'innovation. Il

a souligné combien croissance et emploi sont étroitement liés à la création d'entreprises dans le domaine de la haute technologie. La loi qui

permet aux enseignants-chercheurs de fonder leur société sans quitter leur laboratoire a conduit à l'acceptation de 54 dossiers en six mois.

« **LA RECHERCHE** et l'innovation sont aujourd'hui le moteur principal de la compétitivité, de la croissance et de l'emploi. La France doit devenir une société de l'innovation, comme les autres grandes nations », a déclaré Roger-Gérard Schwartzberg, ministre de la recherche, en commentant, mardi 18 juillet, une communication au conseil des ministres consacrée à trois années de soutien à l'innovation.

Par les mesures prises dans ce domaine, la France espère rattraper un retard important, qui lui a coûté très cher. Les Etats-Unis, qui ont compris très tôt l'importance de l'innovation, ont facilité l'émergence de petites sociétés innovantes, les « *start up* », qui ont entre 1973 et 1997 généré 43 millions d'emplois nouveaux, alors que, pendant ce temps, la France n'en créait qu'un million (*Le Monde*

du 11 septembre 1998). La loi sur l'innovation et la recherche permet aux chercheurs et enseignants-chercheurs de créer leur entreprise afin de valoriser leurs travaux. Depuis décembre 1999, date de la mise en œuvre de ce dispositif, 54 dossiers de création d'entreprise ont reçu un avis favorable de la commission de déontologie, nombre qui devrait être porté à 100 pour l'an 2000. L'objectif gouvernemental est de créer 400 entreprises innovantes à partir de la recherche publique d'ici à la fin de la législature.

A cela s'ajoutent des aides financières et fiscales. L'Etat a décidé d'aider les entreprises innovantes en participant au premier tour de table financier. Il a, dans ce but, créé trois « *fonds d'amorçage* » nationaux dédiés aux biotechnologies (*Le Monde* du 12 juillet), aux télé-

communications et au multimédia. Au total, le montant des capitaux levés par ces fonds devrait atteindre 700 millions de francs en 2001. Par ailleurs, un concours destiné à favoriser la création d'entreprises innovantes, doté cette année de 200 millions de francs, doit permettre l'installation, en deux ans, de plus de 500 entreprises. Le crédit d'impôt recherche atteint près de 3 milliards de francs en 1999 et concerne 7 000 entreprises, dont 90 % de PME-PMI.

L'Etat a aussi mis en place des structures destinées à « *supprimer la muraille* » qui sépare la recherche publique et universitaire et les entreprises. Dans ce but, dix réseaux de recherche et d'innovation technologiques spécialisés ont été créés, associant des laboratoires privés et publics et des industriels. Au réseau Predit, consacré à la re-

cherche sur les transports terrestres, seul existant il y a trois ans, s'ajoutent désormais neuf réseaux consacrés aux sciences du vivant, aux matériaux et procédés, à la pile à combustible, au génie civil et urbain et aux technologies de l'information et de la communication. Trois autres devraient s'y ajouter, centrés sur l'environnement.

La France compte profiter de sa présidence de l'Union européenne, « *pour affirmer un espace européen de la recherche et de l'innovation* », en mettant en place un réseau d'incubateurs européens et des réseaux de recherche technologique. Elle entend aussi favoriser une politique active en matière de propriété industrielle, « *pour qu'il y ait plus de brevets déposés par les chercheurs* ».

Christiane Galus

Accès de faiblesse de l'euro face au dollar

APRÈS PLUSIEURS SEMAINES de calme, les marchés financiers ont vécu, mardi 18 juillet, une séance agitée. Les Bourses européennes ont terminé en nette baisse (- 1,58 % à Paris, - 1,15 % à Londres) tandis que le Nasdaq américain, où sont cotées les valeurs de la nouvelle économie, a abandonné 2,28 %. Sur le marché des changes, l'euro a fortement reculé, tombant jusqu'à 0,9235 dollar, son plus bas niveau depuis fin mai. Les mauvais chiffres d'inflation publiés aux Etats-Unis et en Europe sont à l'origine de ces turbulences.

Outre-Atlantique, l'indice des prix à la consommation a progressé de 0,6 % en juin, soit un rythme de 3,7 % sur un an. Si de nombreux économistes ont cherché à relativiser cette poussée, en insistant sur l'impact de la flambée des cours du pétrole, d'autres experts se montrent plus inquiets. Henry Willmore, économiste de Barclays Capital, interrogé par

l'AFP, remarque qu'« *en plus de l'importante hausse des prix des produits énergétiques, il y a toujours des signes d'une hausse progressive des prix des services* ». Il prévoit, dans ces conditions, un relèvement d'un quart de point du taux des fonds fédéraux lors de la prochaine réunion du comité de politique monétaire de la banque centrale américaine, qui se tiendra le 22 août. Dès jeudi, son président Alan Greenspan, qui s'exprimera devant le Congrès, pourrait donner des indications sur les futures orientations de la politique de la Fed.

La perspective d'un nouveau resserrement monétaire se précise aussi en Europe après l'annonce, mardi, d'une poussée d'inflation dans les onze pays de la zone en juin. Sur un an, celle-ci s'est établie à 2,4 %, après seulement 1,9 % en mai. Ce chiffre ne constitue pas seulement une justification a posteriori du

brutal tour de vis décidé par la Banque centrale européenne (BCE), début juin, geste qui avait été vivement critiqué à l'époque. Il laisse aussi envisager des hausses des taux dès la rentrée – des analystes parient d'ores et déjà sur un relèvement d'un demi-point dès septembre. La persistance de cours du pétrole élevés et d'un euro faible augmente cette probabilité. De surcroît, les dirigeants monétaires européens soulignent que l'économie de la zone euro, dans un contexte de forte croissance, se montre plus perméable aux tensions inflationnistes que les Etats-Unis. Les rigidités structurelles, dans le domaine notamment du marché du travail, empêchent la nouvelle économie de générer, sur le Vieux Continent, les gains de productivité observés outre-Atlantique.

Pierre-Antoine Delhommais

Nouvelle menace de grève dans le ciel français

L'INTERSYNDICALE DES COMPAGNIES AÉRIENNES françaises détenues par la maison-mère de Swissair, le suisse SAir Group (Air Liberté, AOM, Air Littoral) a fixé, sans la divulguer pour l'instant, une date pour une prochaine grève générale, qui interviendrait avant fin juillet.

Ce préavis de grève, « *qui peut prendre effet à tout moment* », selon l'intersyndicale, concerne non seulement les trois compagnies appelées à fusionner pour former le deuxième grand pôle aérien français, mais aussi les services techniques, commerciaux, d'assistance et de maintenance qui en dépendent (AMCF, SR Technics, Air Littoral Assistance, Air Liberté Industries, Air Littoral Industrie, AMCF), ainsi que Sabena-France et Swissair-France.

Les syndicats de ces entreprises estiment que, loin d'accéder à leur demande d'ouvrir des négociations pour la création d'une compagnie française autonome, regroupant tous les métiers, avec un statut commun pour tous ses salariés, la direction du SAir Group « *accentue sa politique de démantèlement des compagnies* » existantes.

Premiers signes de ralentissement pour Microsoft

ALORS QUE la menace de scission de Microsoft, voulue par la justice américaine, se précise, le groupe de logiciels a annoncé, mardi 18 juillet, un bénéfice, en hausse de 21 %, à 9,42 milliards de dollars (10,2 milliards d'euros) pour son exercice clos le 30 juin. Son chiffre d'affaires a progressé de 16 % à 22,96 milliards de dollars. Microsoft, toutefois, a connu un quatrième trimestre assez morne : les ventes de PC stagnent et son nouveau système Windows 2000 n'a pas réussi encore à s'imposer. Plus d'un tiers de ses revenus proviennent encore de la vente de son système Office, qui semble avoir du mal à conquérir de nouveaux clients. Les analystes s'attendent à une réduction de la croissance du groupe en 2001.

Microsoft conserve toutefois un fort potentiel. Selon une étude du cabinet de consultants Interbrand, son nom, estimé à 70,2 milliards de dollars, est en passe de détrôner Coca-Cola et de devenir la marque mondiale la plus renommée et la plus chère. L'étude, toutefois, ne prend pas en compte les effets qu'aurait une scission sur la marque Microsoft.

Privatisations dans le monde : 145 milliards de dollars en 1999

SELON UNE ÉTUDE DE L'OCDE publiée mardi 18 juillet, les privatisations dans le monde ont représenté, en 1999, 145 milliards de dollars (152,6 milliards d'euros), en hausse de 10 %. Cette croissance s'explique par la poursuite d'une tendance mondiale à la réduction du rôle de l'Etat dans les économies nationales, aux restrictions budgétaires et à un besoin d'attirer les investissements. Au sein des pays de la zone euro, le respect par les gouvernements d'objectifs fiscaux, ainsi que des directives de l'Union européenne sur l'ouverture des marchés, notamment ceux des télécommunications et de l'énergie, ont été les facteurs les plus incitatifs pour les privatisations.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS : l'excédent du budget fédéral pourrait totaliser 2 200 milliards de dollars** sur les dix prochaines années, a estimé mardi 18 juillet le bureau du budget du Congrès (CBO).

■ **Le Conference Board, institut de conjoncture new-yorkais, prévoit un « fort recul » de la croissance américaine**, à 2 % en glissement annuel à la mi-2001, et ce « pour la première fois depuis plusieurs années », selon une analyse communiquée mardi.

■ **L'indice des prix à la consommation aux Etats-Unis a augmenté de 0,6 % en juin** par rapport à mai, tandis que l'indice de base, qui exclut l'alimentation et l'énergie, a progressé de 0,2 %.

■ **ZONE EURO : l'inflation dans la zone euro s'est inscrite en forte hausse** en juin. Elle s'est établie à 2,4 % sur un an, après 1,9 % en mai.

■ **ROYAUME-UNI : le ministre britannique des finances, Gordon Brown**, a annoncé mardi un accroissement des dépenses de 43 milliards de livres (68,3 milliards d'euros) d'ici 2004, dans plusieurs secteurs publics sinistrés, comme la santé, l'éducation ou les transports.

■ **JAPON : l'économie nippone est entrée dans une phase de reprise graduelle**, a estimé la Banque du Japon mercredi 19 juillet, dans son rapport mensuel pour le mois de juillet, améliorant son diagnostic par rapport au mois précédent.

■ **POLOGNE : la production industrielle** en Pologne a enregistré une hausse de 1,3 % en juin, comparé à mai, et une hausse de 13,5 % par rapport à juin 1999.

■ **MAROC : le nombre de Marocains se trouvant dans une situation de pauvreté a augmenté de 50 % en près de dix ans**, et représente 19 % de la population du royaume, contre 13 % en 1991, selon la Banque mondiale. En milieu

urbain, le chômage a atteint 23,4 % de la population active à la fin du troisième trimestre 1999.

AFFAIRES

● **DEUTSCHE TELEKOM : l'opérateur allemand a annoncé, mardi 18 juillet, avoir vendu les 24,5 % qu'il détenait dans l'opérateur italien Wind** au deux autres actionnaires, France Télécom et le groupe d'électricité Enel, pour 2,7 milliards d'euros (17,71 milliards de francs).

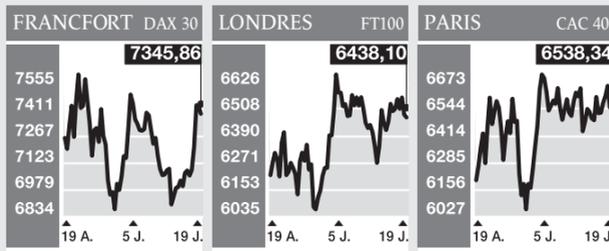
● **THOMSON-CSF : un accord sur les 35 heures** a été signé entre la direction et les syndicats CFDT, CFE-CGC, FO et CFTEC. Les 18 000 cadres se verront proposer un forfait annuel de 210 jours, tandis que les « salariés itinérants » fonctionneront selon un système de forfaits horaires annuels. L'accord instaure également un code de bonne conduite pour la maîtrise des durées journalières et le respect du repos quotidien.

● **MITSUBISHI MOTORS : le constructeur automobile japonais s'est excusé publiquement** mardi de n'avoir pas rappelé environ 500 000 modèles présentant des défauts. Le constructeur est, en outre, soupçonné, selon des informations de presse, d'avoir caché des documents contenant des plaintes d'utilisateurs.

● **ALITALIA : l'autorité de la concurrence italienne a ouvert deux enquêtes** sur la compagnie aérienne pour d'éventuels abus de position dominante. La compagnie aurait commis des infractions en matière de distribution de billets aux agences de voyages et imposé des tarifs exagérément lourds sur une liaison nationale où elle opère sans concurrence.

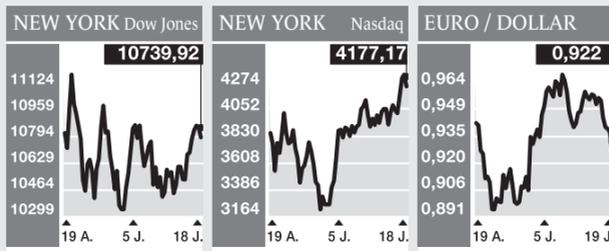
● **BOLLORÉ : le groupe a annoncé, mardi, la simplification de Rivaud**. La Société financière des Terres rouges, détenue à 100 % par Bolloré, va lancer des offres publiques d'achat et de retrait sur les sociétés Mines de Kali Sainte-Thérèse, Compagnie du Cambodge et Compagnie des caoutchoucs de Padang. Ces rachats coûteront 445 millions d'euros à Bolloré.

EUROPE



Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 19/07	Var. % 18/07	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5307,52	- 0,14	8,22
EUROPE	STOXX 50	5040,77	0,32	6,29
EUROPE	EURO STOXX 324	439,89	- 0,27	5,68
EUROPE	STOXX 653	391,80	0,12	3,24
PARIS	CAC 40	6538,34	0,37	9,73
PARIS	MIDCAC	2547,96	- 0,23	11,60
PARIS	SBF 120	4424,29	0,26	9,17
PARIS	SBF 250	4141,45	0,22	8,67
PARIS	SECOND MARCHÉ	2748,31	0,05	12,78
AMSTERDAM	AEX	680,95	- 0,38	1,42
BRUXELLES	BEL 20	3000,40	- 0,47	- 10,18
FRANCFORT	DAX 30	7345,86	- 0,82	5,57
LONDRES	FTSE 100	6438,10	- 0,19	- 7,10
MADRID	STOCK EXCHANGE	10866,10	0,69	- 6,66
MILAN	MITEL 30	48334,00	0,29	12,43
ZURICH	SPI	7933,70	0,47	4,80

AMÉRIQUES

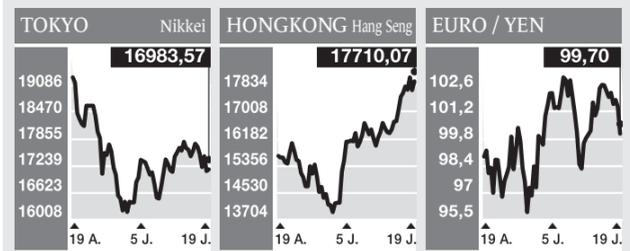


Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 18/07	Var. % 17/07	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10739,92	- 0,60	- 6,59
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1493,74	- 1,11	1,67
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	4177,17	- 2,28	2,65
TORONTO	TSE INDEX	10735,47	- 1,01	27,59
SAO PAULO	BOVESPA	17368,59	- 0,11	1,62
MEXICO	BOLSA	398,03	- 0,91	- 0,89
BUENOS AIRES	MERVAL	529,72	- 1,91	- 3,77
SANTIAGO	IPSA GENERAL	98,62	- 0,42	- 31,03
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6802,98	0,30	25,56

Cours de change croisés

19/07 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,92558	0,92280	0,14068	1,49835	0,59605
YEN	108,04000	99,70000	15,20540	161,66000	64,42500
EURO	1,08366	1,00301	0,15245	1,62150	0,64615
FRANC	7,10835	6,57940	6,55957	10,63640	4,23900
LIVRE	0,66829	0,61855	0,61670	0,09400	0,39850
FRANC SUISSE	1,67770	1,55240	1,54755	0,23605	2,50960

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 19/07	Var. % 18/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16983,57	0,23	- 10,30
HONGKONG	HANG SENG	17710,07	1,54	4,41
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2134,08	1,31	- 13,93
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	101,41	- 1,97	- 22
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3258,80	- 0,05	3,37
BANGKOK	SET	22,31	0,68	- 35,78
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4688,68	- 0,97	- 6,34
WELLINGTON	NZSE-40	2131,89	- 0,36	- 3,39

Taux de change fixe zone Euro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	18/07
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4557
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,1895
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,3870
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	35,6670
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6025
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3849
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0410
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DRACHME GRECQUE	336,6300
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	260,1200
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,0297

Taux d'intérêt (%)

Taux 18/07	Taux j-j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,31	4,26	5,47	5,63
ALLEMAGNE	4,29	4,59	5,32	5,52
GDE-BRETAG.	6,19	6,04	5,24	4,55
ITALIE	4,29	4,53	5,65	5,96
JAPON	0,07	0,14	1,69	2,27
ÉTATS-UNIS	6,47	6,15	6,13	5,91
SUISSE	2,88	3,40	3,89	4,25
PAYS-BAS	4,25	4,53	5,47	5,63

Matif

Cours 12 h 30	Volume 19/07	dernier prix	premier prix
Notionnel	5,5		
SEPTEMBRE 2000	82395,00	86,08	86,11
Euribor 3 mois		NC	NC
AOÛT 2000		NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris gagnait 0,46 %, à 6 544,26 points, mercredi 19 juillet à la mi-journée. L'indice DAX de Francfort cédait 0,97 %. L'indice Footsie de Londres reculait de 0,22 %. Tokyo a clôturé, mercredi, en hausse de 0,2 %.

La veille, les places boursières en Europe avaient terminé en baisse. Paris avait perdu 1,58 %, Londres 1,15 % et Francfort 0,32 %.

Réagissant à la publication des prix à la consommation aux Etats-Unis, les marchés américains se sont repliés. L'indice Nasdaq a perdu 2,28 %, à 4 177,17 points, et le Dow Jones a cédé 0,6 %, à 10 739,92 points.

CHANGES-TAUX

L'EURO restait faible en début de séance, mercredi 19 juillet, à 0,9255 dollar. La veille, il avait chuté sous le seuil de 0,93 dollar pour la première fois depuis le 26 mai, après la publication de l'indice des prix à la consommation aux Etats-Unis, qui a augmenté de 0,6 % en juin par rapport au mois précédent. Le billet vert reculait face au yen, mercredi matin. Il se négociait à 107,98 yens. Les marchés obligataires cédaient du terrain en début de journée, mercredi, en Europe. Evoluant à l'inverse du prix, le taux de l'emprunt d'Etat à dix ans en France se redressait à 5,50 %.

VALEURS EUROPÉENNES

L'action de la société néerlandaise Baan a terminé, mardi 18 juillet, inchangée, à 2,61 euros, après avoir reculé en séance jusqu'à 2,44 euros.

Hochtief a gagné, mardi, 3,1 %, à 28,97 euros. Le groupe a acquis avec son partenaire irlandais Aer Rianta International 36 % de l'aéroport de Hambourg dans le cadre de sa privatisation et pourrait monter à terme à 49 %.

Le concepteur de jeux vidéo Eidos a pris 4 pence, à 458 pence, mardi, après l'annonce d'une extension de son exclusivité pour un jeu utilisant les personnages du film Chicken Run.

Le titre Fiat a terminé, mardi, en recul de 0,78 %, à 27,82 euros. Sa filiale CNH, spécialisée dans les machines agricoles, a annoncé un plan de reorganisation prévoyant des fermetures et ventes d'usines aux Etats-Unis.

L'action Deutsche Telekom, qui a vendu sa part de 24,5 % dans Wind à France Télécom et à l'Enel avec une plus-value de 2,3 milliards d'euros, a progressé, mardi, de 0,51 %, à 60,99 euros.

Le groupe allemand de BTP

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 18/07

AUTOMOBILE

Table of automotive stocks including Autoliv SDR, BASF AG, BMW, Continental AG, etc.

BANQUES

Table of banking stocks including Abbey National, ABN AMRO, All & Leics, etc.

CHIMIE

Table of chemical stocks including Air Liquide, Akzo Nobel, BASF AG, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of conglomerate stocks including CGIP, Christian Dior, Glaxo Wellcome, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of telecommunications stocks including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stocks including Acciona, Aktor SA, Uponor, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of basic products stocks including Aceralia, Acerinox, Aluminium Grec, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of cyclic consumption stocks including Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, etc.



Table of stocks in the Alimentation et Boisson sector including DT Lufthansa, Electrolux, etc.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stocks including Altana, AstraZeneca, Aventis, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment goods stocks including Abb, Decco, Alstom, etc.

Advertisement for 'Le Monde' magazine with text: 'Chaque jeudi avec Le Monde DATE VENDREDI retrouvez LE MONDE DES LIVRES'

ÉNERGIE

Table of energy stocks including BG, BP Amoco, Burmah Castrol, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stocks including 3i, Almannij, Alpha Finance, etc.



Table of stocks in the VA Technologie sector including Va Technologie, Vedio NV, etc.

ASSURANCES

Table of insurance stocks including Aegis Group, Aegon NV, Agf, etc.

MEDIAS

Table of media stocks including B Sky B Group, Canal Plus, Carlton, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stocks including Ahold, Altadis, Athens Medical, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of distribution stocks including Ava Allg Hand, Boots Co, Buhrmann, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stocks including Alcatel, Altec Sa Reg, Asm Lithography, etc.

Table of stocks in the BULL sector including Cab & Wire Comm, Cap Gemini, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of collective services stocks including Aem, Anglian Water, British Energy, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

AMSTERDAM

Table of Amsterdam market stocks including Airspray, Antonov, C/Tac, etc.

BRUXELLES

Table of Brussels market stocks including Arthur, Envipoc, Fardeem, etc.

FRANCFORT

Table of Frankfurt market stocks including United Internet, Aixtron, Augusta, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

L'action Rémy Cointreau s'inscrivait en hausse de 4,97 %, à 32,75 euros, dans les premiers échanges, mercredi 19 juillet, après l'annonce d'un chiffre d'affaires en progression de 14,2 % au premier trimestre, à 1,184 milliard d'euros.

Le titre Euro Disney était en recul de 1,43 %, à 0,69 euro, mercredi en début de journée. Le groupe a annoncé avoir réalisé un chiffre d'affaires de 657,7 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de son exercice 2000/2001 (d'octobre à juin), en hausse de 4 %.

L'équipementier automobile Valeo, dont le cours de Bourse céda à 2,29 €, à 55,5 euros, mercredi matin, a publié un bénéfice net de 170 millions d'euros au premier semestre, en hausse de 10 %.

L'action Vivendi gagnait 1,25 %, à 89,45 euros, mercredi en début de séance. Vivendi Water, la filiale de Vivendi Environnement, a signé un accord en vue de la cession de Kinetics pour environ 500 millions de dollars, à ses dirigeants et à des investisseurs financiers menés par DB Capital Partners.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 19 JUILLET Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 24 juillet

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Paiement dernier coupon (1)'. Lists companies like BNP, Renault, Saint Gobain, etc.

Table of international stock market data with columns for company names and various financial metrics. Includes companies like BAZAR HOT, BIC, BIS, etc.

Table of international stock market data with columns for company names and various financial metrics. Includes companies like GUYENNE GASCOGNE, HAVAS ADVERTISING, IMMERYS, etc.

Table of international stock market data with columns for company names and various financial metrics. Includes companies like THOMSON MULTIMEDIA, TOTAL FINA ELF, TRANSFACIAL, etc.

Table titled 'International' showing 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Paiement dernier coupon (1)'. Lists companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBÔLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi: % variation 31/12; Mardi daté mercredi: montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi: paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi: compensation; Vendredi daté samedi: nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 18 JUILLET

Cours relevés à 18 h 07

Table of 'NOUVEAU MARCHÉ' data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMM, etc.

Table of international stock market data with columns for company names and various financial metrics. Includes companies like CEREP, CHEMUNEX, COAL MEDICAL, etc.

Table of international stock market data with columns for company names and various financial metrics. Includes companies like OPTIMS, OXIS INTL, PERFECT TECH, etc.

Table of international stock market data with columns for company names and various financial metrics. Includes companies like GO SPORT, GRAND MARNIE, GROUPE BOURBON, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 18 juillet

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires', 'Euros', 'francs', 'Date cours'. Lists companies like AGIPI, BNP, etc.

CAISSE D'ÉPARGNE

Table of CAISSE D'ÉPARGNE data with columns for 'Sicav en ligne', '08 36 68 09 00', '2,23 F/m/m'. Lists companies like ÉCUR 1,2,3, FUTUR, ÉCUR ACT, etc.

Fonds communs de placements

Table of 'Fonds communs de placements' data with columns for company names and various financial metrics. Lists companies like ÉCUREUIL ÉQUILIBRE, ÉCUREUIL PRUDENCE, etc.

INDOCAM

Table of INDOCAM data with columns for company names and various financial metrics. Lists companies like ATOUT CROISSANCE, ATOUT FONCIER, etc.

Fonds communs de placements

Table of 'Fonds communs de placements' data with columns for company names and various financial metrics. Lists companies like INDOCAM VAL RESTR, MASTER ACTIONS, etc.

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 19 JUILLET

Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of 'SECOND MARCHÉ' data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ALES GPE EX, ALGECO, etc.

www.clamdirect.com

Table of 'www.clamdirect.com' data with columns for company names and various financial metrics. Lists companies like ADDILYS, AMPLITUDE AMÉRIQUE, etc.

LEGAL & GENERAL BANK

Table of 'LEGAL & GENERAL BANK' data with columns for company names and various financial metrics. Lists companies like SÉCURITAU, STRATÉGIE IND. EUROPE, etc.

Fonds communs de placements

Table of 'Fonds communs de placements' data with columns for company names and various financial metrics. Lists companies like POSTE EUROPE C, POSTE EUROPE D, etc.

SG ASSET MANAGEMENT

Table of 'SG ASSET MANAGEMENT' data with columns for company names and various financial metrics. Lists companies like CADENCE 1 D, CADENCE 2 D, etc.

Fonds communs de placements

Table of 'Fonds communs de placements' data with columns for company names and various financial metrics. Lists companies like DÉCLIC ACTIONS EURO, DÉCLIC ACTIONS FRANC, etc.

LÉGENDE

★ Stars frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

TOUR DE FRANCE Richard Virenque (Polti) a remporté la 16^e étape du Tour, disputée mardi 18 juillet entre Courchevel et Morzine sur 197 km. Son compagnon

d'échappée, l'Espagnol Roberto Heras (Kelme), a été victime d'une chute sans gravité près de l'arrivée. ● L'AMÉRICAIN LANCE ARMSTRONG (US Postal) s'est trouvé en



difficulté dans le col de Joux-Plane, mais est parvenu à limiter les dégâts. Il garde plus de cinq minutes d'avance sur l'Allemand Jan Ullrich (Telekom), qui a consolidé sa

deuxième place. ● MERCREDI, la 17^e étape devait conduire le peloton d'Evian-les-Bains à Lausanne, siège de l'Union cycliste internationale, par un parcours vallonné de 155 km.

Lance Armstrong de retour parmi les hommes ordinaires

Le maillot jaune a connu sa première défaillance lors de la 16^e étape du Tour, remportée à Morzine par Richard Virenque. Mais le coureur américain de l'équipe US Postal a su limiter les dégâts et sa suprématie n'est pas remise en cause

MORZINE (Haute-Savoie)

de notre envoyé spécial

« Je suis content que ce soit fini. » Mardi 18 juillet, entre Courchevel (Savoie) et Morzine (Haute-Savoie), l'Américain Lance Armstrong (US Postal) n'en a certes pas encore totalement fini avec le Tour de France. Mais,

même s'il n'a pas acquis totalement la certitude de décrocher sa deuxième Grande Boucle d'affilée, dimanche 23 juillet à Paris, il a fait un grand pas en ce sens en se sortant indemne d'une dernière journée de montagne éprouvante et riche en passes d'armes. « L'une des journées les plus dures de ma vie de cycliste », comme il le dira sitôt passée une ligne d'arrivée que le Français Richard Virenque (Polti), vainqueur en solitaire, avait coupé plus de deux minutes auparavant et que l'Allemand Jan Ullrich (Telekom), son dau-

phin au classement général, avait franchie 1 min 34 s plus tôt.

Pour la première fois depuis le départ de cette 87^e édition du Tour de France, sur la route très pentue du col de Joux-Plane (8,5 % de déclivité moyenne), dernière des cinq difficultés au menu de la 16^e étape, on a pu voir le maillot jaune chercher l'espace d'un moment son souffle. Son visage, ordinairement peu expressif, s'est même fait grimaçant.

ULLRICH ATTAQUE !

A environ six kilomètres du sommet de Joux-Plane, le Texan a dû se résoudre à voir s'éloigner Richard Virenque et Jan Ullrich. L'Allemand, vainqueur du Tour de France 1997, menait alors grand train comme on ne lui avait plus vu faire depuis longtemps. Il était animé par la volonté de ne pas laisser filer sa deuxième place sur le podium : celle-ci était alors menacée par l'Espagnol Roberto Heras (Kelme), parti seul en contre dernière trois coureurs sortis du peloton à 46 km de l'arrivée.

C'est sur les accélérations imprimées par ce même Roberto Heras que, dans un premier temps, Jan Ullrich avait été distancé. Avant de revenir sur Lance Armstrong et Richard Virenque, seuls « survivants » d'un peloton d'une bonne trentaine de coureurs qu'un début d'ascension mené tambour battant par les coéquipiers du maillot jaune avait fait voler en éclats, ce dont l'une des premières victimes de taille avait été Marco Pantani (Mercatone Uno). L'Italien, dont le renoncement allait être annoncé le soir-même, payait les efforts consentis un peu plus tôt dans une folle échappée de 81 km.

Emmenant Richard Virenque et Lance Armstrong dans ses roues, Jan Ullrich s'employa alors à combler les quelques hectomètres de retard accusés sur Roberto Heras. S'aperçut-il que son rival américain venait de lâcher quelques centimètres ? Toujours est-il qu'il abandonna soudain son style si caractéristique de rouleur – assis, le dos plat – pour se dresser sur les pédales. Sitôt imité et relayé par Richard Vi-

renque, dont une accélération allait bientôt cependant le laisser sans réponse.

Assis ou en danseuse, en contrebas, Lance Armstrong devait se résoudre à voir passer, sans pouvoir les suivre, Fernando Escartin, Pascal Hervé et Joseba Beloki (Festina). « C'était une fringale. Je manquais de sucre. Je n'avais plus de forces », expliquera-t-il après son arrivée à Morzine. Ce petit coup de moins bien du maillot jaune n'aura eu finalement que peu de conséquences chronométriques : Jan Ullrich reste à 5 min 37 s au classement général. Troisième de l'étape (après une chute dans l'un des derniers virages avant l'arrivée qui a laissé seul Richard Virenque, revenu sur lui avant le sommet de Joux-Plane), Roberto Heras est désormais 4^e, à 6 min 43 s. Le débours du troisième, Joseba Beloki, se chiffre à 6 min 38 s.

Ce petit passage à vide pourrait paradoxalement servir l'image Lance Armstrong. Mardi soir, certains allaient jusqu'à dire que l'Américain était devenu « humain ». Jusqu'alors, le Texan a

surtout renvoyé l'image d'un coureur peu sympathique, auquel même le récit, fortement médiatisé, de son cancer n'a pas réussi à attirer les bonnes grâces des foules européennes. Sa domination outrageuse, notamment dans l'étape des Pyrénées, à Hautacam, a fait

gner l'étape – ne l'a pas servi. D'autant moins que, lundi 17 juillet, il a déclaré regretter cette faveur accordée à celui dont les envolées dans les cols enflamment le public et qu'il a pris un soin bien particulier à n'appeler que par son surnom, « *Elefantino* ». La polémique

Marco Pantani quitte le Tour

Marco Pantani (Mercatone Uno), souffrant selon son équipe de dysenterie et suivant les conseils de son médecin, ne devait pas prendre le départ de la 17^e étape du Tour, mercredi 19 juillet. L'Italien a gagné deux étapes de montagne, au mont Ventoux et à Courchevel, et figurait à la 14^e place du classement général, à 20 min 46 s de Lance Armstrong.

« Je n'ai pas pu prendre d'aliments solides, a-t-il déclaré à l'arrivée de l'étape de Morzine. J'étais vidé, sans aucune force, au pied de la montée de Joux-Plane. » En cinq participations au Tour, Marco Pantani n'avait encore jamais abandonné.

parler dans le peloton. Elle lui a valu d'être comparé à un « avion » par Richard Virenque ou assimilé à un être « venant d'une autre planète » par Marco Pantani, qui savent de quoi ils parlent.

Même le geste de Lance Armstrong à l'égard de Marco Pantani au sommet du Ventoux – il avait laissé l'Italien ga-

sembler avoir eu le don d'échauffer les oreilles de l'Italien, qui désormais préfère se faire appeler « le Pirate ». Comment, autrement, expliquer le coup de sang de Marco Pantani qui le fit attaquer au pied du col des Saisies, à 130 km de l'arrivée ?

Philippe Le Cœur

Richard Virenque et Pascal Hervé, reconstitution de ligue dissoute

MORZINE

de notre envoyé spécial

Il a lâché quelques mots pour lui-même. Il a dressé un index vers le ciel, puis l'autre. S'il avait pu, dit-il, il aurait volontiers fait demi-tour, pour repasser la ligne, revivre ces émotions oubliées. Après trois années de disette, scandées par des scandales, des pleurs, des évictions et des retrouvailles, Richard Virenque (Polti) a renoué avec le succès dans le Tour de France. Il s'est imposé en solitaire, mardi 18 juillet, à Morzine.

Il a aussitôt retrouvé les réflexes de générosité qui avaient ému le public français, en 1994 (lorsqu'il avait fait don d'une prime aux enfants du Rwanda en guerre) en dédiant sa victoire « au petit Varois » décédé, dimanche 16 juillet, après avoir été renversé par un véhicule de la caravane du Tour de France à Ginnasservis (Var). Et puisqu'il a bon cœur, il n'a pas oublié de féliciter son compère, Pascal Hervé, qui l'a tant aidé et tant attendu depuis que le Tour a gagné les hautes cimes des Alpes : « Nous sommes tous les deux récompensés par cette victoire, car je lui dois beaucoup. Pascal a toujours été à mes côtés. »

Richard Virenque ; Pascal Hervé. Ces deux-là ont déjà une longue histoire commune. Leur camaraderie remonte à la « belle époque » où l'équipe Festina commençait à écumer les grandes courses. Pascal Hervé était alors de

ceux qui ne reculaient devant aucun sacrifice, physique ou autre, pour aider « Richard » à conquérir le maillot jaune de ses rêves. Au creux de l'été 1998, après que l'équipe Festina eut été convaincue de dopage organisé, puis exclue du Tour de France, une amitié indéfectible s'est nouée entre les deux copains : des neuf hommes de l'équipe incriminée par la direction du Tour et par la justice française, ils furent les seuls à ne rien avouer des pratiques illicites en cours chez les Festina.

« À LA VIE, À LA MORT »

Leur silence, au milieu du vacarme de « l'affaire Festina », semblait intenable. Il est resté inébranlable, même si Pascal Hervé s'est laissé aller à un demi-aveu en s'interdisant de son plein gré de courir pendant six mois, la durée de la suspension infligée à ses coéquipiers, plus bavards. Les deux « *mauvais garçons* » du peloton seront peut-être plus disertés à l'occasion du procès Festina, prévu en octobre.

Leur refus d'obtempérer les a réunis « à la vie à la mort ». En 1999, les deux hommes se sont retrouvés dans le lot des coureurs déclarés « non bienvenus » sur le Tour. L'un, Richard Virenque, avait émigré en Italie, dans l'équipe Polti. L'autre, Pascal Hervé, était resté dans l'équipe française. Il était « très malheureux » sans son fidèle compère. A l'époque, il avait été reproché aux deux inséparables de continuer à

courir l'un pour l'autre sous des couleurs différentes. « Au moins, on ne peut plus nous dire cela aujourd'hui », s'amuse Pascal Hervé.

A trente-six ans, le Poitevin vit une nouvelle jeunesse au côté de Richard Virenque. Il l'a rejoint en Italie en début de saison, quelques mois après avoir envisagé de se ranger des vélos. « Ses copains Christophe Moreau, Laurent Brochard, Laurent Dufaux » l'avaient « remotivé ». Il s'est dit qu'ils « pouvaient revenir », tous ensemble, recréer l'esprit de l'équipe Festina, comme on reconstitue une ligue dissoute. Et il s'est « remis au travail », pour le bénéfice exclusif de son chef de meute, Richard Virenque.

Depuis que le Tour est parti dans sa longue visite du massif alpin, du Mercantour au Chablais, Pascal Hervé a accéléré quand son patron le lui a demandé. Il a freiné quand « Richard » ne pouvait plus suivre. Le 16 juillet, il a franchi en tête les trois cols de l'étape qui liait Briançon à Courchevel. Lance Armstrong lui-même n'en croyait pas ses yeux : « Il a poussé tout le monde au-delà des limites ». Mardi 18 juillet, après une journée de repos, il était prêt pour réaliser le même numéro. Il est parti sans stratégie : « Avec Richard Virenque, on part tous les matins pour attaquer. Il est vraiment impressionnant, ce mec. »

Eric Collier

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

16^e étape Courchevel-Morzine

mardi 18 juillet

1. Richard Virenque (Fr./PLT), les 197 km en 5 h 32 min 20 s (moyenne : 35,476 km/h) ; 2. Ullrich (All./TEL), à 24 s ; 3. Heras (Esp./KEL), à 27 s ; 4. Escartin (Esp./KEL), à 1 min 9 s ; 5. Beloki (Esp./FES), à 1 min 11 s ; 6. Hervé (Fr./PLT), m.t. ; 7. Trentin (It./VIN), à 2 min 1 s ; 8. Armstrong (EU/USP) ; 9. Moreau (Fr./FES) ; 10. Botero (Col./KEL), m.t. ; 11. Atienza (Esp./SAE), à 2 min 5 s ; 12. Conti (It./VIN), à 2 min 13 s ; 13. Mancebo (Esp./BAN), à 2 min 25 s ; 14. Ochoa (Esp./KEL) ; 15. Beltran (Esp./MAP), m.t. ; 16. Nardello (It./MAP), à 2 min 55 s ; 17. Verheyen (Bel./LOT), à 3 min 18 s ; 18. Kivilev (Kz./AGZ), à 3 min 20 s ; 19. Vinokourov (Kz./TEL), à 3 min 23 s ; 20. Rous (Fr./BJR), à 3 min 38 s ; 21. Garcia Casas (Esp./FES), à 4 min 28 s ; 22. Boogerd (Pb./RAB), à 4 min 39 s ; 23. Pascual Liorente (Esp./KEL), à 6 min 6 s ; 24. Lelli (It./COF), à 6 min 20 s ; 25. Aerts (Bel./LOT), à 6 min 39 s ; 26. Baranowski (Pol./BAN), à 9 min 1 s ; 27. Jimenez (Esp./BAN), à 10 min 41 s ; 28. Van de Wouwer (Bel./LOT), à 12 min 5 s ; 29. Bolts (All./TEL), à 12 min 25 s ; 30. Hamilton (EU/USP), m.t. ; etc.

Classement général

1. Lance Armstrong (EU/USP), 72 h 12 min 30 s ; 2. Ullrich (All./TEL), à 5 min 37 s ; 3. Beloki (Esp./FES), à 6 min 38 s ; 4. Heras (Esp./KEL), à 8 min 25 s ; 5. Virenque (Fr./PLT), à 7 min 36 s ; 6. Moreau (Fr./FES), à 8 min 22 s ; 7. Botero (Col./KEL), à 10 min 19 s ; 8. Escartin (Esp./KEL), à 11 min 35 s ; 9. Mancebo (Esp./BAN), à 13 min 7 s ; 10. Beltran (Esp./MAP), à 13 min 8 s ; 11. Hervé (Fr./PLT), à 13 min 50 s ; 12. Nardello (It./MAP), à 14 min 28 s ; 13. Ochoa (Esp./KEL), à 15 min 47 s ; 14. Garcia Casas (Esp./FES), à 25 min 48 s ; 15. Van de Wouwer (Bel./LOT), à 26 min 30 s ; 16. Conti (It./VIN), à 29 min 22 s ; 17. Jimenez (Esp./BAN), à 21 min 7 s ; 18. Boogerd (Pb./RAB), à 30 min 22 s ; 19. Trentin (It./VIN), à 31 min 41 s ; 20. Verheyen (Bel./LOT), à 37 min 17 s ; 21. Vinokourov (Kz./TEL), à 40 min 10 s ; 22. Lutzenberger (Aut./ONC), à 41 min 30 s ; 23. Mattan (Bel./COF), à 45 min 27 s ; 24. Niermann (All./RAB), à 46 min 15 s ; 25. Guerin (It./TEL), à 46 min 54 s ; 26. Robin (Fr./BJR), à 49 min 15 s ; 27. Hamilton (EU/USP), à 52 min 23 s ; 28. Atienza (Esp./SAE), à 53 min 38 s ; 29. Aerts (Bel./LOT), à 57 min 29 s ; 30. Lelli (It./TEL), à 59 min 24 s ; etc.

Abandons

Mateos (Esp./PLT) ; O'Grady (Aus./CA) ; Skibby (Dan./MCJ) ; Casagrande (It./VIN) ; Faudot (Fr./BJR) ; Vaughters (EU/CA) ; J.-P. Nazon (Fr./FDJ) ; Lefevre (Fr./COF) ; Desbians (Fr./COF) ; Vandembroucke (Bel./COF) ; Pieri (It./SAE) ; Meier (Sui./

SAE) ; Klemencic (Slo./VIN) ; Contreras (Col./KEL) ; Montgomery (Sui./FDJ) ; Gutierrez (Esp./ONC) ; Blaudzun (Dan./MCJ) ; Wüst (All./FES) ; Bortolami (It./VIN) ; McRae (Aus./MAP) ; Steels (Bel./MAP) ; Fontanelli (It./MER) ; Kirisipuu (Est./AGZ) ; Cassani (It./PLT) ; Scirea (It./SAE) ; Bettini (It./MAP) ; Casero (Esp./FES) ; Dufaux (Sui./SAE) ; Aus (Est./AGZ) ; Pena (Esp./ONC) ; Bartoli (It./MAP) ; Verbrugghe (Bel./LOT) ; Weseman (All./TEL) ; Sandstod (Dan./MCJ) ; Heulot (Fr./FDJ) ; Van Bon (Pb./RAB) ; Gougout (Fr./CA) ; Kasputis (Lit./AGZ) ; Etxebarria (Esp./ONC) ; Plaza (Esp./FES) ; Serrano (Esp./ONC) ; N. Jalabert (Fr./ONC) ; Pantani (It./MER). Hors délai : Koerts (Pb./FAR).

Classement par points

1. Erik Zabel (All./TEL), 218 pts ; 2. Vainsteins (Let./VIN), 110 ; 3. Dekker (Pb./RAB), 105 ; 4. McEwen (Aus./FAR), 100 ; 5. Magnien (Fr./FDJ), 92 ; etc.

Classement de la montagne

1. Santiago Botero (Col./KEL), 347 pts ; 2. Ochoa (Esp./KEL), 283 ; 3. Virenque (Fr./PLT), 262 ; 4. Hervé (Fr./PLT), 218 ; 5. Armstrong (EU/USP), 162 ; 6. Mattan (Bel./COF), 158 ; 7. Escartin (Esp./KEL), 143 ; 8. Heras (Esp./KEL), 113 ; 9. Beloki (Esp./FES), 112 ; 10. Jimenez (Esp./BAN), 110 ; etc.

Classement par équipes

1. Kelme, 216 h 54 min 1 s ; 2. Banesto, à 15 min 6 s ; 3. Festina, à 16 min 40 s ; 4. Telekom, à 55 min 36 s ; 5. Rabobank, à 1 h 14 min 6 s ; 6. Lotto, à 1 h 19 min 44 s ; 7. ONCE, à 1 h 37 min 46 s ; 8. US Postal, à 1 h 46 min 34 s ; 9. Mapei, à 1 h 47 min 27 s ; 10. Cofidis, à 2 h 5 min 9 s ; 11. Mercatone Uno, à 2 h 8 min 23 s ; 12. Polti, à 2 h 8 min 53 s ; 13. Saeco, à 3 h 6 min 1 s ; 14. Vini Caldirola, à 3 h 9 min 9 s ; 15. Bonjour, à 3 h 48 min 12 s ; 16. AG2R Prévoyance, à 4 h 47 min 19 s ; 17. Crédit agricole, à 5 h 27 min 59 s ; 18. Memory Card, à 5 h 36 min 38 s ; 19. La Française des jeux, à 5 h 54 min 18 s ; 20. Farm Frites, à 6 h 39 min 4 s.

Classement des jeunes

1. Francisco Mancebo (Esp./BAN), 72 h 25 min 37 s ; 2. Trentin (It./VIN), à 18 min 34 s ; 3. Niermann (All./RAB), à 33 min 8 s ; 4. Canada (Esp./ONC), à 59 min 39 s ; 5. Millar (GB/COF), à 1 h 51 min 41 s ; etc.

Abréviations

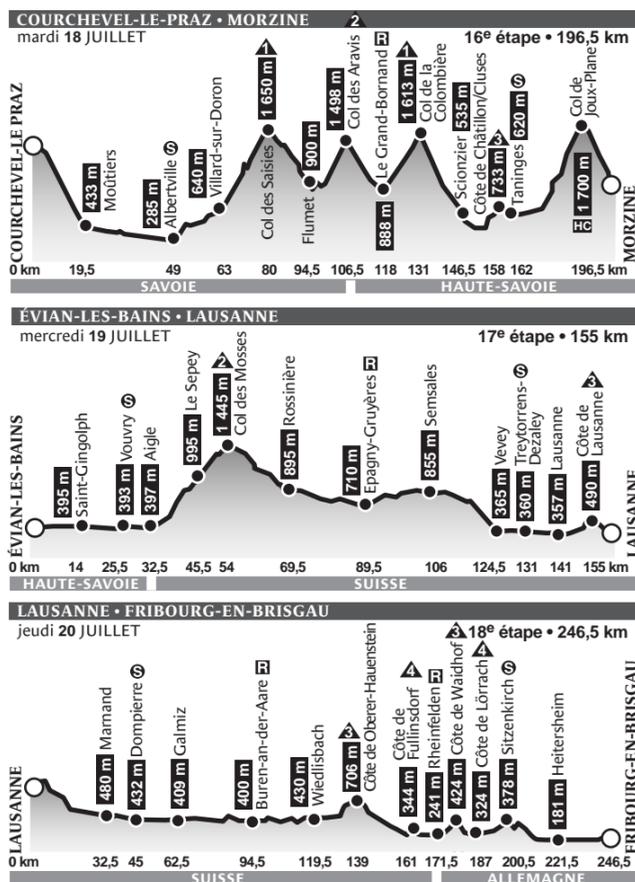
AG2 : AG2R-Prévoyance ; BAN : Banesto ; BJR : Bonjour-Toupargel ; CA : Crédit agricole ; COF : Cofidis ; FAR : Farm Frites ; FES : Festina ; FDJ : La Française des jeux ; KEL : Kelme ; LOT : Lotto ; MAP : Mapei ; MCJ : Memory Card ; MER : Mercatone Uno ; ONC : ONCE ; RAB : Rabobank ; POL : Polti ; SAE : Saeco ; TEL : Deutsche Telekom ; USP : US Postal Service ; VIN : Vini Caldirola.



Richard d'assaut

Richard Virenque avait comparé Lance Armstrong à « un avion » quand l'Américain l'avait dépassé dans l'ascension pyrénéenne vers Hau-

tacam. Depuis, le Français de l'équipe Polti avait essayé à plusieurs reprises de faire exploser la course dans les étapes de montagne, sans y parvenir vraiment. La dernière occasion lui a été fournie dans le col de Joux-Plane et la périlleuse descente vers Morzine. Et, là, son démarrage s'est avéré irrésistible. Le Richard d'assaut allait aussi comme un avion.



Athlète non voyante, Marla Runyan obtient le droit de participer aux Jeux de Sydney

A trente et un ans, l'Américaine sera la première sportive handicapée à prendre part à une épreuve olympique

La qualification de Marla Runyan sur 1500 m pour les Jeux de Sydney restera comme l'un des moments forts des sélections olympiques améri-

caines, qui se déroulent jusqu'au 23 juillet à Sacramento (Californie). Cette femme de trente et un ans souffre d'une maladie dégénérative et ne

dispose que de 10 % de son champ visuel. Après deux journées de repos, les épreuves doivent reprendre jeudi 20 juillet.

SACRAMENTO (Etats-Unis) de notre envoyé spécial

Elle voulait finir troisième. Dimanche 16 juillet, lors de la finale du 1500 m féminin des sélections olympiques américaines de Sacramento (Californie), Marla Runyan savait que les deux premières places ne seraient pas siennes. Elle avait raison.



ATHLÉTISME

son. Regina Jacobs et Suzy Favor-Hamilton, les deux reines américaines de la discipline, n'ont laissé aucune chance à leurs adversaires, étouffées par une cadence infernale. En s'imposant en 4 min 1 s 01, Regina Jacobs a rappelé qu'elle était la vice-championne du monde de la distance. Deuxième à huit dixièmes, Suzy Favor-Hamilton a, quant à elle, envoyé un message à tous ceux qui lui reprochaient d'apparaître davantage dans des spots publicitaires que sur les podiums.

Enfin, comme elle le souhaitait, Marla Runyan a décroché la médaille de bronze, synonyme d'une qualification pour les Jeux de Sydney. Les 23 000 spectateurs du Hornet Stadium de Sacramento ont copieusement salué sa performance. En quel honneur ? Tout simplement parce que cette ancienne heptathlète californienne est « déficiente visuelle ». Atteinte d'une maladie dégénérative de la rétine, baptisée maladie de Stargard, Marla Runyan est, depuis l'âge de neuf ans, légalement considérée comme non voyante. A Sydney, elle deviendra la première athlète handicapée à participer à

des Jeux olympiques. En 1976, le lutteur Jim Mastro, lui aussi atteint de cécité, n'était que remplaçant dans l'équipe américaine de lutte gréco-romaine et n'avait pas pris part à la compétition.

Marla Runyan est donc une pionnière. Et son histoire, en tous points exemplaire, a bien sûr fait chavirer l'Amérique. A la manière du cycliste Lance Armstrong, elle

constitué un obstacle. » Pourtant, sur une piste d'athlétisme, Marla Runyan ne voit quasiment rien. Grâce à des lentilles de contact adaptées, elle peut seulement vaguement distinguer la couleur du tartan. Mais, pour elle, ses adversaires ne sont que des formes étranges, au mieux des silhouettes mouvantes pourvues de coiffures psychédéliques. Pour s'orienter,

ce qui se trouve en face de moi. » Son champ visuel est réduit de 90 %. Conséquence : pour analyser ses courses sur vidéo, Marla Runyan doit s'approcher à moins de 10 centimètres de son téléviseur. Et si son entraîneur, l'ancien spécialiste du 3000 m steeple Mike Manley, se trouve à plus de 30 centimètres d'elle, elle ne le voit pas.

A Sacramento, Marla Runyan est devenue en quelques heures la star des télévisions locales, qui semblent l'avoir subitement découverte.

Dan O'Brien doit renoncer à défendre son titre

En juin 1992, à La Nouvelle-Orléans (Louisiane), alors qu'il était déjà considéré comme l'une des stars de l'athlétisme américain, le décathlonien Dan O'Brien n'était pas parvenu à passer le cap des sélections olympiques. Absent des Jeux de Barcelone, il s'était racheté quatre ans plus tard en remportant le titre olympique à Atlanta. Mardi 18 juillet, il a annoncé son forfait pour les sélections de Sacramento. « La semaine dernière, lors d'une séance d'entraînement au saut en hauteur, j'ai ressenti une furieuse douleur sous mon pied gauche, a-t-il expliqué, dépité et visiblement sous le choc. Après une batterie d'examen et une IRM, j'ai appris qu'il s'agissait d'une déchirure longitudinale à 60 % de l'aponévrose plantaire. Je ne vois pas comment je pourrais participer à la compétition. Il y a entre 1 % et 2 % pour que je m'aligne, mais si un miracle devait se produire, je répondrai présent. » Conséquence de l'impitoyable système de sélection à l'américaine : Dan O'Brien, trente-quatre ans, ne pourra pas défendre son titre aux Jeux de Sydney.

symbolise aux yeux de ses compatriotes la capacité humaine à surmonter la maladie.

« Contrairement aux médias, je ne pense pas trop à mes problèmes visuels, souligne-t-elle, un brin agacée par l'ampleur qu'ont pris les événements. D'ailleurs, je ne crois pas que mes adversaires se soucient une seule seconde de ma petite personne. Avant d'être une non-voyante, je suis d'abord une personne normale et, surtout, une athlète. Ma vue n'est qu'un point de détail. Pour moi, cela n'a jamais

elle doit trouver des repères et éviter les mouvements brusques au moment du départ. Les éclats du soleil l'aveuglent parfois totalement et, pour prévenir une chute, elle court systématiquement à l'extérieur des couloirs, ce qui augmente de quelques mètres la distance parcourue.

« Schématiquement, c'est comme si j'avais un trou noir au milieu de l'œil, explique-t-elle derrière les lunettes noires qu'elle ne quitte jamais. Ma vision périphérique est intacte, mais je ne peux pas distinguer

Paul Miquel

Hein Verbruggen, président de l'UCI, souhaite protéger le cyclisme des « marchands sans scrupules »

LAUSANNE (Suisse) de notre envoyé spécial

On n'a pas tous les jours cent ans. L'Union cycliste internationale (UCI) les a fêtés le 14 avril. Aussi, une fois n'est pas coutume, le Tour de France devait faire étape devant sa porte à Lausanne, mercredi 19 juillet. Regard clair et direct, cheveux grisonnants, Hein Verbruggen président néerlandais de cet organisme qui fédère près de 170 instances nationales, devait donc recevoir à deux pas de son bureau « l'épreuve la plus importante » de la discipline qu'il dirige.

Cet ancien conseiller en marketing a pris la tête de l'UCI en novembre 1991. A cette époque, l'UCI est une association censée concilier la Fédération internationale amateur de cyclisme (FIAC), dominée par les pays de l'ex-bloc soviétique, et la Fédération internationale du cyclisme professionnel (FICP), que présidait jusque-là Hein Verbruggen. Pour toute structure, l'UCI ne disposait que d'un bureau à Genève, avec un secrétaire administratif et un secrétaire général, et son rôle se limitait à administrer un sport pour le rayonnement et l'activité duquel elle ne décidait rien.

L'arrivée de Hein Verbruggen coïncide avec l'effondrement du bloc soviétique. Encouragé par Juan Antonio Samaranch, le président espagnol du Comité international olympique (CIO), Verbruggen s'attelle à fondre les deux entités en une. En novembre 1992, il réussit cette première tâche. L'UCI déménage et s'installe à Lausanne, non loin du CIO.

Huit ans après, elle compte 35 salariés, gère le cyclisme mondial et vit sur un train annuel d'environ 75 millions de francs, qui proviennent pour l'essentiel des contributions des Fédérations et des droits de retransmissions télévisées que génèrent les champions du monde. Incontestablement l'organisation a pris de l'épaisseur. Au sein du CIO, où sa voix est entendue, mais aussi par les projets qu'elle nourrit, comme son installation en 2002 dans un Centre mondial du cyclisme en construction à proximité de Lausanne.

« JE N'AI PAS PANIQUÉ »

Même ses détracteurs l'admettent : Hein Verbruggen, homme d'influence, mène sa barque en capitaine au long cours, sans coup de gouvernail intempestif. « Pendant toute la crise due aux affaires de dopage, je n'ai pas paniqué. Il fallait faire face et ne pas céder sous la pression médiatique », se défend-il. Daniel Baal, le président de la Fédération française de cyclisme (FFC), membre du comité directeur de l'UCI, lui reconnaît ces qualités de stratège. « Il sait où il veut aller et a une vraie capacité à se faire des alliés pour faire avaliser ses propositions », analyse le patron du cyclisme français.

Il est notoire que les deux hommes ne se vouent pas une grande sympathie. Selon Baal, Ver-

bruggen est trop lent. Il manque d'audace : « J'ai trouvé qu'en 1998, après les révélations de l'affaire Festina, il aurait pu aller, plus vite, plus loin. » « Je ne veux plus évoquer mes différends avec Daniel Baal », rétorque pour sa part Verbruggen. Mais quand il a vu que le juge Patrick Kiel, chargé du dossier Festina à Lille, mettait tout le cyclisme français en examen, il a demandé à être entendu. Il a fait le voyage vers la capitale du Nord, le cartable bourré de dossiers qu'il a ouverts un à un, neuf heures durant, devant les policiers qui l'interrogeaient.

Hein Verbruggen, né il y a cinquante-neuf ans dans le sud des Pays-Bas - « une région de cyclisme », se plaît-il à souligner -, est un pragmatique. Il n'a jamais été coureur, parce qu'il se consacrait à ses études de marketing et « parce qu'il n'aurait pas été très fort ». Il aime promouvoir des produits, et, selon lui, l'UCI doit promouvoir le cyclisme.

« CONCONI PAS CONdamnÉ »

Sa préoccupation actuelle, c'est de le protéger de « quelques marchands sans scrupules qui voudraient se l'approprier uniquement pour faire de l'argent ». Il vise IMG (International Management Group), la société de Mark McCormack, mais n'en prononce jamais le nom. « Dans ma fonction je ne peux pas me permettre de dire Untel fait ci ou Untel fait cela » : Verbruggen s'en tient à la lettre. Il fait du respect strict du droit une règle incontournable.

C'est ainsi que le célèbre professeur italien Francesco Conconi, mis en examen par un juge de Ferrare pour suspicion de dopage massif à l'EPO notamment, conserve sa mission en recherche cardiologique et biomécanique auprès de l'UCI. « Je ne peux pas me baser sur les journaux pour écarter un homme des fonctions qu'il exerce chez nous, se justifie Hein Verbruggen. J'ai besoin d'un jugement. Pour moi, Conconi est innocent tant qu'il n'est pas déclaré coupable par un tribunal. »

En matière de dopage, il est convaincu de faire le maximum : « Le cyclisme, pas seulement l'UCI, le cyclisme tout entier consacre chaque année 15 millions de francs à la lutte contre le dopage. » D'ailleurs, sur ce point, même ses relations avec Marie-George Buffet, la ministre française des sports, ne souffrent d'aucune incompatibilité majeure.

Lors de sa réélection à la présidence en 1997, Hein Verbruggen avait déclaré qu'il brigait à son dernier mandat. Lequel s'achève en octobre 2001, date du prochain congrès de l'UCI. Avec le temps, il a changé d'avis. « Ce n'est pas évident de trouver un remplaçant, plaide-t-il. Et puis Samaranch m'a demandé de rester jusqu'à la mise en route du Centre mondial de cyclisme. » De toute façon, il n'y a pas d'autre candidat.

Yves Bordenave

La Ligue nationale de football constitue un nouveau bureau

GÉRARD BOURGOIN a présidé mardi 18 juillet à Paris son premier conseil d'administration de la Ligue nationale de football (LNF), au cours duquel un nouveau bureau a été constitué. Le poste de vice-président délégué a notamment été rétabli et sera occupé par le président de l'Olympique lyonnais, Jean-Michel Aulas, considéré comme le nouvel homme fort de la Ligue.

Gérard Bourgoïn a rendu hommage à son prédécesseur, Noël Le Graët. Dans son discours inaugural, le nouveau président de la LNF a insisté sur l'obligation « de redonner aux clubs leur place au sein de l'institution », en annonçant la création d'un conseil des présidents de clubs, ainsi que la participation des clubs aux décisions importantes et aux commissions futures.

DÉPÊCHES

■ **DOPAGE** : deux anciens responsables sportifs de la RDA ont été condamnés mardi 18 juillet à des peines de prison avec sursis pour leur rôle dans la politique de dopage systématique des athlètes dans les années 70. Manfred Ewald, 74 ans, patron de la Fédération des sports est-allemande de 1961 à 1988, a été condamné à 22 mois d'emprisonnement avec sursis. Manfred Höppner, 66 ans, ancien médecin, s'est vu infliger une peine de 18 mois avec sursis. Les deux accusés ont été reconnus coupables de « blessures » corporelles, principalement sur des nageuses et des athlètes féminines.

■ **L'athlète brésilien Sanderlei Parrela**, vice-champion du monde du 400 m derrière Michael Johnson en 1999 à Séville, a subi un contrôle anti-dopage positif à la norandrostérone, un stéroïde, le 14 mai dernier à l'issue du Grand Prix de Rio de Janeiro. Le coureur, âgé de 25 ans, a été immédiatement suspendu, en attendant un verdict définitif. Il risque une suspension de deux ans.

4 radios, 4 records !

- 5 725 000 auditeurs quotidiens
- 3 982 000 auditeurs quotidiens
- 1 539 000 auditeurs quotidiens
- 2 637 000 auditeurs quotidiens

2^{ème} radio musicale nationale. *
1^{ère} radio musicale nationale.
3^{ème} radio musicale nationale. **

+23% en 1 an !

la consommation d'aujourd'hui !

MEDIAMÉTRIE 2000

AVRIL-JUIN

www.nrjregies.fr

La Corse envers et contre tout

BASTELICA (Corse-du-Sud)
de notre envoyé spécial

Riche en virages en épingle à cheveux et en nids-de-poule, la petite départementale reliant Ucciani (« son pont Louis-XVI construit par Bernadotte »), Tavera (« son menhir anthropoïde de l'âge du bronze ») et Bastelica (« capitale mondiale de la charcuterie ») est peu fréquentée malgré ses curiosités. A une heure du chef-lieu, avec des échappées inédites sur « le golfe d'Ajaccio, tellement entouré de hauts sommets qu'on dirait un lac » (Maupassant) et sur le mont Renoso (rose et noir avec des traces de neige), on se trouve en plein résumé de la flore îlienne : fougères et hortensias côté ombre ; châtaigniers et lauriers-roses côté soleil. Les bergers se soucient des lois comme de colin-tampon et pratiquent ici et là le brûlis pour favoriser l'herbage. Vachettes et cochons pâturent à leur gré, sans gardien. En dehors des localités, et encore, on n'aperçoit pas silhouette humaine.

Dernièrement, encouragés par cette solitude, trois excursionnistes italiens décidèrent de pique-niquer en se livrant au bronzage intégral. Ils n'étaient pas plutôt établis dans une minuscule trouée en plein maquis, loin de tout croyaient-ils, qu'un paysan, canif en main, surgit et leur intima l'ordre de « se rhabiller et foutre le camp ! ». Ce pastoureau, pour le coup, appliquait le règlement qui interdit le nudisme dans l'île, même s'il est « toléré » dans sept ou huit points des deux départements insulaires, y compris au coin gauche de l'anse de Minaccia, près d'Ajaccio. Morale de l'anecdote et d'autres historiettes semblables : dans le maquis comme dans le désert, on croit toujours être seul, mais on l'est rarement...

Voyager en Corse, surtout un peu en marge des sentiers battus, c'est presque toujours s'exposer à des surprises bonnes ou mauvaises mais des surprises. L'ennui est rarement au rendez-vous... Le soir, vous dînez en ville avec un homme d'esprit qui trace le plus original portrait que vous ayez jamais ouï sur « de Gaulle, ce Nordiste idolâtré par

Du maquis faussement désert aux criques naturistes illégales, les péripéties politiques n'empêchent pas l'île-montagne d'attirer plus de 2 millions de visiteurs par an

les Corses », et le surlendemain vous apprenez que votre hôte a prononcé hier, en langue corse, dans telle bourgade, une philippique étripant « le colonialisme culturel des pinsutos ». Un pinsuto, c'est un Français du continent. Bref, la Corse demeure une « énigme », comme le constatait déjà Sir Gilbert, éphémère – mais perspicace – vice-roi britannique de Corsica Island en 1794-1796.

Tenez, Bastelica, ce village qui se fait connaître au loin, jusque dans les vitrines des voyagistes, par sa Foire aux pommes du terroir en octobre et par ses « jambons familiaux » issus de « porcs coureurs élevés sans produit chimique en pleine nature », vous y arrivez au cœur de la matinée d'un jour ouvrable et vous avez l'impression de tomber dans un camp retranché. Les volets sont tirés, les rues vides, les rares clients du café pressés. Pratiquement pas de fleurs sur les terrasses, ni de plantes grimpantes sur les façades de pierre grise nue.

« QUI EST-CE ? »

Ce refus des fards touristiques ne manque d'ailleurs pas d'allure – mais il réfrigère l'étranger à l'île. Peut-être est-ce la récente tuerie mutuelle, en juin, entre un père et un fils du cru, sur fond hypernationaliste, dans la forêt enveloppant Bastelica – un épisode plus cruel encore que *Matteo Falcone* de Mérimée – qui a alourdi l'atmosphère ? « Non, répond la petite serveuse de bar maghrébine qui nous apporte un verre de capitoro rouge, c'est toute l'année pareil, et encore en été la population monte à 1 500 habitants, alors qu'en hiver on n'est que 400... »

Face à l'église Saint-Michel (où une fresque centenaire oubliée met en scène « les francs-maçons ennemis de Jésus »), un Sampiero Corso en bronze, guère entrete- nu, brandit son épée depuis le septennat de Sadi Carnot, sur fond de groupe scolaire. Tout un bus de croisiéristes japonais se fait filmer devant le combattant statufié. « Qui est-ce ? » Il serait risqué de répondre, car même les autochtones ne sont plus d'accord entre eux sur la représentation de Sampiero d'Ornano, dit



GILLES FAVIERVU

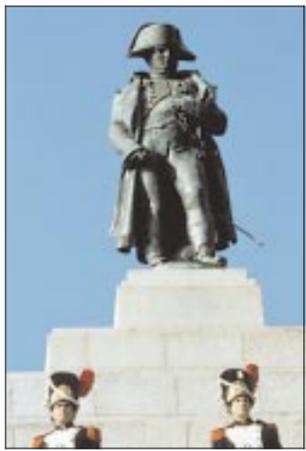
Légende cargésienne

Cargèse, « cité grecque de l'île de Beauté », « symbole de l'hospitalité corse ». Les lauriers sont rituels à propos de ce bourg côtier de 900 habitants, au nord d'Ajaccio. La réalité fut un peu différente : en 1675, 600 Grecs de Vitylo, lassés de la tyrannie turque sur la Morée, obtinrent du doge de Gênes le droit de migrer en Corse. Installés sur des terrains vides près de Sagone, ils furent en butte à la méfiance de la population locale, opposée à toute initiative génoise. Attaqués plusieurs fois, les réfugiés partirent en 1732 à Ajaccio où ils utilisèrent une chapelle dite depuis lors des Grecs (messe le dimanche à 9 h 30). Après la conquête française de l'île en 1769, le gouverneur construisit pour les Hellènes une centaine de maisons sur le site actuel de Cargèse. En 1793, la Révolution servit de prétexte au sac par les insulaires du village neuf, dont les habitants se replièrent de nouveau sur le chef-lieu. L'ordre rétabli, seule une partie des Grecs revint à Cargèse, où ils élevèrent une église orthodoxe, aujourd'hui catholique mais toujours de rite oriental et jouxtant le sanctuaire catholique de rite latin.

« le Corse » par excellence. Né à Bastelica, où on montre encore l'endroit, en 1497, assassiné aux environs en 1567, Sampiero servit militairement les rois français de la Renaissance et alla, pour leur compte, quérir jusqu'en Alger et à Constantinople des alliés, afin d'arracher la Corse à Gênes et de l'arrimer à l'Etat capétien. Cela parut acquis lorsqu'en 1553 l'île, sauf Calvi, sembla se rallier sincèrement aux Français débarqués.

Six ans plus tard, un embrouillement diplomatique européen conduisit les Valois à abandonner leur nouvelle province. Sam-

piero Corso (dont le fils et le petit-fils devaient être maréchaux de France) fut-il visionnaire ou mercenaire ? Ou les deux ? Les vicissitudes politiques actuelles ont rouvert le débat. Le personnage qui inspira sans doute Shakespeare pour son *Othello* était à tout le moins ambivalent, tel sa terre natale. Ce valeureux guerrier ne courut-il pas spécialement, entre deux combats, jusqu'en Provence, où il avait installé sa bien-aimée épouse Vanina, dans le but de l'étrangler de ses mains, car elle avait sollicité pour son époux l'indulgence de l'ennemi génois... Le souci de



GILLES FAVIERVU

OFFRE SPÉCIALE
VACANCES
1 mois
d'abonnement
173F*

Pour vos vacances, abonnez-vous au Monde de l'été.

Pendant tout l'été, *Le Monde* vous invite à la découverte et au voyage à travers le monde entier. De la Californie à la Normandie, en passant par le Mexique... Laissez-vous transporter vers autant de destinations différentes avec de grands reportages thématiques à suivre pendant toute une semaine, notamment :

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.**

- Visitez 6 jardins extraordinaires, œuvres de toute une vie.
- Découvrez les 12 personnalités qui ont marqué l'An Mil.

- Suivez l'itinéraire étonnant des animaux migrants hors du commun.
- Et chaque vendredi daté samedi : une série noire avec Gallimard.

Pour ne manquer aucun voyage du Monde de l'été, abonnez-vous !

Choisissez simplement votre durée, remplissez le bulletin et retournez-le accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

LE MONDE, Service abonnements
60646 Chantilly Cedex

DURÉE	FRANCE	FRANCE
<input type="checkbox"/> 2 semaines (13 n°)	96 ^F	(14,64 e)
<input type="checkbox"/> 3 semaines (19 n°)	139 ^F	(21,19 e)
<input type="checkbox"/> 1 mois (26 n°)	173 ^F	(26,37 e)
<input type="checkbox"/> 2 mois (52 n°)	378 ^F	(57,63 e)
<input type="checkbox"/> 3 mois (78 n°)	562 ^F	(85,68 e)
<input type="checkbox"/> 12 mois (312 n°)	1 980 ^F	(301,85 e)

BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT

001 MQ VA2

Votre adresse de vacances :

du : au
Prénom :
Nom :
Adresse :
Code postal : Ville :

Votre adresse habituelle :

Adresse :
Code postal : Ville :

Votre règlement :

- Chèque joint à l'ordre du Monde
 Carte bancaire N° :

Expire le :

Date et signature obligatoires :

* Au lieu de 195^F prix au numéro
** Offre valable jusqu'au 15/09/2000, en France métropolitaine uniquement.

Pour tout autre renseignement : 01 42 17 32 90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi

Le quotidien QUI SORT du quotidien.

Ajaccio (ci-contre à gauche), cité la plus ensoleillée de France, est un bon point de départ, avec son parc hôtelier varié et ses nombreux moyens de transport, pour excursionner en montagne ou en mer. La ville natale de Napoléon reste très « impériale » avec ses monuments et festivités (en bas à gauche) inspirés par l'Empire.

L'un des charmes majeurs de la Corse réside dans ses villages austères environnés d'un épais maquis (ci-contre à droite).

Au large de la presqu'île protégée de Scandola, surgissent des flots les pointes acérées de rochers (ci-dessous), provenant sans doute de très anciennes convulsions volcaniques

RAYMOND DEPARDON/MAGNUM



ANDRÉ MERIA/MISSION PHOTOGRAPHIQUE CORSE CMP

rendre le héros d'hier plus conforme aux exigences de notre époque a conduit certains chercheurs à estimer que l'inspiration du crime était la machiavélique Catherine de Médicis.

Saint Sampiero ou pas, naturalisme ou pas, rissettes commerciales ou pas, la Corse, même si perdure l'incertaine situation présente, n'échappera pas à son destin touristique. Son côté antitouristique même attire le chaland : « Des bandits dans le maquis c'est un sel aussi indispensable que des ours dans les Pyrénées ! », soutient, et il n'est pas le seul, un natif de Cargèse.

Les plasticages d'hôtels et de villas ont fait que des pans entiers du littoral et de la montagne ont échappé au bétonnage ou au mitage, au point qu'on se demande parfois où la Corse a casé ses deux millions de vacanciers (dont un quart de non-Français), chiffre record atteint en 1999 - avec un accroissement de 5 % prévu en 2000.

En ce sens, la faible population îlienne (255 000 habitants sur 8 700 km² à comparer aux

725 000 Espagnols vivant sur les 5 000 km² des Baléares) tourne à l'atout : moins de 2 % du sol corse est urbanisé, routes incluses, et plus de 4 000 kilomètres carrés appartiennent exclusivement aux bois et broussailles.

La générosité de ses vingt-cinq cours d'eau face à tant de lieux souffrant congénitalement de la pépie en Méditerranée, ses cinquante sommets de plus de 2 000 mètres vers lesquels on peut organiser de déstressantes randonnées, sans parler du ski, ses espaces vierges comme la presqu'île de Scandola, ses criques transparentes où *Mare Nostrum* devient une réflexion personnelle, sa faune aimable (pas de scorpion jaune, ni de vipère), sa flore foisonnante englobant jusqu'aux clémentines immigrées d'Oranie, enfin ses dix ou onze mois ensoleillés durant 2 900 heures font que la Corse, quoi qu'il arrive, va rester l'un des principaux « désirs » de la civilisation européenne des loisirs.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

■ **ACCÈS.** Vols Air France A/R Paris-Ajaccio à partir de 1 354 F (206 €). Nice-Ajaccio en 4 heures par le NGV (navire à grande vitesse) de la Société Corse-Méditerranée (tél. : 04-93-13-66-99). Promenades en mer avec Nave Va (tél. : 04-95-51-31-31). Train : carte hebdo pancorse Zoom, 290 F (44 €), tél. : 04-95-32-80-57.

■ **HÉBERGEMENT.** Relais Mercure Ajaccio, à 800 m du centre ; pour le même prix, réserver une chambre avec vue sur le golfe : 490 F (74 €) sans petit déjeuner, à partir du 1^{er} septembre. Hôtel La Pinède, sur la route des Sanguinaires, entre mer et maquis, mais on doit traverser la route pour accéder à la plage : chambre double avec petits déjeuners à partir de 670 F (102 €), en moyenne saison.

■ **GASTRONOMIE.** Grand Café Napoléon, Ajaccio (tél. : 04-95-21-42-54). Sous une enseigne classique, un jeune chef prometteur à tester. Menu sans vin à 200 F (30 €). Restaurant I Sanguinari (tél. : 04-95-52-01-70), face à l'archipel de ce nom : une table pour touristes difficiles. Menu à 160 F (24 €). U Stazzu, la fameuse épicerie fermière corse à Ajaccio (tél. : 04-95-51-10-80). Boire de la Saint-Georges, eau de source « 100 % corse, 0 % nitrate ».

■ **RÉJOISSANCES.** Mardi 25 juillet, le cours Napoléon d'Ajaccio devient une immense scène de spectacles. Jusqu'au 25 août, les magasins ajacciens sont ouverts le vendredi jusqu'à minuit. Chaque jeudi jusqu'au 31 août, relève en musique de la garde impériale, à 19 heures, place Foch. Avec sa fabuleuse

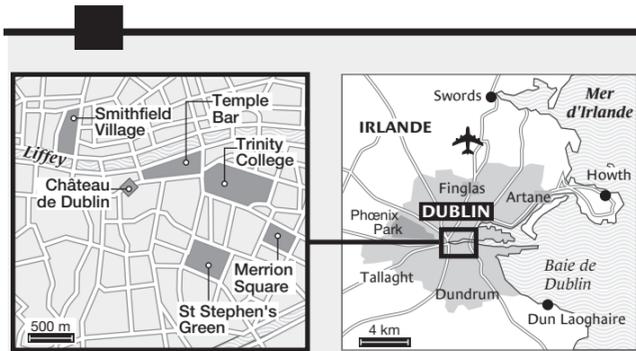


collection de peinture italienne et sa galerie napoléonienne, le Musée Fesch, ouvert jusqu'à minuit tous les vendredis d'été, vaut absolument la visite (tél. : 04-95-21-48-17).

■ **LECTURES.** *Comprendre la Corse*, de Jean-Louis Andréani (*Le Monde* - Folio actuel, 1999, 285 p.). *Sampiero Corso*, de Michel Vergé-Franceschi et Antonie-Marie Graziani (Ed. Piazzola, Ajaccio, 1999, 550 p.). *Histoire corse*, de Maupassant (Ed. Via-Valeriano, Ajaccio, 27 p.). Le passionnant *Guide littéraire de la Corse*, de Jean-Eric Pieraggi (coll. « Vagabond enchanté », Favre, Lausanne, 190 p.). Guide vert Michelin 2000 *Corse*, avec carte n° 90. *Corse*, ouvrage collectif (coll. « Iles », Nathan, 225 p.). La livraison de juillet 2000 du mensuel *Grands Reportages*. Une bonne librairie ajaccienne : La Marge (tél. : 04-95-51-23-67). Ouverte en juillet-août, jusqu'à minuit, le vendredi et le samedi.

■ **VOYAGISTES.** Ollandini (tél. : 01-42-33-85-34). Nouvelles Frontières (tél. : 0825-000-825).

■ **RENSEIGNEMENTS.** Offices du tourisme : pour Ajaccio, au 04-95-51-53-03 ; pour le reste de l'île, au 04-95-51-00-00.



Week-end « Ulysse » à Dublin

Cette ville n'en aura jamais fini avec James Joyce. Un itinéraire, une tour-musée, un institut, une commémoration annuelle, une université d'été et, actuellement, une exposition consacrée à *Ulysse*, monument d'extravagance, de truculence et de jovialité. On peut y suivre l'histoire tumultueuse du manuscrit, comment il passa de main en main, et admirer l'écriture de son auteur, fine, caractères bien formés, sans ponctuation, ni majuscules. John Quinn, un Américain d'origine irlandaise, achète le manuscrit en 1920. En 1924, il le revend à Mr. Rosenbach pour 1 975 dollars. Ce dernier, un homme d'affaires de Philadelphie, était un grand collectionneur. Son désir d'acheter le manuscrit inspira à Joyce des lignes ironiques : « *Rosy Brook acheta un livre bien qu'il ne sache pas l'écrire. Si fort est l'attrait de la littérature sur le gars qui peut l'acheter et le vendre.* » Cette exposition s'inscrit dans un bâtiment situé dans les jardins du château de Dublin, celui de la Chester Beatty Library - du nom d'un ingénieur des Mines, philanthrope et collectionneur -, qui se consacre aux grandes religions. Incunables et œuvres d'art y reposent dans la pénombre. Ce que l'on aime, chez les Irlandais, c'est leur façon discrète de faire des choses étonnantes. Certains font donner du clairon quand ils accouchent d'une souris. Eux, non. Témoin *Ceol*, temple interactif de la musique traditionnelle irlandaise. Laisant au visiteur le plaisir de la découverte, on dira simplement qu'il comporte une dizaine de sections. Histoire de la musique, avec écrans tactiles contenant chacun quatre heures d'information ; instruments - violon classique, flageolet, accordéon, cornemuse d'Uilleann, cette dernière bénéficiant d'une section entière ; film sur écran à 180 degrés ; danse. Si l'on brûle d'envie, dans les pubs, de s'élaner sur la piste, on s'entraînera ici, entre les deux murs-miroirs et les deux murs-écrans de projection. On est alors mûr pour une soirée inoubliable chez *O'Shea* (Bridgend Street), un pub où hommes et femmes chantent ou pirottent à petits pas pressés qui font trembler le parquet. Auparavant, à Smithfield Village, dernier quartier harmonieusement restauré - le précédent était Temple Bar - on sera monté au sommet de *The Chimney*, l'ancienne tour de la distillerie Jameson (également à visiter) qui dresse ses 60 mètres devant *Ceol* et l'hôtel Chief O'Neill's. Cette tour de 1895 vient d'être chapeautée d'un observatoire en verre d'où la vue panoramique sur Dublin est exceptionnelle.

de notre envoyée spéciale Danielle Tramard

★ Vols British Midland (tél. : 01-41-91-87-04) Paris-Dublin à partir de 1 521 F (231 €) A/R, avec escale à Londres. Exposition *Ulysses in Hand* jusqu'au 1^{er} octobre. Hébergement : jeune ? On descendra au Chief O'Neill's. Branché ? Au Clarence. En voyage d'affaires ? Au Fitzwilliam. Aime-t-on le style et la beauté ? Au Morrison. Le classique ? Au Merrion. Le mythe ? Au Shelbourne. La plupart sont situés sur St. Stephen Green ou au bord de la Liffey. Renseignements : Office national du tourisme irlandais (tél. : 01-53-43-12-12).

A tous prix

■ **90 F (14 €) : les soirées d'Arsène Lupin**, au cœur d'Étretat, à quelques minutes de l'Aiguille creuse, dans la maison où Maurice Leblanc écrivit la plupart des aventures du célèbre gentleman cambrioleur. Cet été, elle fêtera sa première année d'ouverture au public avec, pour l'occasion, trois soirées dont l'ambiance rappellera celle du début du siècle. Outre de la musique (soirée jazz le mardi 25 juillet, soirée classique le jeudi 27 juillet), on pourra, le mercredi 26 juillet, y écouter Georges Descrières (Arsène Lupin au petit écran) lire des extraits d'œuvres de Maurice Leblanc. Réservations indispensables au 02-35-10-59-53. Office du tourisme d'Étretat, tél. : 02-35-27-05-21.

■ **A partir de 1 000 F (152 €) : Cézanne à Zurich**, avec, jusqu'au 30 juillet, une exposition présentant, au Musée des beaux-arts de la ville, plus de 85 toiles, une quarantaine d'aquarelles et une sélection de dessins provenant du monde entier. Prix pour 2 nuits en chambre double et petits déjeuners en hôtel « 4 étoiles » avec accès à l'exposition. Renseignements au 00-800-100-200-30. A noter, jusqu'au 4 septembre, une Suisse à moitié prix avec le tarif séduction appliqué sur l'A/R en TGV « Ligne de cœur » : 50 % de réduction de Paris et Dijon vers toutes les gares suisses. Informations dans les gares, boutiques SNCF, Minitel 3615 SNCF, Internet (www.sncf.fr) ou ligne directe 08-36-35-35-35.

ÉVA SION
Publicités

BALI en AOUT :
à partir de **5 650 F TTC**
vol + séjour,
choix de 5 hôtels
toutes catégories.
Départ Paris 18/08, retour 27/08.
www.directours.com
Minitel 3615 Directours 2,23 F/min et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6/7 au 90 Av. des Champs-Élysées Paris 8e. LE 02980001
Directours
Membre SNAV - Garantie APS

Voyageurs vdm.com
DU MONDE

... Du nouveau sur le web !
Voyageurs du Monde présente une large sélection de vols :

- des tarifs compétitifs notamment sur les longs courriers
- une garantie de places disponibles
- la réservation ferme on-line

ET DES IDÉES DE VOYAGES À LA CARTE ...

ANYWAY.com
VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

IBIZA	@ 1190F	USA ETE
TUNIS	@ 1890F	DERNIERES DISPONIBILITES
PALMA	@ 1290F	LOS ANGELES @ 4615F
MALAGA	@ 1190F	SAN FRANCISCO @ 4615F
DJERBA	@ 1490F	MIAMI @ 4570F
TENERIFE	@ 1290F	

WEEK-ENDS (vol + 2 nuits hôtel 2* + 2 petits déjeuners)

STOCKHOLM	à partir de 2645F
LONDRES	à partir de 1600F
PRAGUE	à partir de 2235F

www.anyway.com
0 803 008 008 - 3615 ANYWAY*****

* Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter. ** 0,09€ /min, *** 2,23€ /min

Delta Vacations
LE SPÉCIALISTE DES ETATS UNIS
Aller retours TTC à partir de :
New York 3 540 F
Chicago 4 100 F
Los Angeles 4 780 F
San Francisco 4 780 F
Circuits, autotours, hôtels, locations de voiture demandez notre brochure
Tel. 01 42 77 50 50
34 bd Sébastopol, 75004 PARIS
www.maisonamericaines.com

JURA
Vacances scolaires
HOME D'ENFANTS / JURA
(900 m altitude près frontière suisse)
Agrément jeunesse et sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe, confort. 2 ou 3 enfants par chambre sdb et wc. Pleine nature. Accueil volon. limité à 15 enfants idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale, possibilité accompt depuis Paris TGV. Activités : VTT, jeux collect., peint. s/bois, tennis, poney, init. échecs et théâtre, fabrication du pain. Tél. : 03-81-38-12-51
renseig. publicité : 01.42.17.39.63

Belle journée d'été

JEUDI. Les conditions anticycloniques bien installées sur notre pays, associées à une masse d'air chaud et stable, favorisent un ensoleillement généreux sur l'ensemble du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - C'est une très belle journée. Les températures s'échelonnent de 20 à 22 degrés près des côtes de la Manche, de 24 à 28 degrés le long du littoral atlantique et de 25 à 27 degrés à l'intérieur des terres.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Quelques brumes et brouillards matinaux formés en fin de nuit se dissipent rapidement pour laisser place à un soleil généreux. Les nuages sont un peu plus nombreux en matinée sur les Ardennes. Les températures s'échelonnent de 20 à 24 degrés de la Haute-Normandie aux Ardennes en passant par le Nord-Picardie et de 24 à 28 degrés de l'Ile-de-France au Centre.

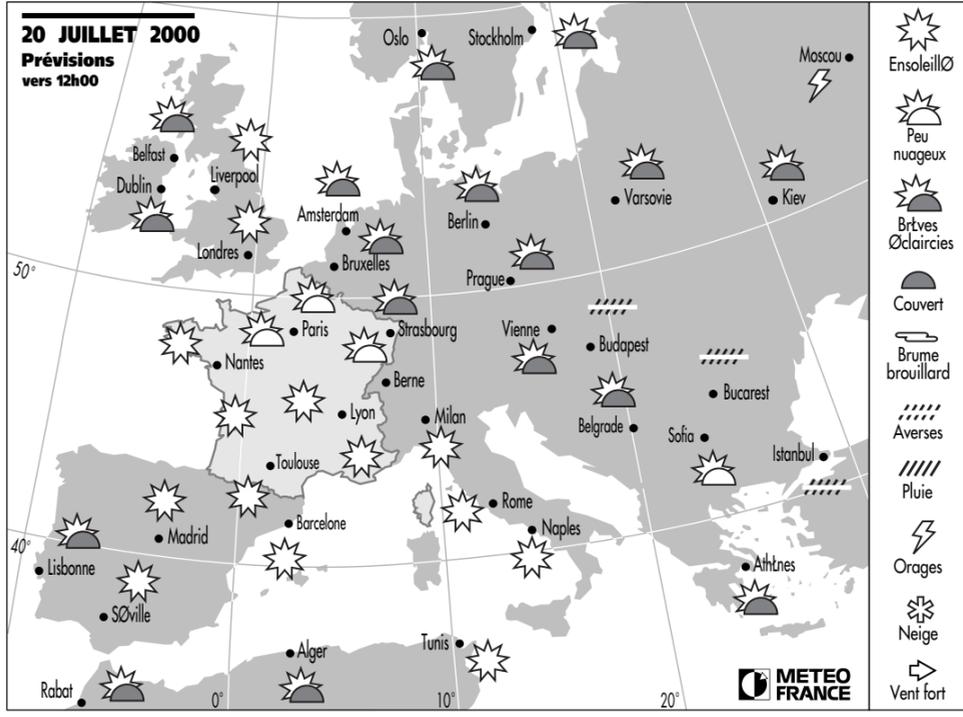
Champagne, Lorraine, Alsace,

Bourgogne, Franche-Comté. - Quelques bancs de nuages bas circulent en début de matinée sur la Champagne, la Lorraine et l'Alsace; rapidement le soleil brille pour le reste de la journée en compagnie de quelques cumulus. Les températures varient de 23 à 26 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Soleil et ciel bleu sont au menu de la journée. Les températures sont comprises entre 26 et 28 degrés dans le Poitou-Charentes et entre 29 et 32 degrés en Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le temps est très ensoleillé. Le thermomètre affiche de 25 à 28 degrés dans le Limousin, de 23 à 28 degrés en Auvergne et de 26 à 29 degrés en Rhône-Alpes.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Il fait très beau et chaud tout autour de la Méditerranée ainsi qu'en Corse. Les températures varient de 26 à 32 degrés.



Vous passez l'été 2000 en ville? Partez en Septembre avec ebookers.fr

PRÉVISIONS POUR LE 20 JUILLET 2000

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather. Includes cities like Nancy, Ajaccio, Biarritz, Bordeaux, etc.

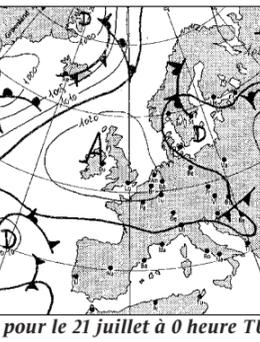
Table with 2 columns: City and Temperature/Weather. Includes cities like Papeete, Lisbonne, Liverpool, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather. Includes cities like Kiev, Venise, Amsterdam, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather. Includes cities like Le Caire, Nairobi, Pretoria, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather. Includes cities like Bangkok, Bombay, Djakarta, etc.

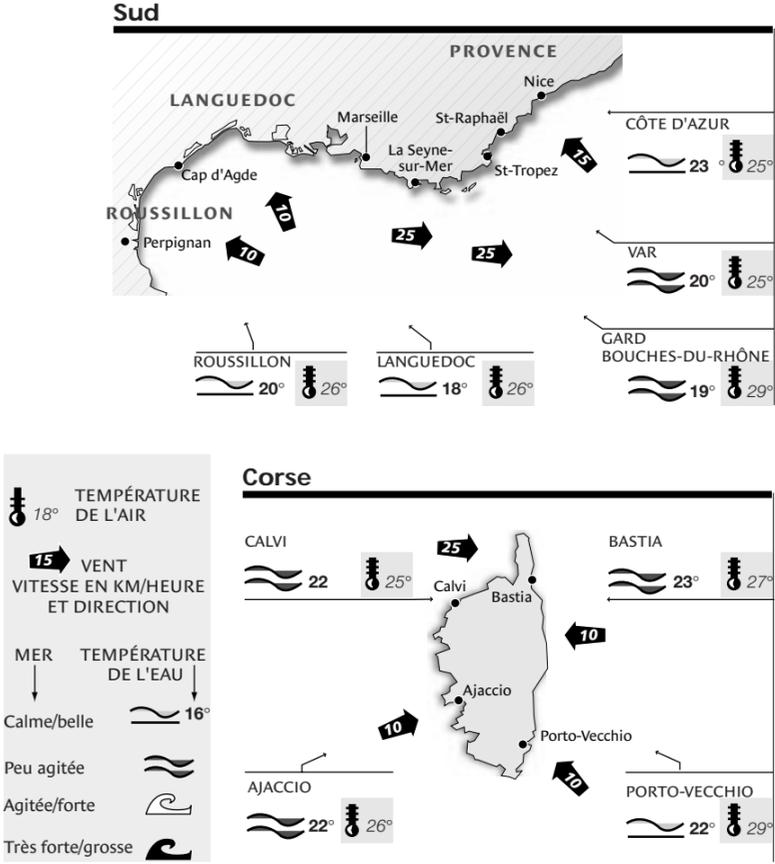
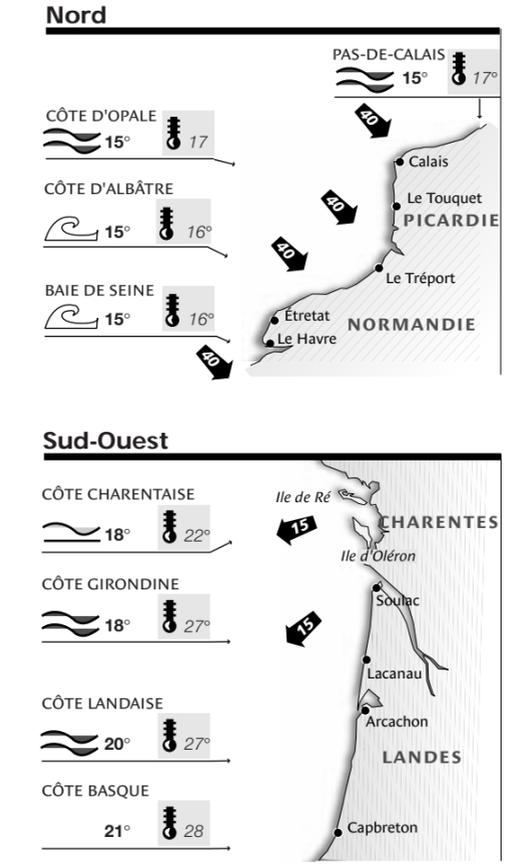
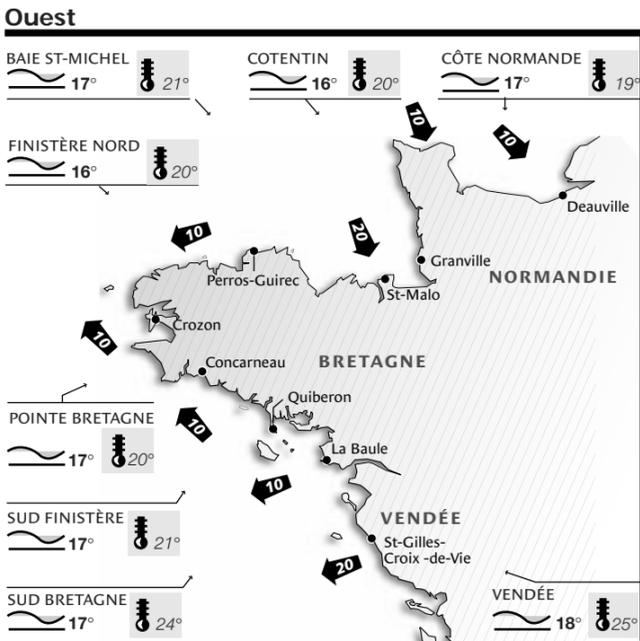
Table with 2 columns: City and Temperature/Weather. Includes cities like Rabat, Tunis, Hanoi, etc.



Sur les plages

Le 19 juillet 2000 vers 12 h 00

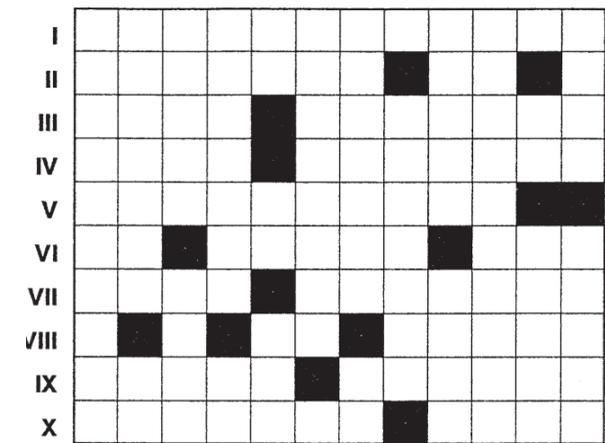
Le temps sera partout bien ensoleillé sur les côtes françaises. Seuls quelques nuages seront présents sur les côtes picardes et normandes. Le thermomètre sera à la hausse : les températures seront encore un peu fraîches pour la saison au nord de la Loire et de saison sur la moitié sud.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 172

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Passage au bloc. - II. A prendre, à reprendre ou à conserver au printemps prochain. Plus fort que tout. - III. Multicoque d'inspiration malaisienne. Chicorée pour le saladier. - IV. Zone de combats. S'envolent avec le temps. - V. Ce n'est souvent qu'un sentiment. - VI. Personnel. Met l'huître en beauté. A trouver comme tous les autres. - VII. Partie du monde. Fait la coupure. - VIII. Marque de mépris. Bien pourvu. - IX. A évacuée régulièrement. A droite en

toutes circonstances. - X. Finit par fatiguer. Assez salée.

VERTICALEMENT

1. Ouvre la voie à la circulation extérieure. - 2. Ouvre la voie à la circulation interne. Dieu. - 3. Plats de Provence. Egyptienne au grand cœur. - 4. Signale une zone de fortes turbulences. Qui vient d'arriver. - 5. Eclat de rire. Résultat d'entreprise. Qui vient de partir. - 6. S'il ne l'a pas découverte, l'Amérique lui doit beaucoup. - 7. S'attrape au lit. Lancé au hasard. - 8. Condam-

née par le concile de Nicée. - 9. Permet de voir ce qu'il y a plus loin. Bill va bientôt pouvoir s'y remettre. - 10. Coupures profondes. - 11. Article. Gonflée quand elle est pleine. - 12. Prêtes pour la pose. Passée sur le volet.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 171

HORIZONTALEMENT

I. Discernement. - II. Enorme. Punir. - III. Tarabuste. CA. - IV. Ebène. Letchi. - V. Ro. Elsa. Tien. - VI. Gueulantes. - VII. Et. Ring. Star. - VIII. Nié. Eg. USA. - IX. Teuf. Liard. - X. Téléostéen.

VERTICALEMENT

1. Détergents. - 2. Inaboutie. - 3. Sore. Eut (tué). - 4. Crâneur. Fe. - 5. Embellie. - 6. Réu. Sangle. - 7. Slang. Io. - 8. Epte. Bas. - 9. Muettes. Rt. - 10. En. Cistude. - 11. Niche. As. - 12. Train-train.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1902

LA DERNIÈRE SÉANCE
Dans la Coupe Rosenblum, les Américains (Martel, Stansky, Bates, Kasle, Rosenberg et Deutsch) distancèrent les Polonais à la dernière séance, gagnant par 141 à 110 IMPs.

Hand analysis for the bridge problem, showing cards and scores for both sides.

Ann : O. don. Tous vuln. Ouest Nord Est Sud Lasocki Rosenberg Gawrys Bates passe 1 contre passe passe 2 2 passe passe 3 3 passe 3 contre passe passe

let de Cœur pris par la Dame d'Est que Sud coupe, puis ce dernier joua la Dame de Pique. Nord mit l'As, continua Cœur coupé par le Valet de Carreau et surcoupé par la Dame et l'As. Le déclarant (Ouest) rata l'impasse à Trèfle et finit par chuter TROIS CARREAUX de trois levées. Après le retour du quatrième Cœur, combien Ouest aurait-il pu faire de levées ?

Réponse

Si le Polonais Lasocki (Ouest) avait coupé le quatrième Cœur avec le 2 de Carreau du mort (Est), il aurait peut-être pu ne chuter que d'une levée! Si Sud surcoupe le 2 avec le 7 de Carreau, le déclarant (Ouest) surcoupe avec le 10, joue Pique pour le Roi du mort, puis Roi et As de Trèfle, et rejoue Pique du mort. Sud, qui n'a plus que des atouts, coupe avec le 8 de Carreau surcoupé par l'As du déclarant qui rejoue Trèfle. Sud coupe, mais doit se jeter dans la fourchette à l'atout du mort (Roi Valet).

Toutefois, Sud peut éviter cette issue en défaussant un second Trèfle quand le mort coupe avec le 2 de Carreau. Mais, de son côté, Lasocki peut jeter le 4 de Trèfle au lieu de couper du 2 de Carreau. L'expert John Lord a montré que les lignes de jeu du déclarant et de la défense étaient multiples. En tout cas, Lasocki n'aurait pas dû chuter de trois levées...

SUPERBE DÉBLOCAGE
Juanita Chambers a participé à la victoire de l'équipe féminine américaine sur celle d'Egypte dans la Marlboro Cup, à Pékin. Cachez les mains d'Est et de Sud, et prenez sa place en Ouest.

Hand analysis for the bridge problem, showing cards and scores for both sides.

Ann : E. Tous vuln. Ouest Nord Est Sud Chambers X... Deas Y... - - passe 1 - 1 passe 1 SA...

Juanita Chambers ayant entamé du 8 de Carreau, comment et pourquoi a-t-elle réussi à faire chuter le contrat de UN SANS ATOUT ?

Note sur les enchères
Un contre d'appel étant interdit avec le doubleton à Pique, Ouest a opté pour « 1 Cœur » avec ses quatre belles cartes plutôt que de passer.

Philippe Brugnion

DISPARITIONS

Barbosa Lima Sobrinho

Un défenseur exemplaire de la démocratie brésilienne

DOYEN DES JOURNALISTES de son pays, président de l'Association brésilienne d'information (ABI) depuis 1978 et infatigable défenseur des idéaux démocratiques tout au long de sa carrière professionnelle, Barbosa Lima Sobrinho est mort à l'âge de cent trois ans, dimanche 16 juillet, dans une clinique de Rio. Le jour même de sa mort paraissait dans les colonnes du *Journal do Brasil*, quotidien plus que centenaire de Rio auquel il collaborait depuis 1921, sa dernière tribune dominicale dans laquelle il réitérait, « *au nom des légitimes intérêts nationaux*», son indéfectible hostilité à la privatisation en cours des entreprises publiques.

Né le 22 janvier 1897 à Recife, capitale de l'Etat de Pernambuco, dans le Nordeste, et issu d'une famille aisée, Barbosa Lima Sobrinho publie ses premiers articles, alors qu'il est âgé de quatorze ans, dans le journal local *A Provincia*. Après avoir achevé ses études de droit, il opte, en 1919, pour le jour-

nalisme en collaborant au *Diario de Pernambuco*. Deux ans plus tard, il s'installe à Rio et met sa plume au service du *Journal do Brasil*, avant d'être porté pour la première fois, en 1929, à la tête de l'ABI. Ses prises de position, fortement teintées de nationalisme sur le plan économique, le poussent au militantisme politique.

AUTEUR PROLIQUE

En 1934, il est élu député fédéral de Pernambuco, mais son mandat législatif est cassé après la proclamation, trois ans plus tard, par le dictateur Getulio Vargas, de l'« *Estado novo*» (Etat nouveau) d'inspiration mussolinienne. Cette même année, l'auteur prolifique d'une cinquantaine d'ouvrages traitant essentiellement de politique fait son entrée à l'Académie brésilienne des lettres.

Elu gouverneur de l'Etat de Pernambuco (1947-1951) après le rétablissement de la démocratie à la fin de la seconde guerre mondiale, puis de nouveau député fédéral

sous l'étiquette d'un parti centriste, il se distingue par ses philippiques contre la réouverture du pays aux capitaux étrangers. A l'occasion du coup d'Etat militaire de 1964 qui dépose le président Joao Goulart, accusé par l'armée de sympathies marxistes, il devient l'un des plus farouches dénonciateurs de la censure implacable qui frappe aussitôt la presse. Défenseur acharné du maintien du monopole – finalement aboli il y a deux ans – de la compagnie nationale des pétroles Petrobras durant les travaux de l'Assemblée constituante de 1988, il participe activement, en outre, au vaste mouvement de mobilisation nationale qui aboutira, en 1992, à la destitution pour corruption de l'ancien président Fernando Collor.

Pour le *Journal do Brasil*, il restera « *un monument à la dignité*». *O Globo*, l'autre grand quotidien de Rio, a salué quant à lui la disparition du « *Brésilien du siècle*».

Jean-Jacques Sévilla

Louis Quilico

« Monsieur Rigoletto »

LE BARYTON canadien Louis Quilico est mort soudainement samedi 15 juillet, à l'âge de soixante-quinze ans, des suites d'une opération subie au Western Hospital de Toronto, une ville dans laquelle il s'était installé depuis deux ans, où il continuait de chanter, d'enseigner et d'enregistrer.

Il était né le 14 janvier 1925 à Montréal et avait débuté, à l'âge de vingt-neuf ans, à la Guilde de l'Opéra de sa ville natale puis emporté, l'année suivante, en 1955, les prestigieuses « *Auditions of the Air*» du Metropolitan Opera de New York. Dans cette maison, où il ne fait ses débuts qu'en 1973 (alors que le New York City Opera l'avait accueilli dès 1955), Quilico connaîtra une carrière longue de vingt-cinq saisons, couronnée de nombreux succès, notamment dans son rôle fétiche, *Rigoletto*, de Verdi, qu'il chanta 500 fois au cours de sa carrière, et, pour la dernière fois, en septembre 1994 au Centre national des Arts d'Ottawa.

■ **JUAN FILLOY**, écrivain argentin, est mort samedi 15 juillet dans sa maison de Cordoba, sa ville natale située à quelque huit cents kilomètres à l'ouest de Buenos Aires. Il était âgé de cent cinq ans. Né le 1^{er} août 1894 d'un père espagnol et d'une mère française, il fut boxeur dans sa jeunesse, puis avocat et juge de paix. Ardent défenseur des droits de l'homme, il se définissait lui-même comme « *socialiste sans parti*». Ecrivain aux idées d'avant-garde, admiré par Luis Borges et Julio Cortazar qui voyait en lui l'un des meilleurs auteurs de langue espagnole, il a rédigé de nombreux romans parmi lesquels *Op oloop*, publié en 1934 et censuré par les autorités pour pornographie, *Vil y vil*, édité en 1975 et qui lui valut l'année suivante une comparaison devant les chefs militaires au pouvoir, des poèmes et des contes. Au début des années 90, quand Juan Filloy obtint le Prix national de littérature, ses romans et une collection de contes furent réédités.

AU CARNET DU « MONDE »
Naissances
M. Roberto AGOSTINELLI et M^{me}, née Mathilde FAVIER d'HUST , laissent à Héloïse la joie d'annoncer la naissance de Carlo , le jeudi 13 juillet 2000.
3, rue Verdi, 75116 Paris. 132 East 72 nd Street, New York, NY 10021.
Anniversaires de naissance
« <i>Once upon a time, on July 19th 1999...</i> » <div>Lorsqu'une caméra et un saxo chantent en chœur,</div>
Petit Kenny jubile toujours de bonheur. Un an déjà. Happy birthday baby love !
Voradeth et Laurence Fung.
– 19 juillet 1999 - 19 juillet 2000.
Un an déjà !
Papa, Maman, Alice, Paul, Clara souhaitent un heureux anniversaire à leur merveilleux petit Lucas .
Un grand merci au personnel soignant de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris.
Laurence Noto, J.-François Foglierini, 13, rue Gandon, 75013 Paris.
Félicitations
Clara, Alessandra , Bravo pour ton baccalauréat S, mention bien.
Alfonso et Liliane Manzillo-Ringler.

SOUTENANCES DE THÈSE 85 F TTC - 12,96 € la ligne Tarif Etudiants An 2000

Décès
– Paris. Orgnac. Los Angeles.
Julie Dreyfus, sa fille. Hugues et Hélène Aufray, Jean-Paul Aufray, ses frères et belle-sœur. Leurs enfants et petits-enfants. Les parents et amis, ont la grande douleur de faire part de la disparition brutale de Pascale AUDRET , comédienne, survenue accidentellement le 17 juillet 2000.
Les obsèques auront lieu en l'église d'Orgnac-l'Aven (Ardèche), le jeudi 20 juillet, à 17 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
– Le 12 juillet 2000,
M^{me} Henri AUQUE , née Louisa GAME , nous a quittés à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.
Elle repose au cimetière de Louveciennes (Yvelines).
Souvenons-nous de son petit-fils, Henri , et de Charles , décédés, l'an dernier.
De la part de toute la famille.
M. et M ^{me} Claude Gaillard, 7, résidence de la Sabotte, 78160 Marly-le-Roi.
« <i>Ne point éprouver de rancune ni de colère, car sinon comment espérer le pardon de Dieu.</i> » Cahiers d'Agnès.
Alain et Catherine Bonifas, ses parents, Elisabeth, Diane, Sophie et Vincent, ses sœurs et frère, Janine Bonifas, Colette Gérard, ses grands-mères, ont la douleur de faire part de la perte cruelle de Agnès BONIFAS , survenue brutalement le vendredi 13 juillet 2000, dans sa vingtième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Médard, Paris-5 ^e .

– Saint-Etienne. Mars. Yvry-sur-Seine.
M ^{me} Joséphine Deleage, son épouse, Jean-Paul et Edith Deleage-Perstunski, Hélène Dufour-Deleage, ses enfants, Gilles et sa compagne, Marie, Estelle, François, Sandra et Lisa, ses petits-enfants, Emile, son arrière-petit-fils, Hélène Deleage, Marguerite Pierre-Louis, ses sœurs, Ainsi que toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de M. Edouard DELEAGE , survenu le 16 juillet 2000, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Une cérémonie aura lieu au crématorium de Cote-Chaude, à Saint-Etienne, le vendredi 21 juillet, à 10 h 15, suivie de l'inhumation de l'urne, à 15 heures, au cimetière de Saint-André-le-Puy.
Merci au personnel hospitalier ainsi qu'à celui de la Sarrazinière.
Ni fleurs ni couronnes.
– Ses enfants et petits-enfants ont la tristesse de faire part du décès de Madeleine FRAENKEL , survenu à son domicile, le 18 juillet 2000.
– M ^{me} Robert Grégoire a la douleur de faire part du décès de M. Robert GRÉGOIRE , directeur honoraire à la Commission de l'Union européenne, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre du Mérite de la République italienne, commandeur de l'ordre du Mérite du Grand-Duché de Luxembourg, médaille Beaumarchais, survenu le 28 juin 2000, dans sa quatre-vingtième année.
« <i>Sa mort nous sépare. Ma mort ne nous réunira pas.</i> » Simone de Beauvoir. « La Cérémonie des adieux ».
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, rue de l'Auberge, L 6315 Beaufort.

– M. et M ^{me} Emmanuel Joffrin, M. Xavier Joffrin et M ^{lle} Isabelle Flechier, ses enfants, Amélie, Pierre-Louis et Thomas, ses petits-enfants, M. Jacques Joffrin, ont la tristesse d'annoncer le décès de M^{me} Colette JOFFRIN , ingénieur ESPCI, directeur de recherche au CNRS, survenu le 17 juillet 2000, à l'âge de soixante-cinq ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 20 juillet, à 10 h 30, en la paroisse Saint-François-Xavier des missions étrangères, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7 ^e .
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, passage Alixia, 92340 Bourg-la-Reine.
– M ^{me} Liliane Quinette-Caucheteux, sa fille, Pascal Caucheteux, Clotilde Napp et leurs enfants, Valérie et Denis Swertvaegher-Caucheteux et leurs enfants, Yves Caucheteux, ont la tristesse de faire part du décès de M^{me} Marie-Louise QUINETTE , survenu le 18 juillet 2000, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 juillet, à 14 h 15, en l'église Saint-Saturnin de Nogent-sur-Marne, suivie de l'inhumation, dans l'intimité, au cimetière de Nogent.
Cet avis tient lieu de faire-part.
– Le secrétaire perpétuel, Le bureau et les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ont le très grand regret de faire part du décès, survenu à Paris, le 16 juillet 2000, de M. Jean VERCOUTTER , membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques, professeur émérite des Universités, ancien directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, membre de l'Institut d'Egypte, président de la Société française d'égyptologie, président d'honneur de l'International Society for Nubian Studies.

– Bordeaux.
M ^{me} Jacques Soubeyrol, son épouse, M. Eric Soubeyrol et M ^{me} Christine Guerin, Jean Baptiste et Anne Chevet, M ^{lle} Lauriane Soubeyrol, ses enfants, Quentin, Clémentine, Gabriel, Marie, Elise, Henry, Lara, Loïse et Céline, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. Jacques SOUBEYROL , professeur émérite de l'Université, décédé dans sa soixante-dixième année.
Ses obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 21 juillet 2000, à 15 heures, en l'église Sainte-Geneviève, rue Bertrand-Degoth, à Bordeaux, suivies de l'inhumation à l'ancien cimetière de Talence.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Remerciements
M^{me} Marie-Thérèse DAVID était administrateur et membre du bureau de l'Association française pour le développement de l'enseignement technique. Elle y consacrait beaucoup de temps.
Le président et tous les membres de l'association s'associent au chagrin de son époux, de ses enfants, de sa famille.
AFDET, 178, rue du Temple, 75003 Paris.
Anniversaires de décès
– Lyon. Paris.
Il y a un an,
Michel BERGER-FÉNÉON nous quittait.
« <i>Un seul être vous manque et tout est dépeuplé.</i> »
Avec sa famille, pensez à lui.
– Dominique et Jeanine demandent une pensée pour Paul MONDOLONI qui nous a quittés le 19 juillet 1994.

culturel italien du Québec, remonte au 15 avril. Dès la fin des années 50, Louis Quilico se fit connaître en Europe au Saatsoper de Vienne, à la Fenice de Venise, aux opéras de Turin et Florence, à Covent Garden de Londres ainsi qu'à l'Opéra de Paris. En France, il était particulièrement aimé du compositeur Darius Milhaud, qui lui demanda de créer le rôle du Comte dans *La Mère coupable* et dont il grava, en 1964, le *Pacem in Terris*, sous la direction de Maurice Abravanel. Il avait également fréquenté le Théâtre Colon de Buenos Aires et le Bolchoï de Moscou.

La discographie de Gino Quilico est dominée par le répertoire de bel canto italien (Bellini, Donizetti), les opéras de Verdi, auxquels il a consacré des intégrales et des récitals, ainsi que trois opéras de Jules Massenet, *Manon*, *Esclarmonde* et *Thérèse*, les deux derniers enregistrés pour Decca sous la direction de Richard Bonynge.

Renaud Machart

NOMINATION

CONSEIL D'ETAT

Michel Moreau a été nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire lors du conseil des ministres du 12 juillet.

[Né le 18 août 1944 à Reugny (Indre-et-Loire), Michel Moreau est docteur en droit et agrégé de droit privé et des sciences criminelles. Assistant (1967-1971), puis chargé de cours à la faculté de droit et sciences sociales de l'université de Poitiers (1971-1975), il devient maître de conférences à l'université de Bre-

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 14 juillet sont publiés :

● **Budget** : une loi de finances rectificative pour 2000 ;

un décret portant répartition des crédits ouverts par la loi de finances rectificative pour 2000.

● **Antisémitisme** : un décret instituant une mesure de réparation pour les orphelins dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites.

tagne occidentale (1975-1977), puis à l'université de Poitiers (1977-1980). Professeur de droit privé à cette université depuis 1980, il y fut vice-doyen de la faculté de droit et sciences sociales de 1986 à 1993. Nommé recteur d'académie, directeur général du Centre national d'enseignement à distance (CNED) en juillet 1993, il a exercé ces fonctions jusqu'en janvier. Michel Moreau a été président du comité scientifique chargé de préparer la conférence des ministres francophones sur les autoroutes de l'information qui s'est réunie à Montréal en mai 1997.]

● Consommation : un décret pris pour l'application du code de la consommation relatif aux dénominations des moutardes.
● Environnement : un décret relatif au Conseil national du bruit ; un arrêté fixant les dates d'ouverture anticipée de la chasse au gibier d'eau en 2000.
● Foncton publique : un décret portant création de l'Observatoire de l'emploi public.

– Il y a un an,

Jacqueline

nous a quittés au terme de son combat contre la maladie.

Elle a rejoint son fils

Pierre BRUNO.

Et pourtant elle est toujours présente.

Pierre Brichet, son mari, Anne Françoise, sa fille.

Manifestations du souvenir

– Il y a vingt ans disparaissait cruellement, à vingt-quatre ans,

Olivier FLAME.

Une commémoration aura lieu le vendredi 21 juillet, à 13 heures, au cimetière de Bagneux.

Ses parents, frère et sœur.

Anniversaires

– 20 juillet 2000.

On rappelle le souvenir de

Georges GOUGENHEIM (20 juillet 1900 - 29 juillet 1972), grand linguiste, homme généreux.

On y associe celui de

M^{me} **Georges GOUGENHEIM**, née **Marie GENDRONNEAU**.

CARNET DU MONDE TARIF AN 2000 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 F TTC - 21,34 € TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 € THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 € COLLOQUES - CONFÉRENCES : <i>Nous consulter</i> ☎ 01.42.17.39.80 + 01-42-17-38-42 Fax : 01.42.17.21.36 e-mail:ccarnet@mondedup.fr.
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

L'ÉTÉ FESTIVAL

Tout pour la musique. La Roque-d'Anthéron fête ses vingt ans. Cinquante mille mélomanes sont attendus pour cette édition. Pour cela, le nombre des concerts et la durée de la manifestation ont augmenté, une série découverte jeunes talents a été labellisée avec un tarif unique de 60 francs et un nouveau lieu investi. Le temple protestant de Lourmarin accueillera donc le pianiste russe Grigori Sokolov qui se refuse d'ordinaire à jouer en plein air et qui a donc accepté l'invitation qui lui était faite depuis de nombreuses années. A La Roque, le public vient en faisant toute confiance à une manifestation qui aura su donner leur première chance à des pianistes qui ont fait leur chemin depuis. A Aix-en-Provence, les rigueurs inhospitalières du climat n'ont pas réussi à entamer la détermination d'un public venu remplir les salles de concerts à hauteur de 97 %. Il faut dire que Daniel Harding et le Mahler Chamber Orchestra, lesquels avaient créé la surprise dans le Don Giovanni mis en scène par Peter Brook en 1998, n'y sont pas pour peu. A vingt-trois ans, Daniel Harding est déjà un maestro.

Daniela Mercury, reine blanche d'une ville nègre

« QUAND j'ai demandé à Angélique Kidjo de chanter Dara, un thème de ma composition, j'ai été époustoufflé : elle connaissait des incantations iorubas que j'avais ap-

PORTRAIT

Cette danseuse infatigable est devenue la voix de l'« axé-music »

prises avec mon institutrice quand j'étais enfant. » Angélique Kidjo est béninoise, elle a entrepris un voyage musical initiatique qui la mène sur les traces de l'esclavage, des Etats-Unis à Salvador de Bahia, ville nègre dont Daniela Mercury, blanche, est une reine. Reine de carnaval d'abord, et, au Brésil, ce presque détail pour un Européen demeure d'une importance cruciale. Née en 1965 dans le quartier de Brotas, à Salvador de Bahia, Daniela est une artiste *middle class* qui a appris à vivre dans la rue, comme « un petit voyou ». Ayant toujours envie de battre les garçons sur leur propre terrain, le cerf-volant, la bicyclette – « debout sur la selle, évidemment » –, la musique « en tant que femme compositeur » et le futebol.

Daniela Mercury – « un nom italien, qu'il faudrait prononcer en portugais MercurY, et non MERCURY », s'insurge la jeune femme en révisant les accents toniques avec cet énorme sourire qui participe de son succès – commence la danse à l'âge de huit ans. « J'apporte autant de soin à la danse, en tant que moyen de communication, qu'à la voix », dit-elle. A quinze ans, la graine de star se retrouve sur un char, un de ces fameux *trios electricos* aux sons infernaux qui drainent des millions de *folioes*, les danseurs, dans les rues de la cité nordestine. A la fin des années 80, la samba-reggae, mélange rythmique de deux genres et philosophie pan-éthiopienne, déferle sur Salvador comme un raz de marée. Daniela Mercury et la noire Margaret Menezes chantent la fierté noire sur fond de pop et de tambours nègres. Blanche, Daniela Mercury ? « Non, métisse, comme tout le monde ici. »

« FLUIDE VITAL »

Si Björk se dit influencée par l'infaillible balancement de la samba-reggae, si les Rita Mitsuko ou bon nombre de DJ *house* l'ont digérée, Daniela Mercury y est pour beaucoup. Imaginé vers 1985 par le Bahianais Luis Caldas, le



DR

« frevo-reggae-pop-rock », l'« axé-music » – le terme fut inventé par un journaliste bahianais et trouve son sens dans le mot ioruba *axé*, le « fluide vital » – va submerger le Brésil à partir de 1992, jusqu'à créer une hégémonie dont beaucoup se plaindront, y compris à Rio de Janeiro, temple de la samba populaire. Chef de file, star aux millions de ventes : Daniela Mercury, corps athlétique, danseuse infatigable à la voix chaude. Pilier des nuits brésiliennes du Festival de jazz de Montreux, Daniela Mercury fut aussi entrevue à la télévision française pour une opéra-

tion d'été en 1998, l'année de la Coupe du monde de football. La chanson publicitaire s'appelait *Rapunzel* et était signée de Carlinhos Brown, jeune prodige des percussions, un voisin du quartier du Candéal.

Sol da Liberdade, son nouvel album, est un hommage à la déesse Iansà, « aux femmes, noires et blanches, et à la force de la nature au Brésil ». Mère de famille, Daniela Mercury a entraîné le producteur Emilio Estefan Jr, mari d'une diva rivale et américano-cubaine, Gloria Estefan, et le subtil Caetano Veloso. Jamais sage, toujours prête à mimer une chorégraphie, à fredonner des airs d'une voix de miel à titre de démonstration, Daniela Mercury dit qu'elle ne s'arrêtera pas en chemin. « Pour le carnaval 2000, j'ai invité des DJ, le Brésilien Maumau, l'Américain John Carter, sur mon trio electrico. Certains ont crié au sacrilège, mais pourquoi faudrait-il enfermer la musique dans un chauvinisme sans futur ? »

Véronique Mortaigne

★ Festival Paris Latino, au Bataclan, le 24 juillet à 21 heures, 198 F (30,18 €). Tél. : 01-43-14-35-35. Album : *Sol da Liberdade* chez BMG.

Vingt ans et toutes ses touches

La Roque-d'Anthéron/Musique. Cinquante mille mélomanes sont attendus pour la vingtième édition du festival de piano

LA ROQUE-D'ANTHÉRON

de notre envoyé spécial

Ce 18 juillet, la chaleur est revenue sur la Provence et le mistral s'est calmé. Les directeurs de festival soufflent. Si l'on parle du temps, c'est qu'à La Roque-d'Anthéron la majorité des concerts se donne en plein air, sous une conque acoustique installée sur un grand bassin circulaire posé au milieu des arbres. Si au froid le vacarme du vent dans les branches venait s'associer, il ne resterait alors plus qu'à annuler. Autant dire que Paul Onorati, le président du festival, et René Martin, son directeur artistique, sont encore inquiets. Un orage qui survient brutalement, ils ont déjà vécu cela et certains ont fait paradoxalement quand le public, montant sur scène, assis par terre autour du piano, restait pour écouter Nelson Freire, ou quand, capuche sur la tête, les mélomanes auront résisté aux trombes d'eau jusqu'aux dernières limites imposées par la sécurité pour le récital que donnaient les Roumains Dan Grigore et An-

dreï Vieru, lors de la dix-neuvième édition.

En 1999, le festival a reçu quarante-cinq mille mélomanes et il espère franchir la barre des cinquante mille billets vendus pour cette vingtième édition. Pour cela, le nombre des concerts et la durée de la manifestation ont augmenté, une série découverte jeunes talents a été labellisée avec un tarif unique de 60 francs et un nouveau lieu investi.

Le temple protestant de Lourmarin accueillera donc le pianiste russe Grigori Sokolov, qui se refuse à jouer en plein air et qui a donc, enfin, accepté l'invitation qui lui était faite depuis de nombreuses années. Alfred Brendel viendra-t-il un jour, lui qui s'est plusieurs fois glissé parmi le public pour écouter ses confrères et craint également l'air libre ? René Martin aimerait tant l'accueillir. Lui et les quelques rares autres, dont Maurizio Pollini, qui ne sont jamais venus ici et sont désormais attendus.

Encore que ce n'est pas la réputation qui détermine les choix du



HÉLÈNE ZUCCARO

Un festival où musiciens et public peuvent se croiser.

directeur artistique : « Je veux qu'un artiste qui vient à La Roque sache qu'on l'y aime beaucoup et qu'on fera tout pour lui. » Il y en a donc qui ne sont pas invités parce qu'ils ne sont pas appréciés. En retour, certains pianistes réputés peu liants, distants quand le public les croise à Paris ou dans quelque grande ville, sont ici transfigurés. Pouvoir simplement parler avec Radu Lupu relève partout de l'exploit ; ici, quand il reste un ou deux jours pour écouter d'autres pianistes, il se mêle au public pendant l'entracte, serre les mains qui se

tendent et accepte les compliments. Cet esprit-là, on ne peut le rencontrer que dans les festivals où le public croise les artistes, à La Roque comme à Aix-en-Provence, à Salzbourg comme à Montpellier.

Parmi les centaines de petits et grands festivals nés depuis la fin des années 70, de nombreux ont disparu, certains vivent, d'autres ont si bien rempli leur mission, ont si bien su trouver, voire inventer, un public et gagner la confiance des artistes que l'on ne saurait imaginer qu'ils disparaissent un

jour du paysage musical. Certains sont consacrés à la musique d'aujourd'hui (Musica à Strasbourg et Agora à Paris), d'autres à la musique ancienne (Beaune et Sablé-sur-Sarthe), d'autres à la musique de chambre, au récital et à la musique baroque (Périgord noir), un autre, enfin, au seul quatuor à cordes (le Festival international de quatuors à cordes en Lubéron). Certains ont été créés par l'Etat (Musica), d'autres par la seule volonté d'amateurs de musique. La Roque-d'Anthéron accueille deux de ces manifestations : le festival international de piano qui porte le nom de cette petite ville située à 30 kilomètres au nord d'Aix-en-Provence et le festival de quatuor à cordes créé par Benita Carteron, dont les concerts se donnent à l'abri de l'abbaye de Sylvacane.

Qui aurait pu croire qu'un festival de piano organisé dans une petite ville pourrait vivre durablement passé sa première édition ? Qui aurait, surtout, pu croire qu'il se hisserait sur les premières marches du podium en termes de fréquentation du public, alors même que les capacités d'accueil hôtelier sont pour le moins réduites de ce côté du canal de la Durance, dont les villages n'ont pas la cote de ceux du « vrai » Lubéron qui leur font face ? C'est

étrange, mais l'on est, chaque soir, étonné de voir le parc du château de Florans pris d'assaut par deux mille personnes, venues pour certaines de loin assister à un récital parfois donné par un quasi-inconnu sur lequel aucun organisateur parisien ne miserait un franc... quand on sait que des grands noms ne font pas toujours salle comble.

Le parc est ouvert toute la journée et les spectateurs s'y promènent

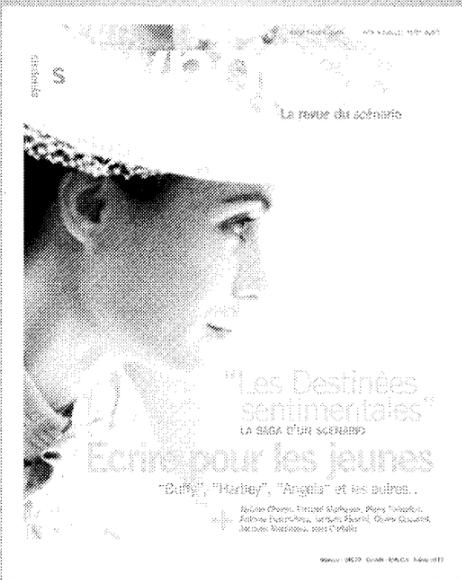
Le public vient ici en faisant toute confiance à une manifestation qui aura su donner leur première chance à des pianistes qui ont fait leur chemin depuis et su créer ses propres stars, au rang desquelles l'inoubliable Youri Egorov, emporté par le sida, occupe une place de choix. En grandissant, le Festival de La Roque-d'Anthéron aurait pu changer d'atmosphère, se professionnaliser dans le mauvais sens du terme. Rien n'a changé, le parc est ouvert toute la journée et les mélomanes s'y promènent après être passés par la billetterie, dont les tarifs sont restés très raisonnables. Si le hasard les y conduit un jour de répétition, personne ne les empêchera de s'asseoir sur les gradins et d'écouter.

Pour sa vingtième édition, le Festival de La Roque commence plus tôt qu'à l'habitude et continue de fêter tous les claviers, du clavecin au jazz. Une surprise attend les mélomanes qui avaient acheté un billet pour le récital de Nelson Freire, le 22 juillet : Martha Argerich a décidé de s'inviter pour jouer à deux pianos avec son ami ! En 1999, malade, elle avait annulé et, plutôt que de jouer seul, Nelson Freire avait laissé sa place au jeune Nicholas Angelich, dont le récital fut triomphal, et sans qu'aucun scandale assombrisse cette soirée. Angelich qui revient cette année, le 13 août, pour créer le *Concerto sans orchestre* que le festival a commandé à Pierre Henry, qui précise qu'il s'agit d'une mise en musique « de la traversée des Cercles de l'enfer de Dante en compagnie de Franz Liszt ». De quoi conjurer le temps !

Alain Lompech

★ Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron, parc du château de Florans, 13640 La Roque-d'Anthéron. Jusqué au 21 août. Tél. : 04-42-50-51-15, 51-16, 43-39 et 44-71. Programmes complets sur Internet : <http://www.festival-piano.com>. De 60 F à 275 F (de 9,15 € à 41,92 €).

La première revue du Scénario



- Cinéma
- Télévision
- Ecriture
- Livres
- Multimédia

Le Guide Pratique du Scénariste

Georges Pludermacher, dans un grand soir

Interprétation souveraine du « Troisième concerto » de Beethoven

LUDWIG VAN BEETHOVEN : *Concertos pour piano et orchestre n° 2, 1 et 3*, par Jean-François Heisser, Michel Béroff et Georges Pludermacher (piano), Beethoven Académie, Jan Cayers (direction). Parc du château de Florans, le 18 juillet, 21 h 30. Prochain concert : Louis Lortie et l'Orchestre national de Lyon, à l'Étang des Aulnes, le 20 juillet. Tél. : 04-2-50-51-15, 51-16, 43-39 ou 44-71. Diffusion sur Mezzo, le 22 juillet, à 21 h 30.

LA ROQUE D'ANTHÉRON

de notre envoyé spécial

Trois concertos de Beethoven par trois « jeunes quinquagénaires » du piano « français » ? Pourquoi pas, surtout si cela pouvait prouver que l'appartenance à une école nationale n'est qu'une illusion, qu'une façon commode de classer les artistes comme l'on épingle les papillons sur un bouchon de liège.

Le *Deuxième Concerto* pour commencer : logique puisqu'il a été composé en 1795, trois années avant le premier. Jean-François Heisser est au piano et attend son entrée. Rien ne va dans l'orchestre : intonation hasardeuse, attaques imprécises, so-

norité rêche des cordes qui jouent sans vibrato, tandis que les bois grailonnent. Heisser pose ses mains sur le piano et l'on reconnaît immédiatement sa sonorité cristalline sans être pointue. Comme à son habitude, le pianiste impose un jeu réfléchi, calme, des phrasés subtils. On admire cette posture mais parfois on a envie de lui lancer : « Prenez quelques risques, osez un peu plus aller au bout de vos idées, surprenez-nous ! »

Ne pas aller au bout de ses idées, voilà bien le style de Jan Cayers et ceci explique peut-être cela... Les phrasés qu'indique le jeune chef belge à son orchestre restent toujours un peu en l'air. Il dirige les notes et laisse filer la musique... En cours de route, son orchestre joue un peu mieux, mais on a frôlé la catastrophe. Quel prosaïsme pédant !

Curieusement, alors que l'on n'aurait pas parié un euro sur cette formation flamande et encore moins sur son chef, les voilà qui redressent un peu la tête dans le *Premier concerto* que joue Michel Béroff. La sonorité du pianiste est plus mate que celle d'Heisser, ses doigts plus vifs ; il est aussi plus nerveux, plus joueur. L'orchestre le suit davantage, un peu comme si Béroff dirigeait du clavier.

Ses phrasés sont plus péremptoires et l'on est plus accroché par cette interprétation juvénile, parfois un peu bousculée, bien que l'orchestre soit plus précis même s'il a les idées entre deux chaises et hésite entre le style de jeu des formations sur instruments anciens et la façon traditionnelle de jouer Beethoven.

Arrive Georges Pludermacher à qui revient l'honneur d'interpréter le *Troisième concerto*. Le chef prend un tempo très vif et son orchestre prend de la hauteur même si la sur-articulation commence un peu à énerver par son systématisme prosélyte. Pludermacher, dans un grand soir, livre alors une interprétation souveraine.

Tout y est, le son rond et lumineux, les phrasés déterminés et souples, les doigts impeccables de précision, l'exécution et l'interprétation se rejoignent faisant se fondre les notes et l'utopie beethovenienne. La Beethoven Académie, du coup, en devient moins académique et son chef paraît moins engoncé, moins pédant. Tirés par un soliste aussi inspiré, ils se laissent aller à faire de la musique dans une œuvre à laquelle il est impossible de ne pas se soumettre, à moins de se démettre.

A. Lo

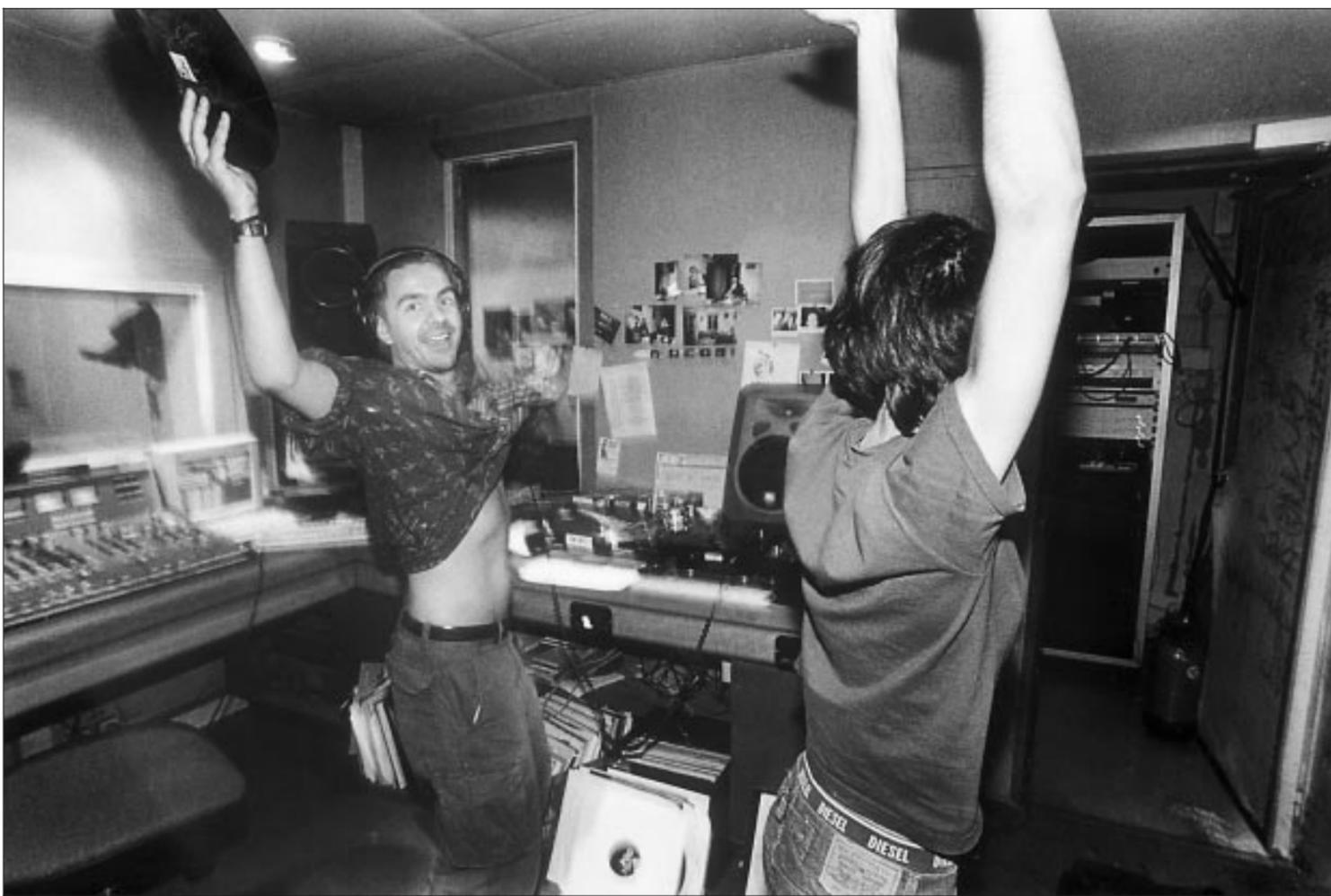
UNE SEMAINE D'ÉTÉ AVEC LAURENT GARNIER

PAR PHILIPPE LEVY

COMMUNICATION FROM THE LAB 5'16''

Retour à Paris. Ecouter les nouveautés. Des dizaines en l'espace de cinq jours. Et faire partager les titres les plus émouvants ou les plus fous à ses auditeurs. 21 h 02 - Radio Nova - Paris.

Laurent Garnier (34 ans), DJ et musicien globe-trotter. Premier ambassadeur de la house et de la techno à l'étranger, reconnu pour sa *french touch*, il n'a cessé d'accompagner la génération électronique dans toutes ses aventures. Depuis mai 2000, il entame une tournée européenne pour présenter sur scène sa propre musique, accompagné de musiciens, de danseurs et d'ordinateurs. Ses projets pour la rentrée prochaine : s'attaquer à l'Australie, au Japon et à l'Amérique du Nord.



Les extravagances de Bourdon

Montpellier/Art. Une remarquable exposition rend justice à Sébastien Bourdon (1616-1671) à l'œuvre inventive, qui a excellé dans les genres les plus variés, du trivial au sacré et à l'onirique

SÉBASTIEN BOURDON, pavillon du Musée Fabre, esplanade Charles-de-Gaulle, Montpellier (34). Tél. : 04-67-66-13-46. Du mardi au dimanche de 10 heures à 19 heures, le jeudi jusqu'à 21 heures, fermé le 15 août. Entrée : 35 F (5,34 €). Jusqu'au 15 octobre.

MONTPELLIER de notre envoyé spécial

La toile, assez grande, a un titre évusif, *Paysage historique*. Elle n'est pas précisément datée. Elle appartient au Musée Fabre de Montpellier où Sébastien Bourdon, son auteur, naquit en 1616. Son étrangeté est extrême, quoiqu'elle ne se révèle que lentement. D'abord, on voit un paysage, des arbres à gauche, un autre à droite, une rivière et une chute d'eau au centre, des bâtiments et des montagnes au fond, sous un ciel nuageux. Au premier plan, deux petits personnages regardent ce qui semble un tombeau de pierre. L'homme le désigne d'un geste du bras gauche à la femme qui tient une cruche contre sa hanche. A cause de ce geste et du tombeau dans la pénombre, une hypothèse vient à l'esprit : ce paysage historique pourrait être une variation sur le thème très prisé à l'époque de l'« *Et ego in Arcadia* » - beauté de la nature, brièvement du bonheur et de la vie.

Mais l'étrangeté ne tient pas à ce

détail. Elle est dans la lumière et sa trajectoire, une lumière qui glisse sur la rivière, le long de la cascade, puis, obliquant sur un gros rocher qu'elle teint de soufre, sur la berge où passe une deuxième porteuse d'eau, et un dernier bloc. Elle est dans les détails : un pont de pierre à une seule arche s'appuie à la rive et s'interrompt au milieu du torrent. Il est donc inutile et c'est pourquoi un berger, ses bœufs et ses moutons passent à gué, tout près du pont.

Elle est, plus encore, dans les architectures que Bourdon a placées au centre, à l'arrière-plan. De gauche à droite, se reconnaissent : une ruine médiévale du genre le plus hugolien ; puis un moulin de bois avec sa roue, ses canaux, ses appendis et ce qui semble un bassin de pierres maçonnées - description minutieuse ; puis un palais féerique, un peu italien, un peu oriental, avec galeries, balcons et tourelles ; puis enfin les deux corps de logis d'un château XVII^e précédé d'une terrasse bordée d'arbustes. La juxtaposition de ces édifices de genres, d'usages, d'époques et de styles si différents a de quoi déconcerter. Ou bien Bourdon a crypté de la sorte un message dont le sens échappe, ou bien il s'est refusé à brider sa fantaisie.

A en juger d'après l'ensemble de l'exposition, la seconde hypothèse paraît la bonne. Bourdon a accompli une œuvre si variée qu'elle

s'étend du trivial le plus burlesque au sacré et à l'onirique. Le tout sans effort visible, avec une dextérité picturale et une inventivité remarquables. Les premiers tableaux sont édifiants : Bourdon n'a pas trente ans qu'il peut tout se permettre sur la toile. Où a-t-il appris ? On ne sait trop. Peut-être à Paris, brièvement, alors qu'il avait à peine dix ou douze ans. Vers 1630, il était soldat à Toulouse. En 1636, il est peintre à Rome, si doué qu'il fait des faux Lorrain pour s'enrichir. Si doué qu'il prend aussi aisément à Titien qu'à Poussin et au caravagisme des *bamboccianti*, les spécialistes du pittoresque.

La lumière glisse sur la rivière, le long de la cascade, puis, sur un rocher qu'elle teint de soufre...

Brigands, gueux, mendiants, paysans sont à la mode ? Bourdon excelle dans ce genre. Veut-on du digne et du religieux ? Ce fils de protestant excelle aussi dans le solennel catholique. Il faut un portraitiste ? Ce sera lui, puisqu'il passe par là - ou parce qu'on le fait venir, telle Christine de Suède qui l'invite

à Stockholm en 1652. Du monumental ? Il sait faire. De l'antique ? A l'instant. Son abattage est stupéfiant.

Sa désinvolture aussi : d'un sujet à l'autre, il recycle inlassablement ses motifs préférés, architectures géométriques, arbres cassés, rochers en chaos, nuées en bourrasque, voile de bateau en lame de faux, lumières d'avant ou d'après la pluie, couleurs assourdies dans les ocres et les verts que ravivent un peu de bleu ou un rouge orangé. Ces éléments font son style, qui ne se confond avec celui d'aucun de ses contemporains - surtout pas Poussin - et qu'aucun terme général - classique, romantique par exemple - ne peut définir, évidemment.

Quand il se lâche, comme dans le *Paysage historique* de Montpellier, quand la commande et le sujet n'exercent pas sur lui une autorité trop pesante, il atteint à l'inexplicable. Comment a-t-il pu peindre l'admirable *Paysage au moulin*, venu de Rhode Island, d'une fraîcheur et d'une luminosité à la Corot ? Par quelle extravagance a-t-il peint dans tous ces détails impossibles l'hypogriffe qui se cabre et ouvre les ailes, dans son *Persée et Andromède* ? L'exposition ne peut répondre. Mais c'est bien assez pour son succès qu'elle révèle l'étranger splendide de Sébastien Bourdon.

Philippe Dagen

De si magnifiques salons de musique

Aix/Musique. Les concerts au Festival ont fait le plein de spectateurs

CONCERTS AU FESTIVAL : Symphonie n° 83 « La Poule » de HAYDN, Symphonie n° 8 opus 88 de DVORAK. Avec le Mahler Chamber Orchestra, Daniel Harding (direction). Grand Saint-Jean, le 14 juillet.

Apollo et Dafne de HAENDEL, Apollon Musagète de STRAVINSKY. Avec Mireille Delunsch (soprano), Stephan Genz (baryton), Mahler Chamber Orchestra, Daniel Harding (direction). Grand Saint-Jean, le 16 juillet.

Madrigaux de MONTEVERDI. Avec Les Arts florissants, William Christie (clavecin et direction). Théâtre du Jeu de paume, le 15 juillet.

Chants d'Ouzbékistan, avec Monâjat Yulchieva (chant) et l'Ensemble Shawqat Mirzaëv-Musique classique et chants d'Azerbaïdjan, avec Alim Qasimov (chant). Théâtre du Jeu de paume, le 17 juillet.

AIX-EN-PROVENCE de notre envoyée spéciale

Les rigueurs climatiques n'ont rien entamé la détermination d'un public venu remplir les salles de concert à hauteur de 97 %. Il faut dire que Daniel Harding et le Mahler Chamber Orchestra, lesquels avaient créé la surprise dans le *Don Giovanni* mis en scène par Peter Brook en 1998, n'y sont pas pour peu. A vingt-trois ans, le chef d'orchestre est un maestro. Son *Don Giovanni* a effectué en deux ans un tour du monde en quatre-vingts représentations. La magistrale version enregistrée à Aix lors de la reprise de 1999 (avec Peter Mattei, Véronique Gens, Gilles Cachemaille, Carmela Remigio, Mark Padmore et Lisa Larsson) est désormais disponible chez Virgin Classics.

Mais revenons à ce 14 juillet privé de feu d'artifice pour cause de vent, mais où Harding suit mettre le feu au Grand Saint-Jean, volant tout d'abord dans les plumes d'une « Poule » de Haydn qui ravalait pour une fois ses faux airs de pondreuse lymphatique. Avec la *Symphonie n° 8* de Dvorak, claire, lumineuse, forte d'un lyrisme plein mais dessiné, le Mahler Chamber Orchestra se surpassa. Tellement jeune, tellement fervent, Harding, qu'il semble sans cesse convier tout le monde à une fête.

Deux jours plus tard, il transformait le Grand Saint-Jean en Parnasse avec un programme mettant en « correspondance » le Haendel d'*Apollo et Dafne* et le néoclassique *Apollon Musagète* de Stravinsky. Dans Haendel se rejoignaient Stephan Genz, le Guglielmo du beau *Così fan tutte* de Chen Shi-Zheng et

la Poppée du *Couronnement de Poppée* monteverdien, Mireille Delunsch. Si l'on ne fut pas soulevé par cette courte cantate fournie en airs et vocalises, c'est peut-être que les chanteurs n'étaient pas à leur meilleur, même si les voix, s'échauffant peu à peu, se firent plus précises et colorées. Quant à notre *Apollon* orchestral, il ne parvint vraiment à se départir de sa sérénité apollinienne, Harding traduisant à la lettre le plaisir stravinskien « *de se retremper dans l'euphonie multi-s sonore des cordes* ».

LAMENTO POIGNANT

Entre les deux concerts Harding, une soirée cocooning avec William Christie et ses Arts florissants, dans le Théâtre du Jeu de paume. Avec quelques-uns des chanteurs de ce *Retour d'Ulysse* unanimement apprécié, des madrigaux de Monteverdi. Un beau concert où l'on ne sait quoi préférer du lamento poignant de la nymphe Stéphanie d'Oustrac ou du célèbre *Lamento d'Arianna*, de Marijana Mijanovic d'une grande puissance dramatique (exceptionnelle Pénélope du *Retour d'Ulysse*). Mais parler du *Mentre vaga Angioletta* mettant musicalement aux prises deux ténors valeureux, Joseph Cornwell et Kresimir Spicer (respectivement à la scène Eumète et Ulysse).

Même lieu, autres contrées, avec l'ouverture de la série consacrée aux voix d'Asie centrale. Le timbre profond de Monâjat Yulchieva venue d'Ouzbékistan exhala cet art raffiné et fervent de la musique soufite. Puis ce fut Alim Qasimov, la voix même de l'Azerbaïdjan, éblouissant d'improvisation virtuose. Deux magnifiques salons de musique.

Marie-Aude Roux

Un hommage à Patrick Kermann

Avignon/Lecture. Les amis de l'écrivain, qui s'est suicidé cette année, ont « installé » un de ses textes à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon

A, de Patrick Kermann, Installation de Joël Fessel. Jusqu'au 26 juillet, de 9 heures à 18 h 30 (avec un rendez-vous quotidien avec un acteur à 12 heures), au petit cloître de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Tél. : 04-90-15-24-24. 28 F (4,27 €).

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Erreur doucement, une fois encore, dans le sublime poème d'architecture qu'est la Chartreuse de Villeneuve, voilà l'incomparable bonheur que permet, chaque mois de juillet, le Festival d'Avignon.

Les pierres, nues, simples, comme juste posées les unes sur les autres. Toutes les nuances du blanc des pierres : ivoire, farine, albâtre, lait, colombe. Une couleur parfois teintée d'une touche de rose ou de citron. Pierres qui s'ouvrent, par des lignes droites ou très finement cambrées, sur le noir des cyprès, l'argent

des oliviers, le bleu des grands ciels d'ici. Pulsations de soleils et d'ombres, et partout, dès que vous levez les yeux à la verticale, les recoupements des arêtes de pierre, dansantes comme des hélices. L'espace cubique des cellules, avec, dans les murs très épais, d'inattendues trouées obliques, qui n'existent nulle part au monde, qui permettaient aux moines punis de suivre tout de même la messe.

COURONNE DE FERS BARBELÉS

Les moines sont aujourd'hui des laïcs, écrivains accueillis en résidence. Cette année, l'un d'entre eux s'est tué, ici même, à la Chartreuse. Un premier réflexe, malvenu, est de ne pas confondre le suicide et un séjour aussi beau. Ou ne serait-ce pas le site de départ tout choisi, au contraire ? Patrick Kermann était tanné nuit et jour par les camps. Chaque œuvre de lui, *Quelques choses vues la nuit*, *La Mastication des morts* et les autres, se débat contre

l'oubli d'Auschwitz, de Treblinka, de tous les camps. Dominique Darzacq nous rappelle que, quelques jours avant son suicide, il disait : « *Le rapport à la mort est le moteur de mon écriture. C'est un rapport que je n'ai pas réglé et ne réglerai jamais, sauf...* »

Les amis de Patrick Kermann ont voulu lui faire signe, cet été, à la Chartreuse, pendant le festival. Ils ont « installé », comme ils disent, un texte de lui, très court, qu'il avait appelé *A*. Une suite de quarante phrases brèves, dix ou quinze mots, que Patrick Kermann imagine prononcées par des nazis, après les camps. Par exemple une voix d'homme nous dit qu'avant la guerre il soignait les dents, que pendant la guerre il arrachait des dents, et qu'aujourd'hui, de nouveau, il soigne des dents. Mengele, Goering, Eichmann, Hitler, leurs congénères, défilent ainsi, froids, calmes.

Dans la buanderie de la Chartreuse est placée, à un mètre de hau-

teur, une sorte de couronne de fers barbelés, d'une dizaine de mètres de circonférence. En apparence, le fer barbelé, qui entourait les camps : en fait, un enchevêtrement de fils électriques et de petites cupules métalliques qui évoquent des écouteurs, ou simplement des oreilles. Mais le barbelé saute aux yeux. De ces oreilles grises, cassées, sourdes, jaillit un touh-bohu de voix, propos convenus, triviaux même : inconscience et égoïsme expriment leurs petits malheurs. Le concert muet de l'oubli des camps. Ce tintouin s'éloigne, s'efface. Apparaît un homme en noir, un acteur, c'est Sacha Saille, qui se penche sous le treillis d'oreilles sourdes, et se redresse. Tournant sur lui-même, lentement, il va prononcer, comme s'il s'adressait personnellement à chaque témoin, les phrases qu'avait écrites Patrick Kermann. C'est tout. C'est décent. C'est fraternel. C'est bien.

Michel Cournot

le festival de l'été parisien
renseignements 01 44 94 98 00
billetterie FNAC 0803 808 803

**OFFRANDE MUSICALE
À J.-S. BACH**
Concerts d'orgue
• les 20, 27 juillet
et 3, 10 août à 20 h 30
ÉGLISE SAINT-EUSTACHE
70 F / 50 F

Les cruautés de Cendrillon, chatte et Napolitaine en verve

Roberto de Simone et le Media Aetas Teatro proposent un divertissement païen de belle facture

Avant de venir à Paris pour le festival Paris Quartier d'été, *La Gatta Cenerentola* a été présentée au Teatro Mercat de les Flors de Barce-

lone, les 10 et 11 juillet, dans le cadre du festival d'été Al Grec. Cet opéra populaire de Roberto de Simone, créé à Spoleto en 1976, jamais pré-

senté ni en Espagne ni en France, a réuni les Méditerranées par les vertus d'un rire frondeur et libertin.

LA GATTA CENERENTOLA, fable musicale de Roberto de Simone, par le Media Aetas Teatro. Direction d'orchestre : Domenico Virgili. En napolitain ancien, sous-titré en français. Du 20 au 22 juillet, cours du Palais-Royal, à 22 heures. De 80 F à 100 F (12,2 € à 15,2 €). Dans le cadre du festival Paris Quartier d'été, jusqu'au 14 août. Tél. : 01-44-94-98-00. www.quartierdette.com.

BARCELONE

de notre envoyée spéciale
« Où sont-elles passées les vraies ? / Des femmes telles que moi, qui d'un seul doigt étais capable de provoquer / un vrai remue-ménage à la maison / Des femmes qui ont le courage de parler / et qui peuvent rivaliser même avec un général d'artillerie ! » La marâtre (Giuseppe Parisi, qui figure la méchanceté) eut six maris, tous morts, et six filles : Patrizia (la préférée, la beauté), Imperia, Diamante, Calamita, Sciorella et Pascarella, rôles tenus, comme le sien, par des hommes travestis - oh ! ces merveilles de talons dorés façon *drag-queen*, de dentelles blanches, de poudres rougissantes ! Cenerentola, Cendrillon (Maria Grazia Schiavo), fille de l'ultime mari, est recluse à la cuisine, près du

fourneau, comme un chat. La marâtre raconte ses histoires de fesses en napolitain ancien, ce qui est d'une succulente sonorité.

Drôle, cruelle, truffée de références historiques, *La Gatta Cenerentola*, la Chatte Cendrillon, est l'œuvre du conteur napolitain Giambattista Basile, qui écrit *Il cunto de li cunti*, où elle figure, au XVII^e siècle. Mais qui dit Cendrillon dit chaussure, elle la perdra au bal où ses sœurs sont censées briller, les soldats chercheront sa propriétaire jusque chez les lavandières, la jeune vierge épousera le roi. Voilà pour l'histoire. Tout est dans la manière de raconter. « *Et alors ! Les femmes ! / Vous n'avez jamais rien fourré à vos pieds ? ! (...)* C'est bien l'usage, l'usage, l'usage / La chaussure a bien un petit trou ! Un petit trou ensorcelé / Cervelas et tête roulée ! Un trou qui est tout petit, minuscule et riquiqui, et si tu fourres bien là-dedans / Maman jouera de la grande caisse / Ta sœur jouera de son violon. » L'arrifatore, homosexuel provocateur (Giovanni Mauriello), promène une poupée Cenerentola parmi les lavandières, qui le défient de se jeter dans le puits, ce qu'il fait.

On ne s'ennuie pas : trois actes, deux heures trente de turbulences, ponctuées par une scène de transe parfaitement conforme au vaudou

africain - chez les lavandières, celles qui lavent taches et péchés -, des chants ruraux ou des râcléments de prières. Giambattista Basile utilisait le langage des Napolitains. Les Napolitains adorent manger, boire, cancaner - « *Si les cornes avaient des frondaisons / Le palais royal serait la forêt de Capodimonte / Et si les cornes avaient des cloches, vous entendriez des carillons. / (On sonne). Ah ! Le premier cocu !* » - commentent les femmes de chambre à l'arrivée de la comtesse d'Arzano - « *une échalote ébouriffée* » - au bal du roi. Trois siècles plus tard, le public catalan est effondré de rire.

UN OPÉRA POPULAIRE ET ÉRUDIT

Roberto de Simone, né à Naples en 1933, a retrouvé dans les années 60 l'authenticité des chants de Naples et de Campanie, donné de la société italienne une nouvelle appréhension, entraînant dans son sillage, par exemple, Giovanna Marini, militante « rouge » ayant appartenu au collectif Nuovo Canzoniere Italiano, tandis que Roberto De Simone fondait à Naples La Nuova Campagna di canto popolare - voix de gorge, tambourins infernaux, flux verbal inégalé, mythologies à fleurs de mots.

Avant que Charles Perrault ne

popularise le destin de Cendrillon, la Madone de Piedigrotta, la plus aimée des Napolitains, avait perdu son soulier sur la plage de Mergelina. Toute jeune mariée recevait donc à Naples une mule. Culte des morts et érotisme, conflits de classe et souvenirs des occupations étrangères : c'est toute la Naples païenne que traduit cet opéra populaire et érudit, dont la musique - chants païens, opéra-bouffe, modernité du jazz, du dodécaphonisme, crécelles, villanelles, *tammurriata*, etc. - a été composée par Roberto de Simone. Fondée en 1980, la compagnie Media Aetas Teatro, seize acteurs et chanteurs bouillonnants épaulés par un orchestre tout proche, n'utilise aucun micro, des décors à minima et des costumes de saltimbanques.

« *J'ai tenté*, explique Roberto de Simone, *de rendre visibles les contenus magiques, symboliques des chants traditionnels.* » Théâtre sans récit direct, cette Chatte napolitaine est un divertissement païen de la plus belle facture, où la compréhension instinctive induit le rire, la peur, la gourmandise, la concupiscence, en bref des péchés essentiels que figure chaque acteur.

Véronique Mortaigne

Cy Twombly l'immatériel

Bâle/Art. Une rétrospective, en Suisse, des sculptures d'un artiste discret, peu montré en France

CY TWOMBLY, L'ŒUVRE SCULPTÉE. Kunstmuseum, St. Alban-Graben 16, CH 4010 Bâle. Tél. : (00) 41-61-206-62-62. Jusqu'au 30 juillet. Catalogue, éditions Hatje, 208 p., 191 ill. 48 FS (30 €).

BÂLE

de notre envoyée spéciale

Cy Twombly est un homme discret. Né le 25 avril 1927 à Lexington (Virginie), il vit à Rome, depuis 1957, et c'est à peu près là toute sa biographie. Il est peu montré en France : sa première exposition y fut organisée par le critique Pierre Restany, en 1961. La deuxième eut lieu en 1971, chez Yvon Lambert, dont la collection, désormais à Avignon, en présente un ensemble significatif. Une exposition au Musée d'art moderne de la Ville de Paris en 1976, une autre au CAPC de Bordeaux en 1984, quelques accrochages chez Karsten Greve. Quant à la sculpture, il a fallu attendre que la rétrospective organisée à Zurich par Harald Szeeman vienne à Paris, au Centre Pompidou, en 1988, pour en voir une vingtaine d'exemplaires. Auparavant, rares étaient ceux qui en connaissaient tout simplement l'existence. Serge

Lemoine avait tenté en vain d'en exposer en son musée de Grenoble, mais c'est finalement au Kunstmuseum de Bâle qu'il revient d'être le premier à organiser une rétrospective.

Soixante-cinq sculptures sont disposées au dernier étage du musée. Curieuses fantômes blafards et fragiles, que la critique américaine Roberta Smith avait été parmi les premières à décrire, dans le catalogue de l'exposition de Szeeman : « *Ces sculptures sont généralement élaborées à partir d'éléments sauvages et hétéroclites (morceaux et boîtes de bois, fiches électriques, cartons, fragments de métal) et assemblées par des méthodes tout aussi diverses.* » Elles participent de cet art d'assemblage, imaginé par les cubistes. Hormis quelques exemplaires coulés en bronze, elle en a la précarité. Frêles, leur délicatesse est pour beaucoup dans la sympathie qu'elles suscitent : la sculpture de Twombly se pose, comme un oiseau dont elle a la vulnérabilité.

BLANC « ÉMETTEUR DE LUMIÈRE ET DE POÉSIE »

Une colombe, ou une tourterelle : elles sont toutes revêtues d'un blanc légèrement rompu, qui achève de les dépouiller de leur matérialité. Selon Harald Szeeman, cet aspect uniforme,

« *émetteur de lumière et de poésie* », en fait des objets plus optiques que tactiles. Des objets curieusement intemporels. Difficile de faire la différence entre une sculpture des débuts, réalisée dans les années 50, et une autre plus récente. De même, il faudrait un œil d'expert pour apprécier l'arrêt d'une quinzaine d'années dans leur production : Twombly abandonna en effet la sculpture au début des années 60, pour la reprendre en 1976. D'autant que les sources d'inspiration de Twombly sont antiques, voire archaïques. L'Égypte, la Grèce, Rome sont tour à tour convoquées, dans des œuvres qui peuvent reprendre les formes d'une flûte de Pan, de barques funéraires, de mausolées, de sarcophages ou d'autels. Nombreuses sont celles qui évoquent des chars, pilotés par des auriges filiformes guidant des chevaux résumés à un timon démesuré. Des formes que pourraient évoquer les lettres « TW » : c'est ainsi que le surnommait Roland Barthes, pensant sans doute, à juste titre, que la graphie des initiales suffit à rendre compte du graphisme de ses toiles, ou de la structure de ses sculptures.

Harry Bellet

Claire Renard favorise l'écoute buissonnière

Helsinki/Musique. Un « parcours-installation sonore et musical », œuvre à l'accès libre et multiple

LA MUSIQUE DES MÉMOIRES (création). Composition musicale et idée originale : Claire Renard. Scénographie : Esa Vesmanen. Lumière : Ilkka Volanen. Makasiinit, Helsinki (Finlande). Jusqu'au 7 août.

HELSINKI

de notre envoyée spéciale

A l'étranger, pour qui sait écouter, presque tous les sons constituent (par l'altérité de la langue, de la culture) des amorces de musique en attente. Claire Renard en a collecté dans trois villes d'Europe : Athènes, Lisbonne et Helsinki. Pendant deux ans et demi,

elle les a ciselés, sériés et traités (principalement dans les studios de La Muse en circuit à Alfortville) afin de modeler *La Musique des mémoires*, une œuvre à l'accès libre et multiple présentée sous la forme indéfinie de « parcours-installation sonore et musical ». La scénographie conçue pour la création à Helsinki l'apparente à une exposition d'art minimaliste. Elle prend place dans des entrepôts bientôt promis à la démolition, pour peu que soit réalisé un ambitieux projet de Maison de la musique (avec, comme à Paris, une salle de concerts qui attise actuellement les passions !).

Eclairés par quelques ampoules jaunes pendant à hauteur de visage,

des bancs de bois blanc attendent le visiteur dans un espace délicatement cloisonné par des bandes de gaze d'un mètre de large s'élevant jusqu'au plafond. Sur chaque banc, un casque et un fascicule comportant la traduction des phrases enregistrées. Montées en boucle, les différentes séquences produites par Claire Renard invitent à une découverte intimiste des villes par le biais d'enseignes ingénues (« Maintenant », « Ici », « Toujours... ») signifiées sur le sol à la craie mais judicieusement articulées (disposition des sources en carré pour Athènes, en ligne ondulée pour Lisbonne et en cercle pour Helsinki).

Dans cette atmosphère propice au

recueillement, les visiteurs suivent l'imaginaire de Claire Renard les yeux fermés. Ils voient alors défiler des vignettes poétiques au hasard d'un flux sonore qu'on peut situer, dans le vaste champ de la musique concrète, à égale distance des *Etudes* de Pierre Schaeffer et des *Presque rien* de Luc Ferrari. Lancée sur les pistes polymorphes d'une langue inintelligible, l'oreille apprend avec *La Musique des mémoires* à faire l'écoute buissonnière sur un terrain sonore particulier à chaque ville : plastique pour Athènes, moelleux pour Lisbonne et volatil pour Helsinki.

Pierre Gervasoni

SORTIR

AIX-EN-PROVENCE

Danse à Aix

Dirigé avec autant d'inspiration que d'efficacité par Ginette Escoffier-Carrère, cette manifestation offre un panel de spectacles variés, parés pour séduire tous les publics. Du nord au sud, on suivra les évolutions des Belges Anne Teresa de Keersmaecker et Michèle Noiret, de l'Espagnole de Paris Blanca Li et du Portugais installé en Allemagne Rui Horta, des Français Bernard Glandier, Josette Baiz et Angelin Preljocaj. Le collectif Kubilai Khan Investigations sera également présent avec sa pièce *SOY*. Pour les amateurs de danses dans la rue, Bernard Menaut déambulera sur la promenade de la Torse et la place de l'Hôtel de Ville tandis qu'Antoine le Menestrel prendra d'assaut les toits de la ville. Des rencontres avec les chorégraphes programmés, des répétitions publiques des spectacles, sont également proposés aux spectateurs tout au long du festival.

Val-de-l'Arc, chemin des Infirmeries, 13100 Aix-en-Provence. Jusqu'au 4 août. Tél. : 04-42-96-05-01. De 70 F à 150 F. Certains spectacles sont gratuits.

ARLES

The Big Reggae Night Party

Certainement le plateau reggae le plus alléchant de l'été, avec au programme Alpha Blondy, en phase d'échauffement avant son concert prévu à Bercy le

GUIDE

REPRISES

Blood Simple (*)

de Joel Coen. Américain, 1984 (1 h 36). L'Arlequin, dolby, 6^e (01-45-44-28-80) ; Le Balzac, dolby, 8^e (01-45-61-10-60) ; Escurial, dolby, 13^e (01-47-07-28-04) ; MK2 Quai-de-Seine, 19^e. (*) interdit aux moins de douze ans. **La Red (Le Filet)** de Emilio Fernandez. Mexicain, 1953, noir et blanc (1 h 18). Reffet Médicis II, dolby, 5^e (01-43-54-42-34).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Le Diwan

Les soirées nomades, dans le cadre de l'exposition *Le Désert*. Fondation Quartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14^e. Le 20, 20 h 30. Tél. : 01-42-18-56-51. 20 F. et 30 F.

RÉGIONS

Pour ses beaux yeux (A)

de et par René de Obaldia. Mickey la torche (B) de Natacha de Pontcharra, mise en scène de Jean-Michel Ribes, avec Dominique Blanc.

Cour du Musée Calvet, 65, rue Joseph-Vernet, 84 Avignon. Le 20, 11 heures (A) ; 19 heures (B). Tél. : 04-90-14-14-14. 60 F. La Tragédie de l'homme d'après Imre Madach, mise en scène de Laszlo Hudi.

Le Monde DES RENCONTRES

AIX-EN-PROVENCE

Le Monde vous accueille de 14 heures à 21 heures du 7 au 23 juillet 2000. Tous les jours à 17 heures, rencontres avec les artistes du festival animées par Philip de la Croix :

Le 20 juillet : Rencontre autour de l'ensemble Dastan et des musiques mandingues, avec Chahram Nazeri, Soudabe Khia et El Hadj Sory Kouyate. *Cloître Saint-Sauveur, Cour du presbytère, place de l'Archevêché, 13100 Aix-en-Provence. Entrée libre. Tél. : 04-42-21-45-10.*

18 octobre ; U Roy, le précurseur du reggae-rap, toujours bon pied bon œil à cinquante-sept ans ; Toots Hiberts (Toots & The Maytals), formidable chanteur, grand patron du ska et du rock steady, deux styles qui préfiguraient dans les années 60 l'arrivée du reggae, Sinsemilia, l'un des groupes français les plus appréciés du genre et enfin No More Babylon, eux aussi unis pour la même cause : le message chaleureux et convivial de la musique jamaïcaine.

Arènes d'Arles (13). Le 20, 19 h 30. Tél. : 04-66-21-92-12. 132 F et 148 F.

CHÂTEAUVALON

Festivités tous azimuts pour une fin de saison chaude et rythmée avec quatre cabarets éthiopiens menés rondement par l'azmari, sorte de baladin chantant les musiques populaires d'hier et aujourd'hui (les 19, 20, 21 et 22 juillet), un concert de musique éthiopienne de Mahmoud Ahmed (le 22), le spectacle *Nana et Lila* de Blanca Li, accompagné par les musiciens Gnawas de Marrakech (le 25) et du hip-hop avec deux compagnies ultra-stimulantes *Aktuel Force* et *Black Blanc Beur* (le 29). Une soirée jazz réunissant Michel Portal, Daniel Humair, Joachim Kühn... en clôture du Festival de jazz de La Seyne-sur-Mer terminera le mois de juillet sur un ton très « free » (le 30). *Châteauvalon, 83 Ollioules. Du 19 au 30 juillet. Tél. : 08-00-08-90-90. De 50 F à 100 F.*

Cloître des Carmes, place des Carmes, 84 Avignon. Du 20 au 23, 22 heures. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 40. 140 F. Spectacle en hongrois, surtitré en français.

Festival Chalon dans la rue Trente-deux compagnies de théâtre (françaises, africaines, belges, hollandaises, israéliennes) animent les rues de Chalon.

Festival Chalon dans la rue, 71 Chalon-sur-Saône. Du 20 au 23 juillet. Tél. : 03-85-48-05-22.

Concerto Palatino Œuvres de Schütz, Hassler et Scheidt. Peter Kooy (basse).

Abbaye aux Dames, 17 Saintes. Le 20, 20 heures. Tél. : 05-46-97-48-31. 140 F. Errobiko Festivala Organisé en Pays basque par le chanteur Benat Achari, l'Errobiko Festivala est une manifestation pluridisciplinaire consacrée à la musique, la danse, les arts plastiques, avec des rencontres et des débats. Les femmes et la force du chant sont les thèmes choisis cette année.

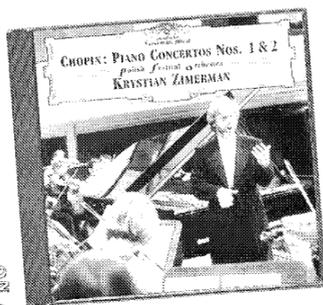
Errobiko Festivala à Itxassou et Guéthary (64). Jusqu'au 22 juillet. Tél. : 05-59-29-75-51. De 40 F à 80 F selon les spectacles, 280 F pour l'ensemble du festival. Jazz à Juan Le Mingus Big Band et Diana Krall (le 20) ; un hommage à Michel Petrucciani avec la famille du pianiste et Antoine Hervé ; Ray Charles (le 21) ; Sonny Rollins (le 22) ; un hommage à Miles Davis, période électrique, avec Mark Isham et Dave Liebman (le 23) et une soirée jeunes talents avec Nawfel, Alexandre Cavalière et Olivier Temime (le 24). *Jazz à Juan, pinède Gould, Antibes-Juan-les-Pins (06). Jusqu'au 24 juillet. Tél. : 04-92-90-53-00.*

ANNULATIONS

Le concert que devait donner le pianiste **Herbie Hancock** au Parc floral, le samedi 29 juillet à 16 h 30, est annulé. Il sera remplacé à la même date par la chanteuse de gospel Liz McComb. *Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12^e. Tél. : 01-43-43-92-95.*

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal 55 chefs-d'œuvre de la musique classique.



chopin. les concertos pour piano.

Confidences amoureuses. Si vous rêviez d'un Chopin comme improvisé, chanté jusque dans la plus infime respiration, voici une version qui s'impose comme un acte de poésie pure. Zimerman, de la baguette et du clavier, interprète les deux concertos avec la même ferveur qu'une musique de chambre. Ecoutez la douceur des cordes, la chaleur du toucher du piano. Zimerman s'appuie sur l'ornement orchestral, presque comme d'un chanteur qui ne sait pas encore comment il va murmurer l'entrée de son récitatif. Miracles de la confiance amoureuse...

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "Carrefour de Lodéon".

Le Monde

MERcredi 19 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Carte blanche à... Yitzhak Shamir. Invités : Michel Rocard ; Norbert Beyraud ; Alain Diekhoff ; Jules Valentin Vilbert. **Forum**

22.00 Dur, dur de faire un disque. **Forum**

22.55 Quand les savants rêvent... **Forum**

MAGAZINES

19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**

20.40 Les Mercredis de l'Histoire. La science au service de la guerre [2/3] : Armes biologiques, bactéries mortelles. **Arte**

22.35 On en rit encore ! Invité : Alex Metayer. **France 3**

22.45 La Route. Best of. **Canal Jimmy**

22.50 Coeurs d'élite. Danse avec les requins. The Race. GIGN, les soldats de la dernière chance. L'as du rotor. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

19.00 Psychanalyse d'un tueur en série. **Odyssee**

19.30 Nathalie Sarraute. [1/6]. **Histoire**

19.40 Les Maîtres de l'ionosphère. **Planète**

20.00 La fête du Saint-Esprit. **Odyssee**

20.15 Reportage. Le Zoo humain. **Arte**

20.30 La Cascade. **Odyssee**

fr Monde TELEVISION

ARTE

20.40 Les Mercredis de l'histoire Deuxième volet de la série documentaire « La science au service de la guerre ». Réalisé par Marcus Kigell, *Armes biologiques, bactéries mortelles* apporte des précisions sur l'utilisation, par les militaires, d'armes mises au point par des scientifiques : bombes à fragmentation chargées de bacilles du charbon, épandage par avions de puces rouges porteuses de la peste, etc. Effrayant.

21.00 Histoires de guérillas. De Zapata aux zapatistes. **Histoire**

21.25 L'Univers de Stephen Hawking. [2/6]. Au commencement... **Planète**

22.15 Jérusalem, destins croisés. **Planète**

22.35 Terre François Joseph. [1/4]. Survivre sur la banquise. **Odyssee**

23.15 Résistance. [1/7]. **Planète**

23.20 Profil. Nicolas Bouvier, le hibou et la baleine. **Arte**

23.25 Sexe, censure... et cinéma. [4/6]. Inoubliable Marilyn. **TSR**

23.30 Jo Le Guen, rumeur des océans. **Pathé Sport**

0.05 Ils ont marché sur la Lune. [2/9]. **France 3**

0.30 Marlon Brando. **Ciné Cinémas**

1.00 Un siècle d'écrivains. Nathalie Sarraute. **France 3**

DANSE

22.00 Achtenland. Musique de Ligeti et Ysaye. Chorégraphie d'Anne Teresa de Keersmaeker. Par la Rosas Dance Company de l'Opéra de Bruxelles. **Muzzik**

MUSIQUE

21.00 « Le Crépuscule des dieux ». Opéra de Wagner. Mise en scène de Patrice Chéreau. Festival de Bayreuth 1980. Par l'Orchestre et le Choeur du Festival de Bayreuth, dir. Pierre Boulez. Solistes : Manfred Jung, Gwyneth Jones **Mezzo**

21.50 Motown Live. **Paris Première**

ARTE

21.40 Musica Pour faire connaître la danse de recherche qui se développe sur le continent noir, nourrie de tradition et en prise avec le présent, le festival Montpellier Danse, sur lequel s'est focalisé ce numéro de « Musica », a invité des jeunes compagnies repérées à Tananarive, lors des 3^{es} Rencontres de la création chorégraphique de l'Afrique et de l'océan Indien, en novembre 1999.

22.15 Nice Jazz Festival 1998. Avec Kurt Elling ; Prysm ; Erick Truffaz ; Jacky Terrasson. Claude Luter ; Greshaw Gospel ; Lionel Hampton. **Muzzik**

0.25 Ali Farka Touré. Festival Musiques métriques d'Angoulême 1997. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

20.30 C'est l'homme que j'ai tué. Giorgio Ferrara. **Festival**

20.35 La mort a dit peut-être. Alain Bonnot. **TMC**

20.50 Les chiens ne font pas des chats. Ariel Zeitoun. **M 6**

20.50 Grace Kelly. Anthony Page. **O. Téva**

20.55 Léopold. Joël Seria. **France 2**

21.00 Le Pacte secret. Rodney Gibbons. **O. France 3**

22.10 La Robe de diamants. Nicolas Ribowski. **Festival**

22.15 Pasteur, cinq années de rage. Luc Béraud. **TV 5**

SÉRIES

20.45 Cracker. Fraternellement vôtre. **RTL 9**

20.45 New York District. Au nom de l'amitié. La Rémission. **13^{ème} RUE**

20.50 Homicide. Suicide ou meurtre ? **O. Série Club**

22.40 Ally McBeal. Des saints et des seins **O. C'est ma fête ! M 6**

0.00 Friends. Celui qui voulait être l'ultime champion (v.o.). Celui qui allait à la plage (v.o.). **Canal Jimmy**

FRANCE 2

22.35 Guerre et Paix Fruit de la collaboration de Prokofiev avec sa nouvelle compagnie, Myra Mendelssohn, et avec l'aide d'Eisenstein, cet opéra est inspiré du roman de Tolstoï. Représenté pour la première fois à l'Opéra-Bastille, dans une mise en scène de Francesca Zambello et sous la direction de Gary Bertini, il devait être l'ultime et le plus ambitieux des opéras du compositeur. Ce n'est pas le plus convaincant.

FILMS

15.05 Beau fixe ■■ Christian Vincent (France, 1992, 90 min) **O. Ciné Cinémas 3**

17.50 Les Chasseurs de scalps ■■ Sidney Pollack (Etats-Unis, 1968, 100 min) **O. Cinétoile**

18.25 La Veuve noire ■■ Bob Rafelson (Etats-Unis, 1986, 100 min) **O. Ciné Cinémas 1**

18.30 Ran ■■ Akira Kurosawa (France - Japon, 1985, 160 min) **O. Cinéfaz**

18.35 Les Dents de la mer ■■ Steven Spielberg (EU, 1975, v.o., 120 min) **O. Ciné Cinémas 3**

19.30 La Beauté du diable ■■ René Clair (France, 1949, N., 95 min) **O. Cinétoile**

21.05 La Main du diable ■■ Maurice Tourneur (France, 1942, N., 95 min) **O. Cinétoile**

22.05 La Sentinelle ■■ Arnaud Desplechin (France, 1992, 145 min) **O. Ciné Cinémas 1**

22.20 Baxter ■■ Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) **O. Ciné Cinémas 2**



22.30 Hors d'atteinte ■■ Steven Soderbergh. Avec George Clooney, Jennifer Lopez (EU, 1998, v.o., 119 min) **O. Canal +**

22.35 I Want to Go Home ■■ Alain Resnais (France, 1989, 110 min) **O. Cinéstar 1**

22.35 L'Œuvre au noir ■■ André Delvaux (France - Belgique, 1988, 105 min) **O. Cinéstar 2**

22.40 Une Anglaise romantique ■■ Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1975, 115 min) **O. TMC**

3.05 Soleil vert ■■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1973, 90 min) **O. Ciné Cinémas 1**

4.10 Cléo de 5 à 7 ■■ Agnès Varda (France, 1961, N., 85 min) **O. Canal +**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.40 Les cent ans de la Reine Mère, la parade fantastique.

19.10 Qui veut gagner des millions ?

20.00 Journal, Météo.

20.53 Le Temps d'un tournage.

20.55 Sagas. Les mille et une nuits.

22.50 Coeurs d'élite. Magazine.

23.50 Affaires non classées. Jeux pervers. **O** [1 et 2/2].

1.30 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.30 Vélo Club.

18.20 Hélicops.

19.15 Qui est qui ?

19.50 Un gars, une fille.

19.55 et 20.45 Tirage du Lot.

20.00 Journal, Météo.

20.55 Léopold. Téléfilm. Joël Seria.

22.35 Guerre et paix. Opéra de Sergueï Prokofiev.

1.55 Docteur Markus Merthin.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.

18.48 La Météo des plages.

18.50 Le 19-20 de l'Info, Météo.

20.05 Tout le sport.

20.10 Le Journal du Tour.

20.25 C'est mon choix pour l'été.

20.50 Brest 2000.

21.00 Le Pacte secret. Téléfilm. Rodney Gibbons **O.**

22.35 On en rit encore !

23.35 Météo, Soir 3.

0.05 C'est la vie. Ils ont marché sur la Lune [2/9].

CANAL +

► En clair jusqu'à 21.00

18.30 Drôles de vies.

19.00 Best of Nulle part ailleurs.

19.45 Flash infos.

20.00 Le Zapping.

20.03 Lascars **O.**

20.05 Les Simpson **O.**

20.30 Le Journal des sorties.

21.00 L'homme qui en savait trop... peu Film. Jon Amiel **O.**

22.30 Hors d'atteinte ■■ Film. Steven Soderbergh (v.o.) **O.**

0.30 Oscar Wilde ■■ Film. Brian Gilbert (v.o.) **O.**

ARTE

19.00 Connaissance. Les Globulyss, voyage au cœur de la vie [n° 1].

19.45 Météo, Arte info.

20.15 Reportage. Le Zoo humain.

20.40 Les Mercredis de l'Histoire. La science au service de la guerre [2/3] : Armes biologiques, bactéries mortelles, 21.35 Flash Bach. Réveillez-vous, nous dit la voix.

21.40 Musica. Montpellier Danse 2000. Points de vue d'Afrique.

23.20 Profil. Nicolas Bouvier, le hibou et la baleine.

0.20 La Lucarne. Dial H-I-S-T-O-R-Y.

M 6

19.15 Tintin. L'île noire [1/2].

19.50 Voile. Tour de voile 2000.

19.54 Le Six Minutes, Météo.

20.05 Notre belle famille.

20.40 Dérochage info, jour J.

20.50 Les chiens ne font pas des chats Téléfilm. Ariel Zeitoun.

22.40 Ally McBeal. Des saints et des seins **O.** C'est ma fête ! **O.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Mesures, démesures.

21.10 Fiction 30. Vol de nuit à Fontainebleau, de Eva Almassy.

22.10 Multipistes.

22.30 Surpris par la nuit. **0.00** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert Euroradio. Par l'Ensemble de l'Orchestre des jeunes Gustav Mahler ; œuvres de R. Strauss, Mozart, Dvorak.

21.30 40^e Festival de Jazz d'Antibes / Juan-les-Pins. A Antibes. Le trio Keith Jarrett, piano, avec Gary Peacock, contrebasse et Jack De Johnette, batterie.

23.00 Soirée privée. En direct.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Symphonie n° 3 D 200, de Schubert, dir. C. Davis. **20.40** Albert Cohen et les opéras de Mozart. Œuvres de Mozart : Zéide (Aria) ; La Flûte Enchantée ; L'Enlèvement au sérail ; Don Giovanni.

22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

19.55 et 0.15TV 5 L'Invité. **TV 5**

21.00 Les Risques nucléaires et la santé publique. **Forum**

22.00 Dioxine, le poison de la terre. **Forum**

23.00 Le Modélisme et les Minimaniques. **Forum**

23.20 Thema. La Pologne dans l'Union européenne ? **Arte**

MAGAZINES

13.50 La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. La Terre : Les tremblements de terre. **La Cinquième**

16.55 C'est l'été. Cabourg. **France 3**

17.00 Les Lumières du music-hall. Tino Rossi. Gilbert Bécaud. **Paris Première**

19.00 Best of NPA. **Canal +**

19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**

20.05 Temps présent. Les villes de Temps présent : Jaipur, la cité animale. **TSR**

20.50 La Nature des champions. Sprinter comme le guépard avec Matthew Quinn. Marcher sur la poutre comme l'éléphant avec Svetlana Boguinskaya. Ma vraie nature ! Naviguer comme le requin avec Ellen MacArthur. **France 2**

21.05 Les Aventuriers de la science. Docteurs planète : les Français sauveteurs bénévoles des espèces animales en danger. Écologistes. Un Samu pour la faune sauvage. SOS chauve-souris. Elise Lucet à la rencontre de scientifiques. **TV 5**

22.35 Ça va faire mâle. **France 2**

23.00 Les Années belges. La frontière des langues. **TV 5**

23.05 Le Feu au lac. Invités : Linda Lemay ; les Poetic Lovers ; Adamo ; Renaud Rutten. **TSR**

23.35 Le Club. Invité : Jacques Fieschi. **Ciné Classics**

DOCUMENTAIRES

17.50 Les Grands Crimes du XX^e siècle. [1/26]. John Christie, une affaire macabre. **TMC**

18.00 L'Actors Studio. Faye Dunaway. **Paris Première**

18.05 Australie, l'ultime barrière. **La Cinquième**

18.30 Drôles de vies. Ils sont amoureux. Parlez-moi d'amour. **Canal +**

18.30 Vietnam. [6/6]. Adieu Saïgon. **Histoire**

fr Monde TELEVISION

CINÉ CLASSICS

20.30 L'Attente des femmes ■■ Ce film d'Ingmar Bergman, réalisé en 1952, est une réflexion sur le mariage et le bonheur, où les problèmes de couple sont examinés du point de vue féminin. Dans une villa de vacances, quatre femmes attendent leurs maris, les quatre frères Lobelius. Pendant la veillée, l'aînée parle avec résignation de sa vie conjugale sans attrait, entraînant les confidences des trois autres. Un beau et curieux film.

18.35 Les Grandes Expositions. L'art européen à la cour d'Espagne au XVIII^e siècle. **Planète**

19.00 Voyages, voyages. Mecklembourg-Poméranie antérieure. **Arte**

19.05 Don King, « parrain » de la boxe. **Planète**

19.05 François Sperry, architecte. **Odyssee**

19.55 Le Cinéma muet. [4/5]. **Ciné Classics**

20.00 Médecine traditionnelle en Amérique latine. [3/7]. Kallawaya Bolivie. **Planète**

20.00 Le poulet venu de la mer. **Odyssee**

20.15 Reportage. Le Rebelle du hand allemand. **Arte**

20.30 Vols de guerre. [3/11]. Interception. **Planète**

20.30 Le Vaisseau spatial Terre. Ciel, un oiseau. **Odyssee**

21.40 De la Tchétchénie à Tchernobyl. **Planète**

22.05 Les Couples légendaires du XX^e siècle. Jackie Kennedy et JFK - Charles et Oona Chaplin. **TMC**

22.15 Des trains pas comme les autres. [2/2]. L'Orient-Express : Florence, Venise et la Toscane. **TV 5**

22.20 Carnets de vol. Les pompiers du ciel. **Odyssee**

22.25 Thema. Cracovie, ma ville. **Arte**

22.25 L'Equipier. **Planète**

23.10 Les Aviateurs, compagnons du ciel. **Odyssee**

23.30 Les Aventuriers de l'Égypte ancienne. [5 et 6/12]. Gaston Maspero (1846-1916). William Matthew Flinders Petrie (1853-1942). **Histoire**

0.15 Jérusalem, destins croisés. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

14.50 Cyclisme. Tour de France (18^e étape) : Lausanne - Fribourg-en-Brisgau (246,5 km). En direct. **France 2 - RTBF 1 - TSR**

15.20 Cyclisme. Tour de France (18^e étape) : Lausanne - Fribourg-en-Brisgau. **Eurosport**

18.30 Football. Match amical. **Eurosport**

18.30 Golf. Open britannique (1^{er} jour). **Canal + vert**

DANSE

22.40 Dance, Bitch ! Ballet. Chorégraphie de Karin Post. Musique de Klean-Ch Gaubert. Avec Eduardo de Pavia Souza (le danseur), Karin Post (la danseuse). **Mezzo**

ARTE

20.45 Cracovie, capitale secrète de la Pologne La plus polonaise des villes de Pologne est aussi l'une des neuf capitales culturelles européennes de l'an 2000. Arte lui consacre une « Thema », introduite par le film, *La Double Vie de Véronique*, qui valut à Irène Jacob un prix d'interprétation à Cannes en 1991. A 22 h 25, *Cracovie, ma ville*, dresse un portrait chaleureux de ce berceau d'artistes, suivi d'un débat.

MUSIQUE

19.20 Musique pour vous. *Impromptu en fa*, de Schubert ; *Toccata*, de Prokofiev ; *Réverie et Humoresque*, de Tchaïkovski. **Muzzik**

21.00 Première nuit des Proms 2000. Avec Evgueni Kissin, piano ; Christine Brewer, soprano ; Louise Winter, mezzo-soprano ; David Kuebler, ténor ; Nicolai Putulin, basse ; Simon Preston, orgue. Par l'Orchestre symphonique et le Choeur de la BBC, dir. Andrew Davis. **Mezzo**

21.00 Beethoven. *Symphonie n° 9*, dans une transcription de Liszt. Par le Philharmonia Chor de Stuttgart, dir. Michael Alber. **Muzzik**

22.30 Nice Jazz Festival 1998. Lors du 50^e anniversaire du Festival. **Muzzik**

22.55 Wagner gala. Avec Cheryl Studer, soprano ; Waltraud Meier, mezzo-soprano ; Siegfried Jerusalem, ténor ; Bryn Terfel, baryton. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. **Paris Première**

23.00 Schumann, Chopin et Liszt. Lors des Fêtes romantiques, en 2000. Avec C.-M. Le Guay, piano. **Mezzo**

0.30 « Symphonie n° 31 , Paris », de Mozart. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

17.45 Il n'y a pas d'amour sans histoires. J. Foulon. **Festival**

20.30 Terre violente. Michael Offer [1, 2 et 3/3]. **Festival**

21.00 Beethoven, un amour inachevé. Fabrice Cazeneuve. **Histoire**

22.35 Le Courage de l'amour. Michael Toshiyuki Uno. **TF 1**

0.50 La Légende du curé de Bargotta. Pedro Olea. **O. Téva**

SÉRIES

20.45 Buffy contre les vampires. Intrigues en sous sol. **Série Club**

20.50 Les Cordier, juge et flic. L'Adieu au drapeau. **RTBF 1**

20.55 Commissaire Moulin. 36, quai des ombres. **TF 1**

21.30 Stark Raving Mad. Episode pilote (v.o.). **O. Série Club**

22.25 Poltergeist, les aventuriers du sumaturel. De père en fils. **O. Ange déchu. M 6**

22.45 Le Caméléon. Frissons (v.o.). Alibi (v.o.). **Série Club**

0.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Un Steed de trop. **O. M 6**

0.30 Docteur Markus Merthin. Nouvelle espérance. **O. France 2**

0.35 Une maison de fous. Salut l'artiste. **France 3**

PLANÈTE

0.15 Jérusalem, destins croisés Une sirène d'ambulance ne retentit pas à Jérusalem comme ailleurs. Elle déclenche un surcroît d'angoisse, à la mesure de la tension régnant dans la « Cité de la paix ». Les réalisateurs de ce documentaire, un Israélien et un Palestinien, ont suivi une équipe du SAMU local. Un angle original pour aborder la grande question : quand et comment viendra une paix véritable ?

FILMS

13.40 Le Vent de la nuit ■■ Philippe Garrel (France - Suisse, 1999, 95 min) **O. Canal + Vert**

14.00 Network ■■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1976, 120 min) **O. Cinéfaz**

15.10 Beau fixe ■■ Christian Vincent (France, 1992, 90 min) **O. Ciné Cinémas 2**

16.15 L'Homme du Kentucky ■■ Walter Hill (Etats-Unis, 1980, 105 min) **O. Cinétoile**

16.50 Amok ■■ Fédor Ozep (France, 1934, N., 90 min) **O. Ciné Classics**

19.05 Baxter ■■ Jérôme Boivin (France, 1988, 85 min) **O. Ciné Cinémas 1**

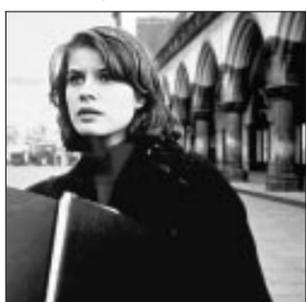
19.10 Le Gang des frères James ■■ Walter Hill (Etats-Unis, 1980, 105 min) **O. Cinéfaz**

19.25 Le Jeune Werther ■■ Jacques Doillon (France, 1993, 95 min) **O. Cinéstar 2**

20.30 L'Attente des femmes ■■ Ingmar Bergman (Suède, 1952, N., v.o., 110 min) **O. Ciné Classics**

20.30 Allonsanfàn ■■ Vittorio Taviani et Paolo Taviani (Italie, 1975, 110 min) **O. Ciné Cinémas 1**

20.40 L'Apiculteur ■■ Theo Angelopoulos (Fr. - Gré., 1987, 125 min) **O. Cinéstar 1**



20.50 La Double Vie de Véronique ■■ Krzysztof Kieslowski. Avec Irène Jacob, Philippe Volter (Fr. - Pol., 1991, 95 min). **Arte**

21.00 L'Homme au bras d'or ■■ Otto Preminger (EU, 1956, N., v.o., 115 min). **Paris Première**

22.35 Le Dernier Tourant ■■ Pierre Chenal (France, 1939, N., 90 min). **13^{ème} Rue**

0.00 Soleil vert ■■ Richard Fleischer (EU, 1973, v.o., 95 min) **O. Ciné Cinémas 3**

0.05 Orgueil et passion ■■ Stanley Kramer (EU, 1957, v.o., 120 min) **O. Cinétoile**

0.20 La Veuve noire ■■ Bob Rafelson (Etats-Unis, 1986, 100 min) **O. Ciné Cinémas 1**

0.40 L'Œuvre au noir ■■ André Delvaux. Avec Gian Maria Volonte, Philippe Léotard (Fr. - Bel., 1988, 105 min) **O. Cinéstar 1**



0.45 Golf.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.00 Les Feux de l'amour.

14.50 Côte Ouest.

15.45 Les Dessous de Palm Beach.

16.45 Dawson.

17.35 Sunset Beach.

18.05 Sous le soleil.

19.05 Qui veut gagner des millions ?

20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.53 Le Temps d'un tournage.

20.55 Commissaire Moulin. 36, quai des ombres.

22.35 Le Courage de l'amour. Téléfilm. Michael Toshiyuki Uno.

0.20 Très chasse, très pêche. Les oies du Saint-Laurent.

FRANCE 2

14.50 Cyclisme. Lausanne - Fribourg-en-Brisgau.

17.35 Vélo Club.

18.15 Un livre, des livres.

18.20 Hélicops. Dimanche sanglant.

19.15 Qui est qui ?

19.50 Un gars, une fille.</

La France veut harmoniser l'Europe de l'immigration

Une priorité de la présidence française de l'UE

L'HARMONISATION en matière d'immigration et de droit d'asile sera parmi les priorités de la présidence française de l'Union européenne pour le deuxième semestre, a annoncé, mardi 18 juillet, lors d'une conférence de presse à Paris, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Reprenant les conclusions du conseil européen de Tampere (Finlande) d'octobre 1999 et profitant de son droit d'initiative en qualité de présidente, la France lance donc des propositions en ce sens aux Etats membres.

La France va d'abord proposer un projet de « titre de séjour longue durée harmonisé » afin d'aligner les conditions d'octroi de ces titres, leur durée et leurs effets, aujourd'hui très hétérogènes. Une telle harmonisation pourrait constituer « un préalable à l'intégration complète » de ses bénéficiaires, a estimé M. Chevènement. Ce texte s'appuiera sur une étude comparative des titres de séjour des Etats membres, réalisée par la Commission.

DROIT D'ASILE

Pour renforcer la logique de « gestion des flux migratoires », la France va soumettre deux projets de règlement. L'un vise à harmoniser les conditions de délivrance des visas de court séjour : dans tous les pays, l'étranger devra présenter une assurance voyage, couvrant ses éventuels frais d'hospitalisation, et les montants minimum de ressources exigés des visiteurs par chaque Etat seront alignés. L'autre texte concerne les visas de long séjour et permettrait une équivalence entre visa national et visa de Schengen offrant au titu-

laire une liberté de mouvement en Europe.

Après le drame de Douvres, où 39 clandestins chinois avaient péri étouffés, le 19 juin, l'immigration illégale est devenue une priorité de l'Union européenne. Un séminaire international sera consacré, les 20 et 22 juillet, à Paris, à ce que M. Chevènement a qualifié de « véritable trafic d'êtres humains ». « L'Union européenne ne se trompera pas de cible » et devra « concentrer la répression sur ceux qui organisent ce trafic », a précisé le ministre. Dans cette optique, la France veut présenter un projet de décision cadre pour « renforcer la répression pénale de l'aide à l'entrée et au séjour irrégulier » tout en harmonisant la définition des infractions. En complément, un projet de directive prévoit une sanction d'un montant minimum de 2 000 euros (plus de 13 000 francs) pour les transporteurs de passagers clandestins. Enfin, la France présentera un projet de règlement pour améliorer « la coopération en matière d'éloignement » des étrangers irréguliers, en évitant « les navettes entre Etats membres ».

L'harmonisation du droit d'asile sera également au menu de la présidence française. Devant l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile, la France souhaite « concilier le respect scrupuleux de la Convention de Genève sur la protection des réfugiés et la lutte contre la fraude aux demandes d'asile ». La France proposera, parallèlement, un « document discussion » sur les « conditions communes minimales d'accueil des demandeurs d'asile ».

Stéphanie Pichon

Le ministère des finances étudie une suppression de la surtaxe de 10 % sur l'impôt sur les sociétés

Les partisans de cette mesure invoquent l'exemple allemand

CELA RESEMBLE FORT à un ballon d'essai : le ministère des finances aurait mis à l'étude une suppression de la surtaxe de 10 % qui pèse sur l'impôt sur les sociétés (IS), en prévision des arbitrages fiscaux que Lionel Jospin doit rendre d'ici à la fin du mois d'août. C'est du moins ce que croient savoir *Les Echos* du mercredi 19 juillet.

Actuellement, le taux d'imposition de l'IS est de 33,3 %, mais, en 1995, Alain Juppé a instauré une surtaxe de 10 %, qui a porté le taux effectif à 36,6 %, s'appliquant à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. Puis, en 1997, M. Jospin a instauré une nouvelle surtaxe provisoire de 15 %, ne concernant que les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions de francs. Cette seconde surtaxe a été ramenée à 10 % pour les exercices de 1999 et supprimée à compter des exercices de l'année 2000.

C'est donc la première surtaxe, instaurée par M. Juppé – la seule qui existe encore –, dont la suppression est à l'étude à Bercy. Plusieurs arguments sont évoqués pour justifier cette idée. D'abord, le plan fiscal allemand prévoit un abaissement spectaculaire de la fiscalité sur les entreprises puisque l'impôt sur les bénéfices sera abaissé à 25 % en 2001, contre 40 % actuellement pour les bénéfices réinvestis et 30 % pour les bénéfices distribués. Le ministère des finances s'interroge sur le risque que la France, en ne suivant pas cet exemple, pâtisse d'un mouvement de délocalisation d'entreprises.

Visiblement, le ministère redoute aussi que le financement des 35 heures n'alourdisse la pression fiscale sur les entreprises. Il était en effet initialement prévu qu'une partie de ce financement, à hauteur de 25 milliards de francs, soit

apportée pour moitié par l'écotaxe et pour moitié par une nouvelle cotisation sociale sur les bénéfices (CSB) des entreprises. Or il semble de plus en plus vraisemblable que l'écotaxe n'atteindra pas, à terme, les 12,5 milliards de francs prévus. Bercy peut donc craindre que la CSB soit plus forte que prévu. C'est donc, sans doute, l'origine de cette idée de supprimer la « surtaxe Juppé » : pour éviter toute mauvaise surprise et compenser un éventuel alourdissement de la CSB, Bercy envisage de plaider pour sa suppression.

UNE RÉFLEXION LARGE

Il est loin d'être acquis, pourtant, que cette hypothèse, dont Matingnon n'a pas été saisi, soit retenue. D'abord, en prévision des prochains arbitrages fiscaux, le ministère des finances a engagé une réflexion large sur tous les impôts et

de nombreuses pistes seront abandonnées d'ici à la fin août. Or, dans le cas de l'IS, on devine que cette suggestion, si elle se confirme, sera très fortement critiquée dans les rangs de la majorité. D'abord, le premier ministre a annoncé que les baisses d'impôt de 2001 porteront sur la fiscalité directe sur les ménages et non pas sur les entreprises.

Ensuite, certains ne manqueront pas d'observer que l'argument d'une hausse éventuelle de la CSB, pour justifier une suppression de la surtaxe, est tiré par les cheveux puisque, pour les entreprises, le financement des 35 heures sera globalement neutre : ce qui sera prélevé, sous forme d'impôt supplémentaire, sera redistribué sous forme d'allègements de charges sociales.

Laurent Mauduit

Réfugié à Montpellier, un militant kurde est menacé d'expulsion

MONTPELLIER

de notre correspondant

La Cimade, association d'aide aux étrangers, part en guerre, à Montpellier, contre la décision, annoncée mardi 18 juillet, de l'Ofpra (l'Office français de protection des réfugiés et apatrides) de refuser le statut de réfugié politique à un citoyen turc, kurde, membre du PKK (le Parti des travailleurs du Kurdistan), Riza Altun. L'émotion causée par ce refus s'ajoute à la surprise née de l'arrêt de reconduite à la frontière pris par le préfet de l'Hérault, alors que M. Altun attendait la décision de l'Ofpra et bénéficiait d'une auto-

risation provisoire de séjour. Saisi par la Cimade, le tribunal administratif de Montpellier devait examiner la légalité de la décision préfectorale, mercredi 19 juillet.

Riza Altun, quarante-quatre ans, est un des chefs historiques du PKK qu'il a fondé en 1978 avec son ami Abdullah Öcalan, condamné à mort le 29 juin 1999 par la justice turque. Arrêté au début de 1980, M. Altun a été emprisonné et torturé à la prison de Diyarbakir. De ces douze années de détention, il garde le souvenir des coups de bâton, des mains menottées au-dessus de la tête et accrochées au plafond, des chocs électriques sur les oreilles et les parties génitales, des bains nu dans des fosses septiques, des sodomies, des souris vivantes placées dans sa bouche et des excréments qu'on le forçait à avaler. Il se souvient encore de ses amis mourant les uns après les autres, des chants racistes qui rythmaient leur détention, et d'une grève de la faim de quarante-cinq jours qui, parfois, lui a permis d'obtenir un répit de la part de ses bourreaux.

Le 24 mai 1983, Riza Altun est condamné à mort par le tribunal militaire de Diyarbakir. Mais un pourvoi en cassation aboutit à l'annulation de la sentence et provoque un nouveau procès neuf ans plus tard. A cette époque, le contexte a changé. Le PKK libère des prisonniers turcs tandis que le président Turgut Özal assouplit sa position sur la question kurde. Le tribunal ordonne alors la libération de Riza Altun qui quitte la Turquie pour la Syrie, l'Irak, puis l'Irak où il supervisera la construction de campements pour les réfugiés kurdes. En avril 2000 cependant, son chauffeur est tué et deux passagers sont blessés dans un attentat. Il décide donc de fuir de nouveau et choisit Montpellier.

« LA PERPÉTUITÉ À COUP SÛR »

« S'il repart en Turquie, c'est la perpétuité à coup sûr », affirme Franck Cecem, secrétaire de l'Institut kurde de Paris. En l'occurrence, l'arrêt préfectoral de reconduite ne mentionne pas de destination précise. Marie-Noëlle Fréry, l'avocate de Riza Altun, fait

remarquer qu'Öcalan a été arrêté alors qu'il séjournait au Kenya et qu'un autre membre du PKK réfugié en Allemagne, Cevat Soysal, a été enlevé et ramené en Turquie en juillet 1999 au cours d'un voyage en Moldavie. Elle ajoute que « les journaux turcs, très bien informés, ont déjà annoncé que des cellules spéciales "cercueils" ont été prévues avec dix noms de membres du PKK, dont celui de Riza Altun ».

L'Ofpra reconnaît ces menaces mais soutient que certaines activités du PPK peuvent être assimilées à du terrorisme et qu'il est permis, à ce titre, de penser que M. Altun a, « à tout le moins indirectement, participé à des crimes graves de droit commun » qui lui interdisent de bénéficier de la convention de Genève sur les réfugiés. « Je fais partie des personnes qui prônent une autre pratique plus politique », soutient pour sa part M. Altun. D'autres membres du PKK ont d'ailleurs bénéficié du droit d'asile en France.

Jacques Monin

Jack Lang, Fatoumata Konta et les photographes

SUR LE PERRON du ministère de l'éducation nationale, mardi 18 juillet, les photographes s'impacientent. Fatoumata Konta est reçue par Jack Lang, et ils voudraient prendre la photo dans le bureau du ministre. La jeune Sénégalaise, élève au lycée Colbert à Paris, est arrivée la veille en France après trois mois passés dans un village de Casamance où son père, opposé à sa relation amoureuse avec un Français, la retenait (*Le Monde* du 19 juillet). La première séance photo aura finalement lieu sur les marches de l'escalier, puis sur une estrade et enfin dans les jardins. Jack Lang et Fatoumata, Jack Lang, Fatoumata et la proviseur de son lycée, Fatoumata seule. Les images sont faites. Restent les mots.

Devant une trentaine de journalistes – « conviés » par le bureau de presse de Jack Lang à cette « rencontre informelle » – la belle jeune fille de vingt ans garde le sourire mais n'a « pas envie » de parler ni de son séjour au Sénégal ni de ses relations avec son père. « Ça s'est très bien passé », répète-t-elle inlassablement. Elle veut simplement remercier « tous ceux qui se sont battus » pour qu'elle revienne, dire combien cette solidarité l'a « émue » et à quel point elle est « heureuse d'être là ». Pressée de questions, elle explique que son ami français l'a « beaucoup ai-

dée ». « Sans en discuter avec mon père, précise-t-elle, j'ai pris un car jusqu'à Dakar puis j'ai récupéré un billet d'avion, que m'avait transmis mon ami ». « Je voudrais dire à mes parents que je suis désolée, que j'aurais voulu garder de bonnes relations avec eux. J'espère que mon histoire pourra aider des parents comme les miens à comprendre, à revoir leur jugement », ajoute la lycéenne.

Pour Jack Lang, l'histoire de Fatoumata est « symbolique ». « Cette victoire collective est en même temps une victoire pour la liberté des jeunes filles en France, en Afrique et ailleurs. Elles ont droit à l'éducation, à la dignité. Il faut que cette victoire donne du courage à d'autres jeunes filles », considère-t-il. Tout en « félicitant » ceux qui se sont mobilisés en faveur de la jeune fille, M. Lang précise qu'il a téléphoné, dimanche 16 juillet, au président du Sénégal afin que Fatoumata « ne soit pas retenue à la frontière ». Se tournant vers la lycéenne, le ministre lui annonce qu'il lui accorde « pour cas de force majeure » le droit de passer le baccalauréat en septembre. Fatoumata sait déjà que son dossier est accepté en classe d'hypokhâgne au lycée Lamartine à Paris.

Sandrine Blanchard

Les risques sanitaires liés à la pollution de l'« Erika » sont faibles

DES ÉTUDES menées par l'Institut de veille sanitaire et l'Institut national de l'environnement et des risques industriels sur les menaces sanitaires liées à la pollution de l'*Erika* ont été rendues publiques, mardi 18 juillet.

Selon la première, 1 465 personnes ont eu un ou plusieurs troubles de santé, dont 772 (50 % des bénévoles et 57 % des professionnels) juste après leurs activités : douleurs lombaires, maux de tête, irritations cutanées. Environ un tiers des personnes ont déclaré ne pas avoir été informées sur les précautions à prendre et près de trois personnes sur quatre ont eu un contact cutané avec le fioul malgré leurs protections.

Un autre rapport invite les parents à veiller à ce que leurs enfants n'ingèrent pas de boulettes de fioul, même si « l'effet léthal est improbable ». « Il existe par ailleurs un risque d'effets cutanés si la peau souillée par les résidus de fioul est exposée au soleil », indique également le rapport.

DÉPÊCHES

■ **POLICE** : un adjoint de sécurité de vingt-sept ans a été grièvement blessé d'une balle dans la tête tirée par un gardien de la paix, mardi 18 juillet, dans un bureau de police d'un quartier de Lille (Nord). Le policier n'a pas été placé en garde à vue, ses collègues ayant affirmé que le coup de feu était accidentel.

■ **INCENDIE** : trois enfants sont morts asphyxiés dans l'incendie de la maison familiale, mardi à Optevoz (Isère). Agés de deux, cinq et six ans, ils s'étaient réfugiés à l'étage après un départ de feu au rez-de-chaussée. Leur mère a pu être sauvée. Une enquête a été confiée à la gendarmerie.

Tirage du Monde daté mercredi 19 juillet 2000 : 493 062 exemplaires. 1 3

L'ORÉAL

CHIFFRE D'AFFAIRES SEMESTRIEL 2000 : 6,15 milliards d'euros ; + 14,5 %

Le chiffre d'affaires consolidé de L'ORÉAL pour le 1^{er} semestre 2000 s'est élevé à 6,15 milliards d'euros, soit 40,33 milliards de francs.

Sa croissance par rapport au 1^{er} semestre 1999 est de 14,5 %.

Les effets monétaires ont eu un impact positif de 6,2 %.

A données comparables, c'est à dire à structure et taux de change identiques, la croissance du chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevée à 8,1 % et hors effets monétaires à 8,2 %.

La progression du groupe par branche est la suivante :

	à données publiées	hors effets monétaires
Cosmétique	+ 14,5 %	+ 8,4 %
Dermatologie	+ 13,1 %	+ 2,9 %

Les acquisitions de KIEHL'S et de MATRIX sont maintenant finalisées et seront consolidées à partir du mois de juillet 2000.

Pour plus d'informations :

L'ORÉAL : 41, rue Martre - 92117 Clichy
tél. : 01 47 56 70 00 - fax : 01 47 56 80 02
e-mail : info@loreal-finance.com

N° AZUR : 0 801 666 666

www.loreal-finance.com

